

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35  
Rédaction

Signature d'un traité SALT entre les USA et l'URSS

## Un accord de principe ?

M. Cyrus Vance va rencontrer M. Gromyko



Pour l'instant, M. Vance, deuxième depuis la gauche, « se contente » de négocier avec les Egyptiens (on reconnaît M. Sadate tout à droite), afin d'essayer de débloquer les négociations de paix sur le Proche-Orient. (bélino AP)

Les perspectives de signature d'un traité sur la limitation des armements stratégiques entre les Etats-Unis et l'URSS se sont améliorées hier avec l'annonce que le secrétaire d'Etat américain M. Cyrus Vance, qui se trouve au Caire, rencontrera en décembre le ministre soviétique des Affaires étrangères M. Andrei Gromyko.

Ce rendez-vous tend à indiquer que les deux parties pourraient être prêtes à achever la longue mise au point d'un nouveau traité qui imposerait des limitations aux arsenaux de fusées intercontinentales et de bombardiers à long rayon d'action des deux pays.

### QUATRE GROS PROBLÈMES

Après la dernière rencontre de M. Vance avec M. Gromyko à Moscou

en octobre, on avait indiqué que quatre gros problèmes restaient à résoudre. Les Américains avaient déclaré par la suite qu'ils attendaient un signe de bonne volonté soviétique avant de fixer une nouvelle rencontre au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Le porte-parole américain M. G. Sherman s'est refusé hier à préciser le lieu et la date exacte de la nouvelle rencontre.

A New York, l'hebdomadaire «Time» écrit dans son dernier numéro que les Etats-Unis et l'URSS sont parvenus à un accord de principe. «Time» ajoute que le président Carter et M. Brejnev pourraient se rencontrer probablement à Washington, pendant la semaine du 15 janvier, pour parachever l'accord. Le Département d'Etat n'a pas confirmé cette information. (ap)

Affiches murales contestataires en Chine

## Après Pékin la province exige plus de liberté

Après Pékin, des affiches murales demandant davantage de démocratie et des changements politiques en Chine sont apparues dans d'autres villes chinoises, a révélé hier le quotidien «Asian Wall Street Journal».

Le journal explique que ces affiches ont fait leur apparition à Wouhan, une ville située dans la partie centrale du pays, Changhai et dans d'autres villes, ce qui tendrait à prouver qu'un grand nombre de Chinois pensent que le système politique a besoin d'un souffle de liberté politique et de liberté individuelle.

Il ajoute qu'une affiche « inhabituelle » collée sur les murs de Wouhan demande notamment la formation d'une organisation non-gouvernementale pour l'étude des sciences sociales. L'affiche, signée par trois ouvriers de la sidérurgie, explique que cette organisation vise à accélérer le processus de modernisation et à mettre fin au contrôle des sciences sociales par une poignée de gens. Elle ajoute qu'une fois mise sur pied, l'organisation pourrait éditer sa propre publication mensuelle.

«C'est une proposition quasiment incroyable en Chine, où toutes les publications sont contrôlées par le gouvernement», précie le journal.

► Suite en dernière page

Nouvelles manifestations de masse à Téhéran

## «MORT AU CHAH»

ont scandé des centaines de milliers d'Iraniens



Les manifestants d'hier témoignaient d'indéniables sentiments anti-américains. (bélino AP)

Plusieurs centaines de milliers d'Iraniens (un million et demi selon certaines estimations) se sont à nouveau rassemblés hier en divers points de la capitale pour converger, tout comme dimanche, sur l'immense avenue Chahreza.

On s'attendait que cette seconde marche revête un caractère essentiellement religieux mais elle a eu en fait de profondes résonances politiques. «Mort au chah» ont crié pendant des heures les manifestants. Les cortèges se sont formés par dizaines dans toute la ville. Les femmes voilées de noir s'y sont jointes en grand nombre avec les enfants dont certains étaient revêtus de l'habit blanc des religieux.

A chaque carrefour, dans chaque quartier, les banderoles et calicots se sont déployés par dizaines de milliers. Les portraits de l'ayatollah Khomeiny, symbole de l'opposition au régime, se sont élevés au-dessus de la foule.

Comme dimanche, il n'y avait pas de militaires dans les rues. Seul un cordon de soldats et les chars d'assaut barraient le passage du quartier nord là où se trouve le palais du roi sur la colline Niavaran. Le gouvernement a autorisé en effet, malgré la loi martiale, les défilés religieux marquant le deuil chiite du «Moharan». Mais les Iraniens n'ont pas pu s'empêcher hier à Téhéran comme en province, de crier leur opposition au régime. «Seule la victoire totale apaisera notre colère.

► Suite en dernière page

Serpent monétaire

## Retrait norvégien

Le gouvernement norvégien a décidé de se retirer du «serpent» monétaire européen à compter d'aujourd'hui, a annoncé hier le directeur de la Banque centrale, M. Hermod Skaanland.

M. Skaanland a précisé que dorénavant, la couronne norvégienne sera liée «à une moyenne des monnaies qui sont particulièrement importantes pour les importations et les exportations norvégiennes et demeure à son niveau actuel».

Le directeur de la «Norges Bank» a souligné que cette mesure «ne signifie pas que la Norvège compte se joindre au nouveau système monétaire européen» dont la création a été décidée la semaine dernière par les «neuf».

La Norvège, qui n'est pas membre de la Communauté économique européenne, bénéficiait d'un statut d'association au «serpent» monétaire, dont les participants se sont engagés à limiter les fluctuations de la parité de leurs monnaies.

Ce «serpent» doit être remplacé par le nouveau système monétaire européen mis sur pied la semaine dernière à Bruxelles par les «neuf» et qui sera mis en application au 1er janvier. (ap)

A l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme

## Le Pape adresse un message à M. Waldheim

Dans un message adressé à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration des droits de l'homme, le Pape a

constaté un accroissement massif des violations des droits de l'homme dans toutes les régions du monde.

«Permettez-moi d'attirer l'attention de l'Assemblée (générale de

l'ONU) sur l'importance et la gravité d'un problème que l'on ressent encore vivement aujourd'hui et dont on souffre, je veux parler du problème de la liberté religieuse qui est la base de toutes les autres libertés», affirme le Pape dans ce message en date du 2 décembre, mais rendu public hier seulement.

Le souverain pontife, qui ne critique personne nommément, se plaint des «actes répressifs et discriminatoires contre de nombreux citoyens qui sont en butte à toutes sortes d'oppressions, et sont passibles de mort, seulement parce qu'ils veulent préserver leurs valeurs spiri-

► Suite en dernière page

### OPINION

## La fin des jeunes coqs

Droits de l'homme... Parlons plutôt de féminisation...

Si l'on en croit les statistiques, le monde industriel est, bon an mal an, toujours davantage dominé par les femmes et dans certaines nations, l'homme commence à devenir sinon une denrée rare, du moins un bien de consommation qui a une nette tendance vers la pénurie.

En France, par exemple, l'espérance de vie des femmes qui, en 1880, ne dépassait guère que d'un à deux ans celle des hommes a crû de telle façon que, aujourd'hui, elle a passé à huit ans. Aux USA, l'écart d'existence féminin est également supérieur au masculin de huit années et en Union soviétique il l'est d'une décennie.

A quoi tient cette augmentation du nombre des femmes par rapport aux hommes alors que, à la naissance, il n'y a pas disproportion notable ?

A lire et à écouter diverses analyses, il apparaît que la diminution relative de l'espèce «homme» tient beaucoup au psychisme masculin.

L'homme s'est très mal adapté aux temps modernes. Au lieu de se rendre compte que les progrès techniques lui imposaient une retenue dans son instinct de supériorité et d'agressivité et qu'il n'avait plus à jouer son rôle moyenâgeux de jeune coq, il a non seulement refusé de modifier sa mentalité, mais il a voulu encore exagérer son sens de la virilité avec les nouveautés que la technique mettait à sa disposition !

D'où chez les jeunes hommes, une surmortalité énorme parce qu'on a voulu épater les petites copines en faisant de la vitesse avec un en-

gin à moteur quelconque, mais de préférence un deux roues.

D'autre part, cédant toujours à sa pulsion surannée de seigneur et maître, l'homme se complait de plus en plus dans les excès de toutes sortes : sports, alcool, commandement, tabac. Or l'excès en lui-même conduit non seulement à une mortalité trop forte, mais encore il atteint l'équilibre mental plus faible chez l'homme (bien que sa force physique le masque) que chez la femme. D'où des maladies léthales ; d'où, tout à travers le monde, une tendance au suicide réussi trois à quatre fois supérieure à celle de la femme.

Face à cette vulnérabilité de l'homme et à son manque du sens de l'adaptation, la démarche de la femme ne devrait-elle pas consister avant tout dans une accentuation de sa féminité ?

Parmi les constantes du caractère féminin, on admet généralement qu'on peut placer une attitude de prudence, de précaution, une volonté de prévenir le danger, une retenue face à l'agressivité.

Or avec l'avènement de la notion de l'égalité des deux sexes, on assiste, de plus en plus, sous la poussée des extrémistes, à un alignement de la femme sur le psychisme masculin.

Aux Etats-Unis, par exemple, mais aussi dans plusieurs autres pays, sous prétexte d'égalité, on crée des postes de femmes-soldats dans les unités les plus exposées, celles où l'on demande les qualités les plus belliqueuses.

Willy BRANDT

► Suite en dernière page

## Dernier hommage à Golda Meir



Escortée par des véhicules militaires, la dépouille mortelle de Mme Golda Meir, portée par une garde d'honneur, a quitté hier l'Hôpital Hadassah et a été exposée à la Knesset (Parlement), où les Israéliens ont pu rendre un dernier hommage à l'ancien premier ministre. Des milliers de personnes ont défilé devant le cercueil, alors que des délégations étaient attendues de l'étranger pour les funérailles qui se dérouleront aujourd'hui. (bélino AP)

A LA CHAUX-DE-FONDS  
Le problème de la rénovation des anciens appartements  
Lire en page 3

AU GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS  
Initiative «atomique» : préavis favorable  
Lire en page 9

APRÈS LA CATASTROPHE DE VAUMARCUS  
La lutte contre la pollution  
Lire en page 11

A MOUTIER  
Ancien animateur du groupe «Bélier» condamné  
Lire en page 13

A NEUCHATEL  
Accident mortel  
Lire en page 23



## Emulation jurassienne

## Prix des œuvres romanesques 1979

La Société jurassienne d'émulation met au concours un « prix des œuvres romanesques » de 5000 francs.

Ce prix — qui ne sera pas partagé — est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage édité entre le 16 avril 1973 et le 31 janvier 1979 ou celui d'une œuvre inédite.

Les genres littéraires suivants seront admis : romans — nouvelles — contes. Chaque candidat a le droit de présenter plusieurs ouvrages.

L'auteur d'un manuscrit qui désire garder l'anonymat pourra faire usage d'un pseudonyme ou d'une devise, qu'il répètera sur une enveloppe scellée contenant son nom et son adresse.

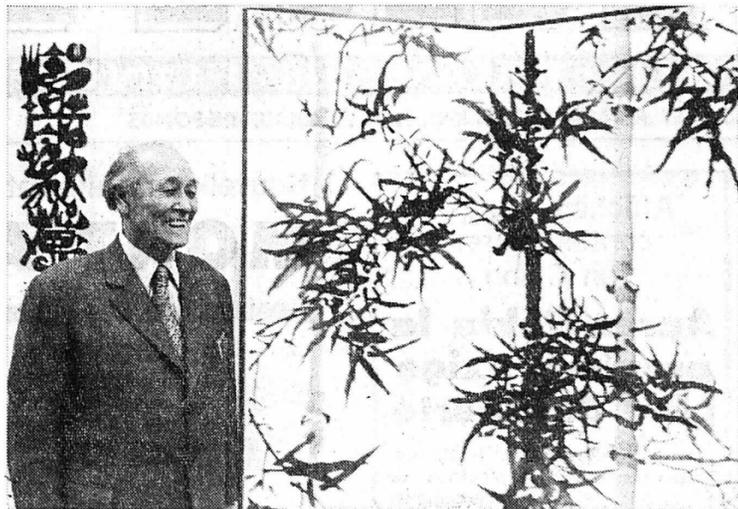
Le jury prendra en considération les œuvres de Jurassiens ; les œuvres d'auteurs habitant le Jura et le district de Bienne ; les œuvres d'auteurs ayant habité le Jura ou le district de Bienne pendant cinq ans au moins ; les œuvres concernant le Jura d'auteurs non jurassiens.

Les œuvres présentées à un concours antérieur seront écartées.

Les candidats enverront leurs œuvres en quatre exemplaires — les manuscrits en deux au moins jusqu'au 31 janvier 1979. (sp)

## Au musée des beaux-arts

## Quand Ung-No-Lee « fait » un poème...



(photo Impar-Bernard)

Souhaitons que l'on ne nous accuse pas de pédantisme si nous signalons l'origine étymologique des mots français « poèmes » et « poésie ». Ce n'est pas du tout pour faire croire que nous avons très précis en mémoire notre grec de collège, mais parce que précisément ces vocables ne procèdent pas du tout de l'idée qu'immédiatement évoque la poésie, mais bien du verbe « faire ». La poésie est donc d'abord un acte, une création, un quelque chose qui « fait » ce qui n'aurait pas existé sans elle. Précisément, quand l'on voit, comme l'autre dimanche matin en notre Hôtel des musées du 33 de la rue du même nom, un artiste extrême-oriental comme le coréen Ung-No-Lee écrire sous nos yeux un poème, et en même temps inventer une calligraphie, tout autant peinture (plastique) qu'écriture (poétique), on se rend bien compte qu'au sommet, tous les arts se rejoignent dans une « expression globale » qui les réunit tous. En écrivant ses signes préordonnés et cependant spontanés (c'est lui qui le dit expressément), notre hôte coréen, appliqué, attentif à

l'extrême, pourtant détendu et somme toute inspiré, sait-il qu'il rejoint Wolfgang-Amadeus Mozart, autrement dit tout l'Occident et l'Europe à leur proie attachés, écrivant sa dernière symphonie, la « Jupiter », 41<sup>e</sup>, celle qu'il n'a jamais entendue et qui, aux dires d'un interprète de haut vol, Igor Markévitch, est aussi belle et parfaite plastiquement que musicalement :

— Quelqu'un — c'est arrivé — qui ne saurait rien de notre musique ni de notre écriture musicale, s'extasierait devant la beauté formelle de la fugue jupitérienne, nous apprendrait-il il y a quarante ans.

Peut-être, faut-il écouter quelque peu l'histoire quand on « parle » l'Ung-No-Lee. Si les règles de la plus haute plastique viennent à la Chine des Indes, elle va sur ces bases anciennes tout réinventer. Le papier, par exemple (1<sup>er</sup> siècle de notre ère), l'imprimerie, le caractère. Seulement ces caractères, s'ils transmettent des pensées et des sentiments, vont aussi signifier des figures ou des choses, l'homme, la femme, la nature, les fleurs et les oiseaux (surtout). C'est dans l'émerveillement, devant une sorte de miracle, que l'extrême-oriental s'aperçoit que de son pinceau encre, sur son papier humide, naissent des personnages qui, bien qu'humains, vont lui apparaître comme des irrptions, ou descentes, des dieux sur la terre. En jetant sur le papier — tel Mathieu en France — ses signes élaborés, Ung-No-Lee les commente (ici par son fils, qui parle un français raffiné), les traduit en quelque sorte : l'importance de la signature (cachet rouge), de la citation en exergue (« quand les petits poissons s'ébrouent de rire »), le tout faisant partie de la composition. Autrement dit, ici, le poème plastique n'est pas « objet » comme trop souvent en Occident, mais bien « sujet » vivant de sa vie propre. Il n'y a pas ici de cloison étanche entre le créateur et le créé, tout respire ensemble, et c'est ainsi que, comme l'écrit le conservateur Paul Seylaz, « l'on dirait qu'Ung-No-Lee veut mettre son sceau sur toutes choses vouées d'ordinaire au dédain ou à l'inattention en conférant à l'objet

## Le piano de Grieg

Le compositeur Edvard Grieg vécut pendant vingt-deux ans aux environs de Bergen, en Norvège. Trolldhaugen, sa maison de bois blanc et vert, se trouve près d'un lac où il cherchait l'inspiration. Chaque année, un festival célèbre la mémoire du créateur de « Peer Gynt » et des concerts sont donnés à Trolldhaugen, sur le piano même où il composait.

D. de C.

d'apparence banale une existence poétique ; prisonnier et forcé de son génie créateur, il invente paradoxalement un système d'évasion permanente vers les mondes de la spiritualité ».

Pourquoi ne pas citer un chinois (français) de la poésie, Stéphane Mallarmé :

Je veux délaisser l'Art vorace d'un pays  
Cruel, et, souriant aux reproches vieilliss  
Que me font mes amis, le passé, le génie,  
Et ma lampe qui sait pourtant mon agonie,  
Imiter le Chinois au cœur limpide et fin  
De qui l'extase pure est de peindre la fin  
Sur ses tasses de neige à la lune ravie  
D'une bizarre fleur qui parfume sa vie  
Transparente, la fleur qu'il a sentie, enfant,  
Au filigrane bleu de l'âme se greffant  
Et, la mort telle avec le seul rêve du sage,  
Serein, je vais choisir un jeune paysage  
Que je peindrais encore sur les tasses, distraité.

Une ligne d'azur mince et pâle serait  
Un lac, parmi le ciel de porcelaine nue,  
Un clair croissant perdu par une blanche nue

Trempe sa corne calme en la glace des eaux,  
Non loin de trois grands cils d'émeraude, roseaux.

Or, il y a un paravent de roseaux, de tradition classique, parmi les inventions modernistes jetées par Ung-No-Lee dans son champ (et son chant) oriental, qui est la magique illustration de ce poème vieux d'un siècle à peine. Estampes, illustrations (un précieux livre de notre concitoyen brillant orientaliste Pierre Jaquillard, « Calligraphie, peinture chinoise et art abstrait » que nous voyons, hélas, seulement sous vitrine), enfin les peintures, les reliefs, les tapisseries. Qui dit coréen ne dit certes pas chinois (surtout le réalisme socialiste actuel qui dévaste ce pays, comme l'URSS naguère, voire l'Europe), mais en tout cas extrême-orient. Alors à déguster... des yeux.

J.M.N.

## éphéméride

Mardi 12 décembre 1978, 346<sup>e</sup> jour de l'année.

## FÊTES A SOUHAITER :

Corentin, Corentine, Jeanne, Françoise, Chantal.

## PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES :

1977. — Décès, à l'âge de 92 ans, de la veuve de Sir Winston Churchill, Lady Clementine.

1974. — Des avions israéliens attaquent un camp d'entraînement et un dépôt des fedayin palestiniens dans la banlieue de Beyrouth.

1971. — Rencontre Nixon-Pompidou aux Açores sur des problèmes monétaires et commerciaux.

1969. — Accusée de violation des droits de l'homme, la Grèce se retire du Conseil de l'Europe, avant d'en être exclue.

## ILS SONT NÉS UN 12 DÉC. :

L'écrivain français Gustave Flaubert (1821-1880) ; l'acteur américain Edward G. Robinson (1893-1973) ; l'acteur-chanteur américain Frank Sinatra (1915) ; l'écrivain anglais John Osborne (1929).

## L'Angleterre

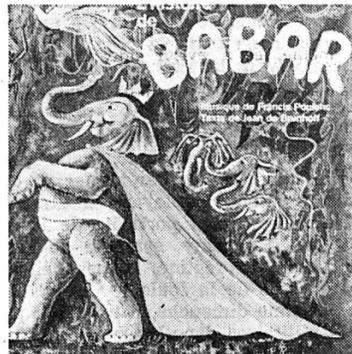
Un malencontreux « mastic » a dénaturé un passage de l'article consacré hier dans cette page au livre « L'Angleterre », des Editions Avanti.

On voudra bien rétablir ce texte comme suit, dès le bas de la deuxième colonne :

«...sur le territoire allant du mur d'Hadrien au Lake District. Ce voyage se termine à Londres, vers quoi tout converge, la Cité en une heure propice à cette rencontre : cinq heures, et dont l'auteur offre quelques bien plaisants instantanés.

Le passé et le présent sont ainsi étroitement entremêlés, dans ces pages, comme ils le sont dans la réalité, et la juxtaposition de belles photos de bâtiments d'autrefois et d'aujourd'hui, de monuments de paysages marqués par le temps ou tout « neufs », tout cela donne de l'Angleterre une vue d'ensemble...

## Hors des sillons battus



Saluons ici un disque réalisé par Gallo (30-107) et soulignons d'emblée les qualités que des interprètes « de chez nous » déploient dans le récit du texte de Jean de Brunhoff et dans l'exécution au piano de la musique de Francis Poulenc.

Félix Reichlen est Gruyérien. Après une période de journalisme et d'activités internationales, il choisit la pédagogie. Professeur à Bienne, puis à Vevey, il est recteur du Collège suisse de Bogota. Il fait vivre ici l'histoire de Babar le petit éléphant, l'allégresse des

jours passés « avec les hommes », la magie de la grande forêt, les cérémonies du mariage de Babar et de Céleste.

Jean Nyder, est né à Neuchâtel, compositeur, pianiste, poète il fut élève d'Alfred Cortot à l'École normale de musique de Paris où il obtint un prix de virtuosité. Par un très beau jeu classique, ce pianiste fait ressentir ici les contrastes de ces musiques qui font surgir des allusions sonores fugitives, soulignent l'événement du couronnement du roi Babar.

Ce disque s'adresse aux enfants mais l'éditeur s'est risqué au mélange ; tant mieux car on y remarque d'autant plus aisément la variété d'expression d'un artiste qui passe, sans rien perdre de son poids, de l'exécution au piano de la musique de Poulenc à la poésie.

La deuxième face met en évidence des poèmes et musique de Jean Nyder « Le clavier de couleur » (Conseil entre quatre murs — poème — ritournelle — Le danseur fou) des poèmes de Jean Cocteau ne désavouerait pas sans doute.

Un disque en marge, divertissement de bonne compagnie pour vos enfants, il intéresse les adultes et du point de vue technique, disons que la prise de son est excellente.

D. de C.

## Au Conservatoire

## Avec Haydn, un orchestre qui flambe...

Le concert Haydn que l'Orchestre du Conservatoire, placé sous la direction de Robert Fallier, donnait dimanche soir, fut un témoignage de la vivacité de l'institution.

On éprouvait une réelle fierté de constater que l'ensemble, tel qu'il se présente aujourd'hui, est composé de musiciens professionnels qui pour la plupart ont été formés dans les classes de l'institution. L'ensemble est en constants progrès, il vient de franchir un échelon important sur le plan de la sonorité nous est-il apparu.

Les facettes multiples de ce programme mettaient en valeur la symphonie No 24 et son adagio d'une grande profondeur de sentiment, interprété par Jeanne Marthaler, flûte.

Ce fut un plaisir que d'entendre la symphonie concertante, cette œuvre d'exception dans la production de Haydn, — le compositeur n'aborda ce style qu'une seule fois, — et de réaliser tout l'intérêt qu'il témoigne aux parties solistiques : Françoise Fallier hautbois, Edwin Erismann, basson, Pierre-Henri Ducommun violon, Pierre Sancho, violoncelle.

La vie de Haydn offre peu de prises à l'anecdote, sa production est de celles qu'on ne peut pénétrer que par la seule musique, aussi la symphonie No 45 « Les adieux » prend-elle un relief tout

particulier lorsqu'elle est « mise en scène » comme elle le fut dimanche soir au Conservatoire.

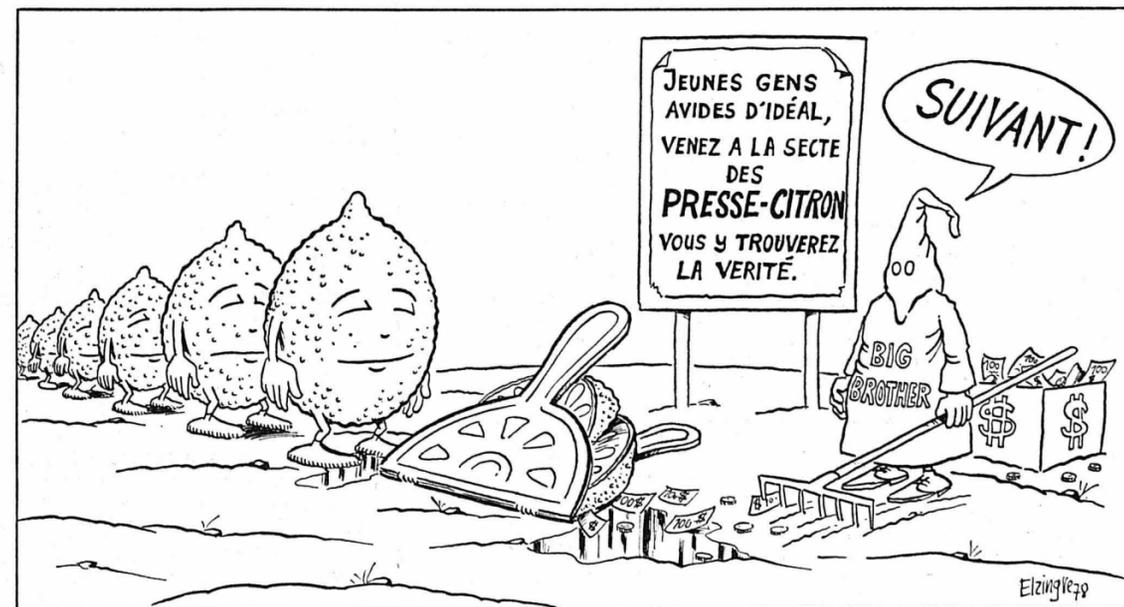
Les princes Esterhazy réunissaient à la cour les musiciens à leur service accompagnés de leurs familles. Ceux-ci logeaient dans une aile du château. C'est ici qu'on peut, sans risque d'exagérer, laisser voguer son imagination quant aux charmes de la vie communautaire pour Haydn qui, par cette symphonie No 45, entend réagir contre cette situation. Promoteur ici de la « musique en action », d'un théâtre musical, le compositeur intègre fort habilement, dans le dernier mouvement, le départ d'un instrumentiste, puis d'un autre, suivi d'un autre encore. A la fin de la symphonie seuls deux violonistes restent en scène. La partition quant à elle dépasse le propos de la musique fonctionnelle, ce n'est pas son moindre attrait. C'est une musique pleine de vigueur et de couleurs, d'une envergure et d'une puissance imposantes.

Robert Fallier manie l'humour avec aisance. Il avait tenu à restituer cette scène comme elle s'est probablement déroulée à l'époque, à la lueur des chandeliers !

Cette soirée remporta un très grand succès, on bissa le Menuet « des adieux ».

D. de C.

## Fruit-sec... te



Elzingler

Autour d'un cas particulier, des problèmes très généraux

## Rénovation d'immeubles: le «trop» ennemi du «bien»?

« La société propriétaire de l'immeuble que vous habitez ayant décidé d'entreprendre une rénovation complète de son immeuble, nous nous voyons dans l'obligation de résilier votre bail pour le 30 avril 1979. Nous établissons une documentation pour la relocation et vous la ferons parvenir en priorité. »

Cette phrase est tombée comme la foudre dans une douzaine de foyers de la ville naguère. Elle n'a pas seulement été à l'origine d'un climat orageux instauré entre propriétaire et locataires. Elle pourrait bien conduire nuages et tonnerre, de manière beaucoup plus générale, dans le ciel jusqu'ici serein du dossier « Rénovation d'immeubles anciens ».

Pour intéressant qu'il soit intrinsèquement, en effet, ce cas particulier est surtout révélateur de toute une série de problèmes techniques, économiques, moraux, politiques, urbanistiques, sociaux, qui ne s'étaient guère mis en évidence jusqu'ici.

Trois immeubles mitoyens, comprenant une douzaine d'appartements, dans le haut de la ville. Extérieurement, le bloc, certes, n'a pas très fière allure, et mériterait un sérieux ravalement. Mais il jouit d'une situation magnifique: vue, ensoleillement, verdure. Et à l'intérieur, il a le charme des maisons début de siècle, avec ses cages d'escaliers en faux marbre, ses recoins, ses plafonds moulurés. Les appartements sont de niveau « mi-confort »: la plupart ont des salles de bain, les WC sont intérieurs, mais le chauffage se fait par des mini-centrales d'appartement, des calorifères à mazout alimentés manuellement par les locataires. Ces locataires ont souvent beaucoup travaillé eux-mêmes à rendre leur logis plaisant, à coups de peinture, de moquette, d'aménagements divers. Ce qui fait qu'ils vivent dans un cadre sympathique, pour un loyer qui ne l'est pas moins.

## LE GOUT DES «VRAIES VALEURS»

Et c'est cela qu'ils veulent. Une partie d'entre eux sont des personnes d'un âge certain, habituées à un décor et à un art de vivre d'une autre époque. L'autre partie sont des personnes jeunes, seules, en couple ou en famille, qui ont retrouvé le goût des « vraies valeurs » de leurs aînés. En commun,

ils ont des budgets modestes, par nécessité ou par volonté. Et la ferme intention de ne pas en consacrer une trop grande part à un loyer dont le coût serait démesurément enflé par des gadgets.

Voilà pourquoi la décision du propriétaire les a consternés. Les plus âgés l'ont pris comme une « tuile » de plus dans une vie qui n'en a pas manqué, en général. Les plus jeunes, moins habitués à coubler l'échelle, plus conscients de leurs droits fondamentaux, se sont rengimés.

Ils n'ont pas admis, d'abord, qu'on résilie leurs baux pour cause de rénovation. Certains venaient d'emménager. Plusieurs avaient des baux conclus jusqu'en 1980. Plusieurs aussi avaient entrepris, voire pas encore achevé, des travaux de rénovation, d'aménagement, individuels, en plein accord avec la gérance.

Ils n'ont pas admis, ensuite, qu'on leur « impose » une rénovation sans les consulter au préalable, sans même qu'une visite des locaux ait précédé les décisions, bref sans considération des besoins réels des habitants.

Question de forme, question de fond.

## JUSTE DES «BÊTES A PAYER»?

— Sur douze logements, onze sont loués, et par des gens qui s'y plaisent, relèvent-ils. Maintenant, bon, les gens

s'en vont, essaient de trouver autre chose. Mais le propriétaire ne pouvait pas dire qu'il devait rénover ses appartements pour les occuper! Nous avons l'impression d'être considérés tout juste comme des bêtes à payer, et des bêtes interchangeable. On fait des projets de transformations sans même voir sur place, juste sur plans (« ils » voulaient même couper une grande pièce en deux petites, mais le mur aurait donné au milieu d'une fenêtre qui ne figurait pas sur les plans...). On veut nous prendre un bout de jardin pour y mettre un garage; nous enlever des chambres hautes pour faire des pièces habitables; nous réduire les caves pour faire un garage à poussettes; remplacer nos beaux sols de cuisine et de salle de bain en pierre par des sols synthétiques, nos beaux évier en porcelaine par des évier en inox, nos belles armoires de bois par des blocs modernes en formica, etc. Nous ne voulons pas de ce progrès-là! Nous ne voulons pas de buanderies d'immeubles alors que nous avons un salon-lavoir dans le quartier, qui fait vivre quelqu'un. Nous n'avons pas besoin d'un chauffage central quand nous pouvons nous chauffer parfaitement appartement par appartement, soit en « montant » notre mazout, soit en faisant des « débrosses ». Bien sûr, des améliorations pourraient être faites, changer les fenêtres par exemple. Mais les fenêtres, les façades, les balcons, la toiture, tout ça c'est de l'entretien courant normal, qui devrait avoir été fait régulièrement, et qui ne doit pas entraîner des hausses de loyer. Nous avons choisi de vivre ici parce que cela nous plaît, parce que nous préférons un vieux appartement chouette à un banal appartement neuf, même s'il y a un petit peu moins de confort, et encore faudrait-il s'entendre sur la notion de confort. Et aussi parce que nous ne pouvons ni ne voulons dépenser trop d'argent pour un loyer. Or, pour nous, les rénovations projetées aboutiraient à des montants de loyer trop élevés: de 190, 254, 269, 277 fr. il faudrait passer à 350 ou 400 fr. Et pourquoi? Pour se retrouver avec des « équipements » que nous ne souhaitons pas, que nous aurions pu, si nous les avions voulu aller chercher ailleurs d'entrée!

## CONFLIT PAS RÉGLÉ

Ce langage, pour l'instant, ne semble pas du tout sur la longueur d'onde du propriétaire et de la gérance! Lesquels ont même dû être navrés de voir quel frais accueil trouvait leur initiative sans doute pleine de bonne volonté: profiter de la campagne cantonale d'encouragement aux rénovations d'immeubles anciens pour faire faire une cure de jouvence radicale aux leurs... Le ton, certes, est à la conciliation. Après que le groupe de jeunes locataires ait notifié par lettre son refus de la résiliation, et ait formé recours auprès du Tribunal civil, la gérance a annulé les résiliations notoirement prématurées, c'est-à-dire celles qui s'adressaient, irrégulièrement, aux possesseurs d'un bail de deux ans. Pour les autres, elle a nuancé la proposition. Ce n'est plus: « Vous partez, mais vous serez prioritaire pour re-

## Brillants résultats pour la société d'aviciculture

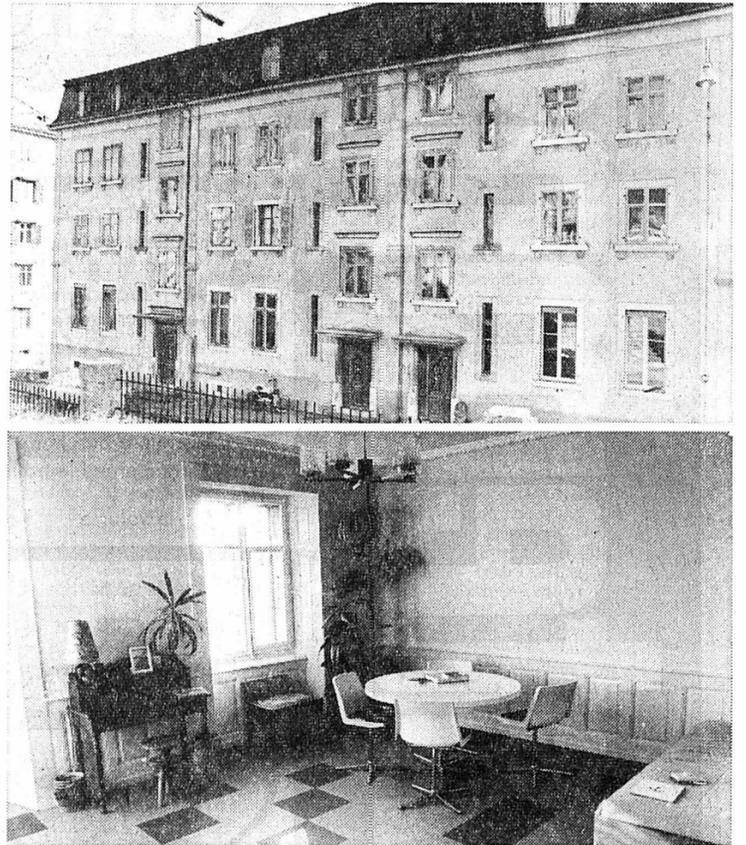
Lors de la 59e Exposition neuchâteloise d'aviciculture, cuniculture et colombophilie qui a eu lieu à Colombier dernièrement, les éleveurs de la section de La Chaux-de-Fonds ont obtenu le challenge cantonal en division cunicole.

## RÉSULTATS

LAPINS. — Lots: Hermine à P. Oulevay 95,1. Hermine à R. Schwaar 95. Petit-gris Suisse à M. Nicolet 94,8. Petit-gris Suisse à F. Fahrni 95. Tacheté anglais à R. Schwaar 93,1. Noir et Feu à A. Paret 94. Chamois de Thuringe à P. Porret 94,3. Chamois de Thuringe à C. Monnet 93,3. Blanc de Vienne à J.-C. Roulin 94,1. Blanc de Vienne à A. Faivre 93,8. Rex bleu à E. Schwaar 93,1. Fauve de Bourgogne à C. Nater 94,3. Collections: Petit-gris Suisse à F. Fahrni 94,5. Havane à J. Iseli 92,9. Zibeline à R. Matthey 93,6. Chamois de Thuringe à W. Matthey 94,9. Blanc de Vienne à A. Faivre 94,5. Rex bleu à E. Eymann 93,1. Fauve de Bourgogne à G. Sester 93,6.

VOLAILLES. — Lots: Rhode-Island naine à C. Monnet 92,6. Rhode-Island naine à M. Nicolet 93. Wyandotte blanche à E. Eymann 93. Wyandotte blanche à C. Sester 93. Wyandotte barrée à P. Oulevay 93,3. New-Hampshire à R. Jecker 93,3. Rhode-Island à R. Matthey 93. Rhode-Island à W. Matthey 92. Oie de Guinée à M. Sottas 93,3. Troupeaux: Wyandotte herminée à E. Calame 93. Allemande dorée à J. Aeschlimann 91,6. Rhode-Island à R. Matthey 93.

PIGEONS. — Lots: Aile de Thuringe à J. Aeschlimann 92,6. Collections: Aile de Thuringe à E. Calame 92,6. Cravaté chinois à E. Eymann 92. Vauchois rouge à P.-A. Leuba 93,5.



Améliorer la qualité générale de la maison, d'accord, mais faut-il pour cela sacrifier la qualité de vie choisie par ceux qui l'habitent? (photos Impar-Bernard)

louer après rénovation. C'est maintenant: « Voilà à peu près le futur loyer, si vous êtes d'accord, on vous refait un nouveau bail, sinon, la résiliation est confirmée ». La nuance n'a pas suffi aux « contestataires ». Ils ont maintenu leur demande d'ouverture de la procédure légale.

## DIMENSION POLITIQUE

Le conflit en est là. Mais il semble que sa valeur exemplaire évidente va trouver également un prolongement sur le terrain politique.

Qui est celui de sa vraie dimension, en effet.

Dans une ville comme La Chaux-de-Fonds, il y a des centaines d'appartements vides, dans le centre. Vides parce que difficilement habitables selon les critères modernes de confort. Parallèlement, le périmètre construit s'étend sans cesse, parce qu'on édifie des locatifs neufs, « tout confort », en périphérie. Il est donc important de rénover les immeubles du centre, de manière à offrir des conditions d'habitat aussi attrayantes que possible en ville même, et à éviter une extension urbaine d'autant plus coûteuse en infrastructure que la population diminue. L'aide publique dans ce sens est bienvenue. Mais aide à quelles rénovations? Pour qui et pour quoi? Comment? Avec quelles implications? C'est à ces questions que les politiques doivent répondre. Elles se trouvent toutes en filigrane dans ce cas. MHK

## chauxorama

## Transports publics Mise à l'enquête des nouveaux horaires

Le Département des travaux publics indique que l'on peut consulter à la Préfecture des Montagnes, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que dans les postes de la police cantonale de Neuchâtel, Boudry, Môtiers, Cormier et Le Locle, les projets d'horaires et des chemins de fer et autres entreprises de transport pour la période bisannuelle du 27 mai 1979 au 30 mai 1981.

Toutes observations et demandes concernant ces projets doivent être présentées aux bureaux susmentionnés, soit par lettre, soit par inscription sur la feuille d'enquête, jusqu'au mercredi 27 décembre 1978, à midi. Les désirs des usagers et du public en général ont été recueillis en automne 1977 déjà.

La présente mise à l'enquête permet à ceux qui ne se seraient pas exprimés, de le faire. (comm)

## Promotions à la Police locale

Sur proposition de la Direction de police, le Conseil communal a nommé, avec effet au 1er janvier 1979, l'appointé Michel Dupertuis au grade de caporal; l'agent Michel Brossard au grade d'appointé; l'agent Roger Thomas, au grade d'appointé.

## Au Tribunal de police

Sous la présidence de M. Werner Gautschi, assisté de M. Rémy Voirol, fonctionnant comme greffier, le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu audience vendredi à l'Hôtel de Ville. Il a prononcé les condamnations suivantes: M.-A. R., par défaut, 400 francs d'amende et 70 francs de frais pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants; M.-R. R., 7 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 50 francs de frais pour vol; J.-C. J., 100 francs d'amende et 20 francs de frais pour voies de fait, menaces et ivresse publique; J.-L. B., par défaut, 710 francs d'amende et 250 francs de frais pour ivresse au volant. Enfin, pour abus de confiance, escroquerie, infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, M. G. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 50 francs de frais. Le tribunal a encore eu à s'occuper de plusieurs affaires dont il rendra son jugement le 22 décembre prochain.

## Le rouleau compresseur de la Normalisation

C'est ambigu, un immeuble.

On peut le considérer comme une marchandise. Qui s'achète, qui se vend, qui coûte, qui rapporte, qui se dégrade, qui se répare. Dans cette perspective, la rénovation d'un immeuble ancien peut être évaluée uniquement en termes financiers: la meilleure rénovation sera celle qui augmentera au maximum à la fois le rendement locatif et la valeur vénale de l'immeuble.

On peut le considérer comme un élément du patrimoine urbain. Qui témoigne d'une époque, de ses mœurs, de son goût. Dans cette perspective, la meilleure rénovation sera celle qui respectera le mieux l'aspect général de l'immeuble, son style, et qui en assurera la pérennité.

On peut le considérer comme une cellule sociale. Qui compose avec d'autres un ensemble nommé quartier, lequel compose avec d'autres un ensemble nommé ville. Qui doit donc remplir une certaine fonction au service de la société, de sa diversité, de son équilibre. Dans cette perspective, la meilleure rénovation sera celle qui répondra le mieux aux besoins collectifs: un habitat diversifié pour tous les goûts; un niveau d'hygiène physique et morale satisfaisant; le niveau de coût, de pollution, de consommation d'énergie le plus bas possible.

On peut le considérer comme un nid pour humains. Qui doit assurer la protection, l'espace vital, le cadre de travail peut-être, de loisir, de subsistance, de repos, de reproduction de l'individu et cas échéant d'une famille d'individus. Dans cette perspective, la meilleure rénovation sera celle qui répondra le mieux aux aspirations de ces individus quant au décor, à l'espace, à la sécurité, à la luminosité, à l'ambiance sonore, au degré d'intimité et de contacts avec les voisins, etc.

C'est tellement ambigu, un immeuble, qu'en fait toutes ces perspectives, et d'autres encore, nous sont imposées simultanément. Voilà pourquoi le problème évoqué ici est d'une part compliqué, d'autre part universel — en ce sens qu'il ne peut rester celui de quelques « spécialistes », mais qu'il nous concerne tous.

Quand on rénove un immeuble, on élève sa valeur marchande, c'est connu. On peut renforcer aussi son caractère patrimonial, on y pense parfois. Mais on n'améliore pas forcément ni sa fonction sociale, ni sa fonction individuelle, et à cela, il faudra commencer d'y penser.

En rénovant un immeuble, même avec les meilleures intentions du monde, sans tenir compte de ceux qui l'habitent, on accorde une primauté à l'immeuble-marchandise par rapport à la fonction sociale: c'est déjà un geste politique.

Mais quand, en rénovant cet immeuble, on transforme son caractère, ses loyers, assez profondément pour que sa population change, c'en est un de plus. En supprimant des appartements de confort moyen pour imposer des appartements de grand confort, on touche à la composition sociale de l'immeuble, du quartier. Ceux qui s'y trouvaient parce qu'agés ou jeunes ils nourrissaient une conception de la vie et géraient un type de budget différent de la « moyenne » devront aller voir ailleurs s'ils trouvent logis à leur goût. Ou alors s'aligner. Soit ils seront remplacés par une population plus « normale », appréciant les logements « standard », soit ils prendront, eux-mêmes, un mode de vie moins « différent ». Des petits détails de cette sorte peuvent, à la longue, modifier le « visage social » d'une collectivité.

En standardisant les appartements, les « rénovés » s'assimilant de plus en plus aux « neufs », en éliminant toute une catégorie de logements de moyen confort, de plus en plus demandés par une nouvelle génération qui se rapproche à la fois de l'ancienne, et en laissant la seule alternative du « moderne » ou du taudis, on ne banalise pas seulement l'habitat: on tend à banaliser la population elle-même. On alourdit un peu plus le rouleau compresseur de la Normalisation (« tu t'écrases ou je t'écrase... »).

On se fabrique un peu plus de marginaux qui nous tiendront lieu de « problèmes ».

Michel-H. KREBS

# Printemps

## Carnet de la semaine

cette semaine au Printemps

Aux fillettes de 4 à 7 ans offrez un

### LIVRE DE MARTINE DEDICACE

car le dessinateur de ces ouvrages

M. Marcel Marlier dédicacera ses livres le vendredi 15 décembre de 15 h. à 17 h. 30 au rayon de librairie

Dernière parution: «Martine prend le train»

le volume **480**

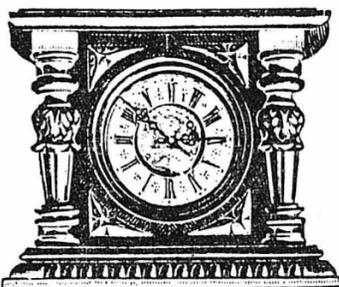


### Des prix super avantageux

Pralinés surfins Lindt 500 gr ~~25.-~~ **1750**

Rochers Kirsch Suchard 250 gr. ~~10.80~~ **775**

Pralinés surfins Lindt 250 gr. ~~10.60~~ **795**



### NOCTURNES

Le magasin sera ouvert, en nocturne, les jeudis 14 et 21 décembre, de 10 h. à 22 h. Par contre, le Super Marché sera ouvert dès 8 h.

\*\*\*\*

Lundi 18 décembre, ouvert également dès 8 heures.

### Propositions de Noël au super marché

Champagne Vve Guérin Epernay, mi-sec, notre exclusivité 7 dl **1490**

Caviar Malossol Sevruqa 28 gr **990**

Nescafé Gold le bocal de 200 gr **1180**

Ananas Dôle 358 gr égoutté 10 tranches **1.-**

Bordeaux A.C. 1976 Château La Rose du Pin 7 dl **495**

Marrons glacés Alemagna 20 pièces 390 gr **1685**

### NOËL SHOPPING

Pour faciliter vos achats de Noël, le magasin sera ouvert tous les jours, sans interruption de 8 h. à 18 h. 30. Samedi 17 h.

### Cadeaux parfumés

#### POUR DAMES

« Courant » de Helena Rubinstein

« Cabriole » de Elisabeth Arden

« Blasé » de Max Factor

« Fidji » de Guy Laroche

#### POUR MESSIEURS

Deux nouvelles lignes de soins « Derrick » d'Orlane et « Mark Cross » aux senteurs riches.

Des cadeaux de classe richement emballés.

Aux deux nocturnes, un cadeau vous sera offert.

### Offrez nos bons-cadeaux

En cas de doute ou d'hésitation offrez un bon-cadeau de Fr. 5.-, 10.-, 20.-, 50.- ou 100.-

En vente à nos caisses d'étages

### BONS CADEAUX-DISQUES

au rayon de disques, 2<sup>e</sup> étage



### Cette semaine au bar/tea-room

Tous les jours un menu différent

**550**

Notre menu pour la nocturne du jeudi 14 décembre

Rosbeef - gratin de pommes de terre et salade plus un verre de vin Gamay gratuit

**550**

### CONCERT - MUSETTE

avec J.-P. Hirt et son accordéon électronique, de 19 à 22 heures

Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.

### OFFRES D'EMPLOIS

## Iemrich + cie

cadres soignés

engagerait pour janvier 1979 ou époque à convenir:

### mécanicien ou aide-mécanicien

connaissant le réglage de petites machines de production. Le candidat sera appelé à seconder le chef d'atelier et à le remplacer en cas d'absence.

Prière de faire offres ou de se présenter, après préavis téléphonique: rue du Doubs 163, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 19 78.

### Salon Hubert

GASTON MEROZ

Rue de la Balance 14

Tél. (039) 22 19 75

Un tarif étudié vous permet d'être toujours bien coiffée

Shampooing mise en plis **Fr. 11.-**

Teinture soignée **Fr. 25.-**

Permanente dès **Fr. 25.-**

à l'huile de vison **Fr. 32.-**

traitante aux protéines **Fr. 40.-**

Des coiffeuses de premier ordre

Maîtrise fédérale



### LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

## MAGNIFIQUE ÉVENTAIL DE VERRES EN CRISTAL



LA PURETÉ ET L'ÉCLAT DU CRISTAL DONNENT PLUS DE VALEUR À VOS VINS ET CRÉENT UNE AMBIANCE AGREABLE

VOUS TROUVEREZ LE CHOIX CHEZ VOTRE SPÉCIALISTE :

## A. & W. KAUFMANN & FILS

P.-A. KAUFMANN, Succ.  
Marché 8 - 10  
LA CHAUX-DE-FONDS

### À NOTRE PREMIER ÉTAGE

notre exposition de cuivres, fers forgés, céramiques vous aidera dans le choix de vos cadeaux

ICI ● VOTRE ANNONCE aurait été lue!

### Voulez-vous gagner davantage?

Nous cherchons quelques

## représentants

(activité précédente peu importante) pour la vente de nos articles de marque de première classe dans des rayons libres.

Nous demandons :

- assiduité et engagement total

Nous offrons :

- position de vie assurée
- assistance de vente continuelle
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14'833 Rb Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

### OFFRES D'EMPLOIS

#### FABRIQUE DE BOITES OR

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

## modéliste-créateur tourneurs personnel masculin

pour différents travaux de perçage dans l'acier (travail dans l'huile)

Se présenter sur rendez-vous à:

CRISTALOR S. A.  
Ravin 19 - Tél. (039) 22 15 41  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Noël œcuménique: fête de la fraternité



Noël des personnes âgées, Noël des isolés, des infirmes: ils étaient près de 400 à répondre dimanche après-midi dans la grande salle de Notre-Dame de la Paix à l'invitation des Paroisses protestantes de l'Abeille, de St-Jean, des Forges, des Paroisses catholiques du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de la Paix.

Ainsi, chaque année à la veille de Noël — et ceci depuis dix ans — un comité interparoissial formé d'une trentaine de personnes dévouées et bénévoles met tout en œuvre afin de procurer à ses hôtes des moments de détente et de réjouissance. Une belle manifestation qui, sans bruit, sans collecte, sans subvention officielle, mais avec beaucoup d'amour et d'imagination est devenue au fil des ans une tradition.

Ce ne fut pas sans émotion que M. Marcel Chenux qui durant dix ans fut la cheville ouvrière de ces fêtes œcuméniques de Noël exprima le désir de se démettre de sa fonction de président. Avec chaleur et aussi un brin de nostalgie, l'assemblée tout entière lui témoigna dimanche sa reconnaissance. Ce fut ensuite l'occasion de saluer le nouveau président du comité, M. Michel Blanc et le vice-président, M. Eric Monnier.

Noël de joie, Noël de fraternité, voilà qui pourrait résumer la fête de dimanche après-midi. Charme, bon goût, sensibilité, qualité artistique, telles furent les faveurs du programme au cours duquel l'assistance ravie applaudit les nombreuses productions des classes de danse de Mme Chr. Baratelli et du chœur d'enfants « Les Petits Cor-

beaux » de La Chaux-du-Milieu dirigés par M. L.-Al. Brunner.

Le pasteur Michel Pétremand apporta le salut des paroisses organisatrices, alors que devant le sapin illuminé, l'abbé Léon Chatagny adressa le message de Noël.

Une riche collation, des gerbes de cadeaux, des chants, des témoignages d'amitié: un bel après-midi.

(E. de C. - photo Impar-Bernard)

## Ménagez l'eau, svp!

Si les communes voisines ont dû tirer plus vite que nous la « sonnette d'alarme », La Chaux-de-Fonds commence à connaître, elle aussi, de très sérieuses inquiétudes concernant le ravitaillement en eau potable. Le débit des sources diminue, et la part de l'alimentation qui dépend de la réclamation est de plus en plus prépondérante. On sait qu'en temps normal déjà, la ville doit compter sur l'appoint que représente cette technique de réclamation des sources par l'eau de l'Areuse pompée dans des installations qui arrosent les terrains alimentant les sources. Actuellement, la pénurie serait flagrante sans ce système. On en est même à « réalimenter » l'Areuse grâce aux quelques 10.000 litres-minutes pompés au fond des mines d'asphalte de la Presta, eau dont La Chaux-de-Fonds, on le sait, a la concession... C'est dire que l'économie d'eau est de rigueur. De manière générale, certes, on ne peut pas dire que la population chaux-de-fonnière se

distingue par un esprit particulier de gaspillage du précieux liquide. Contrairement à bien d'autres villes aussi, La Chaux-de-Fonds récolte ici le fruit des efforts et investissements consentis pour assainir le réseau de distribution, qui compte ainsi un minimum de fuites. Mais l'automne exceptionnellement sec que nous avons connu et qui perdure impose maintenant une vigilance encore plus draconienne. En attendant des précipitations ardemment souhaitées, la population est donc invitée à se montrer circonspecte dans l'utilisation de l'eau. En particulier à ne jamais laisser couler inutilement des robinets, à réparer les installations défectueuses telles que chasses d'eau qui coulent, etc, à bannir les rinçages superflus de linge, de légumes ou autres ainsi que l'utilisation de l'eau courante comme moyen de refroidissement ou de rafraîchissement, à limiter au strict minimum, en nombre et en quantité, les bains, les lavages de voitures, etc. (k)

## tribune libre • tribune libre

## A propos de fumée...

Non, ce n'est pas au sujet de ces sinistres fumées (anémomètre « officiel » de La Chaux-de-Fonds) dont on parle beaucoup ces temps, que je me permets d'écrire dans cette rubrique... Mais c'est de la pollution dont beaucoup de « braves » spectateurs, dits sportifs sont responsables: la « fumée » qui infecte joueurs et public lors de certains matchs de hockey, à la patinoire des Mélézes.

En effet, lors de la rencontre avec Bièche, mardi dernier, le record semblait être battu. C'était la grosse affluence (7500 spectateurs, selon la presse), dont un grand nombre d'enfants. Or, ne dit-on pas à longueur d'année aux élèves que la fumée, c'est nocif, dangereux pour la santé? Ne les punition pas, parfois, lorsqu'ils sont attrapés à fumer aux abords des collèges? Pourtant, mardi soir, c'était l'exemple le plus ridicule que des adultes pouvaient donner à des jeunes; de plus, on les intoxiquait.

pendant trois heures, que pour les non-fumeurs et joueurs de supporter cet air pollué?

Ne pourrait-on pas prendre exemple sur le Canada, où la fumée est interdite de façon très stricte dans l'enceinte des patinoires couvertes? Ou bien, craint-on à La Chaux-de-Fonds d'en venir à de telles mesures, de peur de perdre une partie du public?  
Jean-Daniel CAVIN  
La Chaux-de-Fonds

## Merci à une inconnue!

Le Conseil communal a eu la très agréable surprise de recevoir d'une dame de la ville qui a conservé l'anonymat une somme de 20 fr. à titre de remerciements à la commune pour la « parure de fête » installée à l'Avenue Léopold-Robert pendant la période de Noël.

Peu accoutumés à un tel geste auquel il est très sensible, le Conseil communal tient à exprimer sa reconnaissance à cette inconnue. Etant donné les circonstances, il ne peut le faire que par le canal de la « tribune libre », avec l'espoir que sa correspondante le lira.  
Le Conseil communal  
de La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Nous étions pris dans une sorte d'atmosphère bleutée. C'était comme si nous regardions un film avec un projecteur dont l'objectif est sale ou mal réglé. Et naturellement, sur les gradins, c'était encore pire qu'ailleurs. (Est-ce pour cette raison que les enfants n'y sont pas autorisés?)

Alors, malgré le grand plaisir que j'ai d'assister à un match de hockey, je préfère, dorénavant, rester à la maison.

Cependant, ce sont les joueurs qui sont à plaindre. Comment peuvent-ils encore, dans de telles conditions, fournir un effort aussi intense, comme celui de mardi soir?

Les fumeurs appartiennent à une minorité. N'imposent-ils pas leur « loi » à la majorité? Ne savent-ils pas qu'il est plus facile de s'abstenir de fumer

## La matinée des « acheteurs malgré tout »



Selon une tradition désormais bien implantée et largement appréciée, les personnes âgées, les handicapés de tous âges, ont pu hier matin s'adonner « comme tout le monde » aux achats de cadeaux de Noël. Manifestation notamment plus sociale que commerciale,

cette matinée des « acheteurs malgré tout » a de nouveau attiré une foule d'intéressés, pour qui elle constitue non seulement une occasion utile d'échapper à la bousculade générale, mais aussi un dérivatif bienvenu, et un moyen de se sentir « dans le coup ». Organisée par les Grands Magasins Au Printemps, dont le personnel se prête avec gentillesse au service particulier qu'elle requiert, la matinée a bénéficié comme d'habitude aussi de la collaboration de Pro Infirmis, de Pro Senectute et des aides bénévoles de la Croix-Rouge locale. Un parking était réservé aux clients de cette matinée, qui trouvaient autour et dans le magasin toutes les aides et facilités requises: chaise roulante à disposition, bras sécurisables pour faciliter l'entrée, chaises de repos disséminées dans les rayons, infirmerie prête à intervenir au besoin, lifter, vestiaire, etc. Outre le plaisir que représentait à elle seule une promenade tranquille entre les rayons et les diverses expositions spéciales de fêtes, ou, pour les enfants spécialement, les jeux et jouets en démonstration, tous les visiteurs ont encore eu celui de recevoir quelques petits présents, chocolats, jouets, etc., ainsi qu'un café gratuit au bar. (Imp-photos Impar-Bernard)

## communiqués

Contribuez au « Budget des autres », au budget si serré de ceux qui voient en cette fin d'année s'accumuler les factures de chauffage et de vêtements et qui, pour cette raison, ne peuvent se réjouir avec les autres. Centre social protestant, Neuchâtel cc 20-7413; La Chaux-de-Fonds, 23-2583; Caritas, Neuchâtel, 20-5637. Par mesure d'économie, il ne sera pas accusé réception des versements.

Salle de musique: Demain soir, 20 h. 15, le prestigieux pianiste Alfred Brendel donnera un récital Schubert dans le cadre des concerts d'abonnement de la Société de musique.

## L'IMPARTIAL

Dès maintenant  
décembre gratuit

Bulletin  
de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le:

je paierai par 3 - 6 - 12 mois \*

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Domicile: \_\_\_\_\_

No postal: \_\_\_\_\_

Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

ABONNEMENTS: 3 mois Fr. 32.-; 6 mois Fr. 61.-; annuellement Fr. 115.-.

Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement. \* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

## Saint Nicolas aux « Perce-Neige »



150 personnes ont assisté mercredi dernier au Centre éducatif des « Perce-Neige » à la fête de Saint Nicolas. Cette soirée organisée entièrement par l'équipe éducative avec la collaboration des enfants du Centre a permis aux parents ainsi qu'aux frères et sœurs de se retrouver dans une ambiance sympathique.

Après un montage audio-visuel mettant en scène tous les élèves de l'école, Saint-Nicolas arriva, la hotte plei-

ne de cornets qui eurent tôt fait de changer de propriétaire!

La partie spectacle terminée, tout le monde put goûter aux joies du buffet. Une délicieuse sangria-maison chassa pour quelques instants, les soucis quotidiens.

En résumé, une soirée réussie et un plaisir partagé, tant par les organisateurs que les invités. (cp -hoto Impar-Bernard)

## état civil

LUNDI 11 DÉCEMBRE

## Naissances

Jacquat Adrien Stéphane, fils de Marcel Stéphane et de Charlotte Marie Berthe, née Poupon. - Pumar Susana, fille d'Adolfo et de Purificación, née Garcia. - Theurillat Delphine Ilka, fille de Pierre-Yves Louis et de Marie-Hélène Paule, née Souiller. - Jobin Valérie, fille de Jean Pierre Léonard et de Christine Béatrice, née Nicoud. - Castagna Jony, fils de Aldo et de Anna, née Manes. - Haenni Mikael, fils de Bernard Marc et de Marie Claude, née Sester. - Sonderegger Isabelle, fille de Jean Philippe et de Marianne, née Steiner.

## Promesses de mariage

Perregaux-Dielf Daniel Denis et Membrez Patricia. - Claude Daniel et Haemmerli Silvia.

## Décès

Castellani, née Bruny Emilie, née le 6 août 1893, épouse de Castellani Elvezio Francesco. - Biedermann, née Calame Angèle Irma, née le 2 novembre 1894, veuve de Biedermann Jules Albert. - Guyot née Pedretti, née le 5 novembre 1902, veuve de Guyot Marcel. - Grandjean-Perrenoud-Contesse, Jenny, née le 23 septembre 1902, célibataire. - Schwald Armand Marcel, né le 19 septembre 1919, époux de Encarnacion, née Cano, dom. Corcelles (NE).

## mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.

Vivarium: 14 - 17 h.

Biblioth. Ville: expos. d'illustr. suisses de livres d'images, 17-20 h.

Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. expos. Ung No Lee.

Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition faune marine.

Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-17 h.

Centre de Rencontre: Croquis J. P. Perregaux, 20 h. 30-22 h. 30. Expos. inform. drogue, 16-18 20-22 h. 30.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.

ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Piscine N.-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30 - 17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.

Le Scotch: Bar-dancing.

Club 55: Dancing.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-dancing.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, (le matin). Non-réponse, 23 20 16.

Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.

Permanence des jeunes (D.-P.-Bourquin 55) 9 - 21 h., tél. 22 12 73.

Ludothèque: Serre 3, 16 - 18 h.

Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.

Boutique 3e âge (r. Temple-All. 23): lundi au vendredi, 14 - 17 h.

SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 36 71 ou 23 75 25.

Armée du Salut: poste de secours, tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Coop 1, rue Neuve 9.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 ou 23 74 81.

Service soins à domicile: tél. 23 41 26.

Planning familial: tél. 23 56 56.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.

Police secours: tél. No 117.

Feu: tél. No 118.

## CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, La ballade des Dalton.

Eden: 20 h. 30, Driver; 18 h. 30, Camp d'amour pour esclaves blanches.

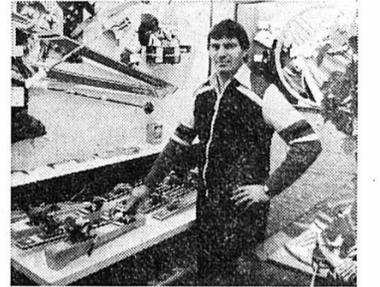
Plaza: 20 h. 30, Intérieur d'un couvent.

Scala: 20 h. 45, Midnight Express.

## PUBLIREPORTAGE

ENCORE UN NOUVEAU MAGASIN!

## ALL STAR SPORTS



Le visiteur se sentira tout de suite à l'aise, car la surface de vente, bien conditionnée, permet à l'œil de l'acheteur d'avoir une vue complète des articles proposés, pas de grands panneaux avec des prix comme ceci et comme cela, tout est discret, quelques marques, connues et réputées sont signalées et sont en bonnes places.

Pour le sportif qui sait ce qu'il veut il trouvera facilement l'article qu'il désire. Si le client désire un conseil avisé, LEO EICHMANN et sa collaboratrice seront à votre disposition. ENCORE UN NOUVEAU MAGASIN, d'accord, mais il a un côté très sympathique. ON Y PARLE «aussi» SPORT et avec un connaisseur...

## Léo Eichmann

s'est fixé UN BUT: TRÈS BIEN VOUS SERVIR.

La Chaux-de-Fonds, 72, av. Léopold-Robert. P 27405

Les commerçants loclois vous souhaitent de joyeuses Fêtes

L'ART DU MEUBLE des Prix miniatures (à côté de l'Union de Banques Suisses) meubles, rideaux et tapis Rue de France 4 LE LOCLE tél.039/3138 85

De 100 à 350 MILLIONS D'ANNÉES l'âge des FOSSILLES en vente chez MINÉRAUX ES eric schwab COQUILLAGES Rue du Temple TABACS Le Locle

Le magasin des Services Industriels Rue M.-A.-Calame 10 Téléphone (039) 3147 22 Le Locle sera ouvert les 13 et 20 décembre jusqu'à 22 h. Pour rappel: visitez notre vitrine: « Concours de décembre »

Au Locle À LA RUE D.-JEANRICHARD 35 vous trouverez des CADEAUX pour bébés et petits enfants ENSEMBLES - OVERALS COLLANTS - PYJAMAS pour dames TOUTE LA BELLE LINGERIE COTON ET LAINE - ROBES DE CHAMBRES CHAUDES - COLLANTS ET BAS - MOUCHOIRS-POCHETTES un beau choix de LAINES ET COUSSINS À BRODER au Vieux Moutier Mme V. MOSER Magasin de laines Les mercredis 13 et 20 décembre, ouvert jusqu'à 22 heures. LE MAGASIN sera fermé du 27 décembre au 2 janvier

POUR NOËL BEAU CHOIX DE CADEAUX COUTELLERIE P.-A. VERMOT Succ. de MATTHEY-CHESSI COUTELLERIE - ÉTAINS CRISTAL - CUIVRE LISTE DE MARIAGE LE LOCLE - Daniel-JeanRichard 21 Tél. (039) 31 48 27 Les 13 et 20 déc. ouvert jusqu'à 22 h.

ACCOMPAGNEZ vos cadeaux de quelques belles FLEURS et la joie d'offrir sera double COSTE FLEURS - Côte 10 LE LOCLE Tél. (039) 31 37 36

SANISPORTS Rue du Temple - LE LOCLE PROFITEZ DE nos prix très étudiés

QUALITÉ, CHOIX, EXCLUSIVITÉ ! JUPES BLOUSES Boutique Gilbert Schwab Place du Marché Le Locle

TAPIS MUR À MUR DEVIS - CONSEILS Botteron tapissier Envers 11 - LE LOCLE - Tél. (039) 31 23 85

Chaque jour... Buvez bon! le BonDouze Vin rouge sélectionné de Jumilla (Espagne) Les Fils d'Edouard PICARD S.A., importateur - Le Col-des-Roches - Chez votre épicier habituel - Importateur: PICARD Le Col-des-Roches

PUBLICITÉ ACTIVE, COMMERCE ACCRU!

AUX QUATRE PATTES LE LOCLE - Rue de France 21 Pour les fêtes pensez à leur offrir UN CADEAU Pour tout achat de Fr. 10.- un petit cadeau Ouverture: de 8 h. à 11 h. 45 et de 14 h. à 18 h. 30 SAMEDI fermeture à 16 h. Dès janvier OUVERTURE du SALON DE TOILETTAGE ultra-moderne Prendre rendez-vous svp.

Votre journal: L'Impartial

Un cadeau de marque et de classe s'achète chez le spécialiste qui vous assure en tout temps un service après-vente de qualité. PIERRE MATTHEY HORLOGER - BIJOUTIER DIPLÔMÉ saura bien vous conseiller! Bijoux - Montres Pendules Orfèvrerie LE LOCLE Rue Daniel-JeanRichard 31 chèques fidélité

TOUS AU LOCLE DEMAIN SOIR mercredi 13 décembre GRANDE ANIMATION COMMERCIALE NOCTURNE jusqu'à 22 heures De bons achats dans une bonne ambiance auprès des commerçants indépendants de détail

CADEAU Pour votre palais un plaisir de gourmet L'ÉCUSSON LOCLOIS De délicieux pralinés surfins Une spécialité Jean AMSTALDEN chocolatier-confiseur Le Locle

## Au Conseil général du Locle

## Budget 1979: un choix et un vote de saison

Trois lignes de force caractérisent principalement le budget 1979 de la Ville du Locle, à savoir: recherche d'un équilibre, amortissements importants, intense programme de travaux.

Dans notre édition de samedi dernier, nous avons dit ce que fut la séance du Conseil général, aboutissant à l'acceptation du budget tel qu'il a été présenté. Seul le groupe radical s'y est opposé, solidaire en cela d'une longue et ferme déclaration de M. Francis Jaquet.

## BONI FINANCIER

Revenant aux chiffres publiés dans le message du Conseil communal et parce qu'ils tiennent compte de la récession économique, il ressort que le budget financier présente un boni de 1.006.140 fr., les recettes du ménage communal étant estimées à 26.902.845 francs, alors que les dépenses courantes sont budgétées à 25.896.705 fr.

Après les amortissements légaux, répartis dans les comptes, y compris les services industriels, qui s'élevaient au total à 1.973.960 fr., les charges budgétaires se soldent par un excédent de 967.820 fr.

Si nous assistons d'une part à une diminution des charges nettes communales d'environ un demi-million de fr., due principalement à la baisse des taux d'intérêt, à la consolidation ou à la reconversion d'emprunts à des taux plus faibles, nous assistons également, hélas! à une très nette et préoccupante diminution des ressources fiscales de la

part des personnes morales, qui atteignaient 2.795.000 fr. en 1974 et qui sont budgétées, pour l'année prochaine, à moins d'un million.

## INTERVENTIONS NOMBREUSES

Les débats, nous l'avons dit, ont été marqués par des flots d'éloquence; les conseillers généraux étant intervenus fréquemment, au nom de leurs groupes respectifs, faisant part de quelques remarques et critiques auxquelles le Conseil communal n'est pas resté insensible. On ressent de part et d'autre la volonté, avant tout, de gérer sagement les comptes de notre ménage communal, volonté marquée par le désir d'éviter toutes dépenses inutiles, sans compromettre toutefois l'avenir de la cité.

Il est en effet indispensable — et chacun l'a compris — de procéder aux investissements et travaux nécessaires à l'entretien de notre patrimoine, de maintenir ou d'assainir son infrastructure et d'envisager l'avenir avec sérénité, quelle que soit la malice des temps et quelles que soient également les conditions de la conjoncture économique.

La mère-commune des Montagnes neuchâteloises doit se tenir prête à faire face à un redémarrage de ses industries dont la diversification, demain peut-être, pourrait la promouvoir à nouveau dans une ère de prospérité qui fut celle que nous avons connue dès après la fin de la deuxième guerre mondiale.

ce principe ne soit plus entièrement respecté.

Les travaux relatifs aux Services industriels s'inscrivent dans le cadre d'un programme établi au début de la législature, mais dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs années. Le service des eaux exige, pour la sécurité de l'approvisionnement de la ville en eau potable, la rénovation, l'aménagement ou la reconstruction de très nombreux captages, puits et sources. Quant au raccordement de la ville au réseau de gaz naturel, il exigera, s'il se réalise — ce qui est probable — le remplacement impératif de plusieurs kilomètres de conduites défectueuses. Enfin, les investissements consentis au service de l'électricité autoriseront une plus grande continuité dans la distribution d'énergie, les interruptions de courant étant encore à ce jour, trop fréquentes.

## LE PRIX DU GAZ

En ce qui concerne le prix du gaz, la commission, dans sa majorité, s'est ralliée au point de vue du Conseil communal, qui est d'avis qu'il est nécessaire d'attendre le moment où l'on aura davantage de renseignements au sujet du raccordement au gaz naturel, sur ses incidences sur le matériel — chauffe-eau, cuisinières à gaz ou compteurs — avant de décider une augmentation.

## Précisions...

...que l'emprunt que le Conseil communal est autorisé à contracter ne constitue pas une nouvelle charge pour les finances communales, les 2 millions qui en font l'objet étant destinés à consolider divers emprunts à court terme.

D'autre part, et parce que de mémoire des plus anciens conseillers généraux, les débats pour le budget n'ont jamais été aussi longs, nous renvoyons nos lecteurs, pour les interventions qui pourraient les intéresser, au compte rendu officiel de cette dernière séance, qui paraîtra sous peu dans nos colonnes.

Sans doute est-ce cette dernière prise de position qui devait provoquer l'énergique intervention de M. Francis Jaquet, au nom du groupe radical, qui n'admet pas que le service du gaz, depuis douze ans, soit déficitaire et qu'une nouvelle fois, l'année prochaine, l'exercice se solde par une perte de près d'un demi-million de fr. Dans ces conditions, le groupe radical refusera le budget 1979 si, au cours de cette séance, le Conseil communal ne s'engage pas à présenter d'ici au mois de juin 1979, de nouvelles propositions prévoyant dans une première étape, le réajustement partiel du tarif du gaz afin de diminuer d'un tiers environ le déficit chronique de ce service.

Revenant d'une manière générale aux débats qui ont animé, en l'alongeant jusqu'à 23 h. 20, cette dernière séance du Conseil général, précisons qu'ils furent toujours empreints de courtoisie, les témoins des quatre partis politiques en présence s'étant abstenus de toute démagogie. Tous, sans doute, savent que l'époque, hélas! n'est plus à l'euphorie et que nous sommes tous, sans exception, confrontés aux dures réalités d'une situation qui n'a rien d'enviable, mais qui doit néanmoins ne pas faire céder au découragement.

(rm)

## Entre Monts et Communal

## Nouveaux horaires CFF et CJ

Les projets d'horaires des chemins de fer et autres entreprises de transport pour la période bisannuelle du 27 mai 1979 au 30 mai 1981 peuvent être consultés à la Préfecture des Montagnes, à La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'au poste de la police cantonale du Locle.

Pour plus de détails concernant cette mise à l'enquête, nos lecteurs voudront bien se reporter en page 3 (comm.)

## memento

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.  
Bibliothèque de la ville: prêt du lundi au vendredi, 14 h. 30 - 18 h. 30.  
Pharmacie d'office: Philippin jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.  
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
Planning familial: tél. 23 56 56.  
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.  
Service aide-familiale: tél. 31 41 44. (heures repas) ou 31 49 70.

## Prudence sur les lacs des Brenets et des Taillères

Aussi bien aux Brenets que dans la haute vallée de La Brévine, la basse température qui fut celle de la semaine dernière, a provoqué le gel et la formation d'une faible couche de glace dans les Bassins du Doubs et sur le lac des Taillères.

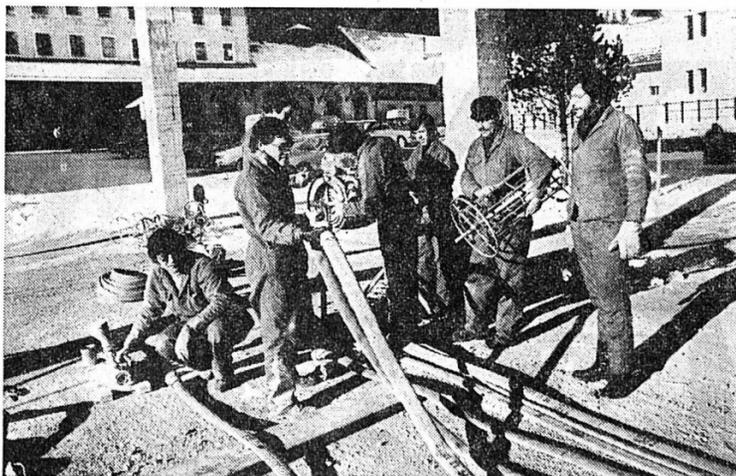
Toutefois, la solidité de la glace n'est pas suffisante pour supporter le poids des patineurs et la plus grande prudence est de rigueur, ainsi que le recommandent vivement l'Electricité neuchâteloise, propriétaire du lac des Taillères et les

autorités, celles du village des Brenets en particulier, riverain du Doubs; toutes déclinant une quelconque responsabilité en cas d'accident.

C'est ce que semblaient ignorer, dimanche, les quelque cinquante patineurs véritablement imprudents qui évoluaient sur le lac des Taillères, dont les bords nord et sud n'étaient « pris » que de quelques centimètres de glace, entièrement recouverts d'eau. (rm)

## A la protection civile

## Service de parc et travaux de rétablissement



C'est avec le sourire que les hommes de la PC accomplissent leur besogne.

Chaque année, à pareille époque, il est nécessaire de procéder au contrôle et à la remise en état de l'abondant et précieux matériel de la protection civile, déposé essentiellement dans ses locaux du Col-des-Roches. Il s'agit avant tout de le préserver des dégâts qui pourraient intervenir si l'hiver devait être particulièrement rigoureux.

Et c'est précisément ces jours-ci qu'une vingtaine d'hommes, sous la conduite de M. Thomas Scheurer, chef de la protection civile du Locle, secondé dans sa tâche par MM. Mägerli et Strauven, de l'Office cantonal de cette même organisation, sont occupés à ces différents travaux.

Ainsi pour protéger les conduites souples des effets de la moisissure, celles-ci, grâce à un système ingénieux, sont soumises à une pression de huit atmosphères, puis réparées si c'est nécessaire et enfin, l'intérieur caoutchouté de chacune d'elles, toujours par forte

pression, est saupoudré de talc. Ce produit, en effet, est particulièrement efficace pour conserver à la matière toute sa souplesse et son étanchéité.

Quant aux moto-pompes, d'autre part, elles sont mises en marche, puis elles tournent durant deux heures environ, une dernière fois avant l'hiver, puis soumises à un traitement spécial, sous forme d'une application d'un super-lubrifiant qui les protège efficacement contre les rigueurs de l'hiver, l'humidité et les changements de température.

Il faut relever que le traitement dont il s'agit permet une remise en marche immédiate des pompes, celle-ci étant absolument impérative s'il était nécessaire d'utiliser ces engins en cas d'incendie ou autre sinistre, ou pour l'établissement des relais indispensables à l'alimentation en eau d'un quartier qui, pour diverses raisons, pourrait en être privé.

Relevons que l'ambiance du groupe, durant ces trois jours, fut excellente, chacun des hommes qui y a participé ayant accompli volontiers, voire avec le sourire, la tâche qui lui est confiée, prenant conscience en même temps de l'importance et de la valeur considérable du matériel mis à la disposition de la population en cas de catastrophe. (rm)

## état civil

## MERCREDI 6 DÉCEMBRE

## Naissance

Müller Romuald, fils de Müller, Christian Martial et de Christiane Thérèse née Clénin.

## Promesses de mariage

Marotte Hervé André et Sigrist Rosmarie Anna.



## Revenus communaux

En examinant tous les chapitres du budget de l'année prochaine, il est intéressant d'en connaître mieux tous les détails et nous reproduisons ci-dessous

les recettes et les dépenses du chapitre des revenus de notre ménage communal.

Dépenses	Recettes	
Intérêts actifs et dividendes	4.000.—	849.240.—
Immeubles locatifs	607.115.—	1.296.625.—
Domaines	21.295.—	23.850.—
Terrains	—	15.680.—
Forêts	166.110.—	178.000.—
Impôts	80.000.—	14.380.000.—
Taxes	—	1.074.500.—
Recettes diverses	—	638.300.—
Services industriels	195.500.—	334.700.—
Récapitulation des revenus communaux	1.074.020.—	18.790.895.—

## Charges communales

Une fois encore, il faut rappeler que les services sont nombreux, qui émarginent au budget communal, indépendamment des amortissements et des intérêts de la dette et des frais d'emprunts.

Dépenses	Recettes	
Intérêts passifs et frais d'emprunts	3.651.445.—	—
Frais d'administration	2.512.270.—	161.570.—
Hygiène publique	234.830.—	67.815.—
Instruction publique		
Enseignement primaire	2.942.525.—	1.473.220.—
Enseignement ménager	185.805.—	86.425.—
Enseignement secondaire	4.451.330.—	2.423.300.—
Enseignement commercial	548.120.—	230.700.—
Enseignement professionnel	421.320.—	5.180.—
Enseignement technique	3.553.980.—	2.750.500.—
Institutions parascolaires	577.040.—	91.800.—
Sports, loisirs et culture	1.012.570.—	144.800.—
Travaux publics	3.114.520.—	418.740.—
Police	1.008.630.—	40.400.—
Oeuvres sociales	1.738.300.—	90.000.—
Dépenses diverses	843.960.—	127.500.—
Récapitulation générale des charges communales	27.870.665.—	26.902.845.—

L'excédent des charges budgétaires est ainsi de Fr. 967.820.—.

## Programme des travaux pour 1979

**Bâtiments:** Entretien des immeubles communaux, 200.000 fr.; réfection de la façade de l'Hôtel de ville, 100.000 fr.; toiture de l'immeuble Mont-Pugin 9, 30.000 fr.; rénovation d'une salle du Musée des Beaux-Arts, 80.000 fr.

**Génie civil:** Sens unique nord (4e étape), 480.000 fr.; canalisation des fougères, 120.000 fr.; cour du collège de Beau-Site, 45.000 fr.; trottoir (Primevère ou Bosses), 180.000 fr.

**Véhicules:** Une fraiseuse à neige, 170.000 fr.

**Frais d'équipement:** Achat de machines pour le Technicum neuchâtelois, 200.000 fr.; Musée d'histoire naturelle (agrandissement et agencement), 45.000

francs; Services industriels, 924.250 fr.

Il est intéressant de noter, à ce sujet, que le Conseil communal a observé le principe selon lequel le coût des travaux d'un exercice ne devait pas dépasser les amortissements comptables légaux, c'est-à-dire environ deux millions de fr. en 1979. Cette politique permettait de ne pas accroître l'endettement, mais en raison des amortissements comptables légaux portant sur des valeurs actives à amortir toujours plus faibles, entraînant la réduction des facultés d'investissement, tout en hypothéquant en conséquence le développement et le maintien de nos infrastructures, il est possible à l'avenir, que

## Aux Ponts-de-Martel

## Belle soirée avec la Croix-Bleue

La société de la Croix-Bleue des Ponts-de-Martel a organisé, dernièrement une soirée musicale et cinématographique. Celle-ci a connu une belle affluence puisque l'on dénombrait environ 200 personnes.

Cette soirée récréative a commencé par quelques interventions fort réussies de la fanfare. Puis la relève a été assurée par les jeunes membres de l'Espoir qui ont enchanté l'auditoire.

Enfin ce fut le moment de laisser M. Hans Mägli de la Côte-aux-Fées présenter quelques films. Le premier tourné dans les rues de Lausanne, lors du défilé de mille jeunes filles et jeunes gens, le lundi du Jeune; ces jeunes font partie d'une organisation appelée Jeunesse en Mission. Il s'agissait là d'un film inhabituel et très intéressant. Le cortège s'était arrêté devant les

portes du comptoir. Le second film portait le titre de « Lumineuse Ardèche ». Le public se trouvait tout à coup plongé dans une nature sauvage parmi les troupeaux de chèvres.

Le dernier film s'intitulait « Le dernier cavalier »: il représentait le dernier cours de répétition des dragons, dans les Montagnes neuchâteloises et en plein hiver. Puis le public se trouva transporté au Valais, dans le Val d'Hérens avec des prises de vue splendides.

Le message de la soirée a été apporté par M. Rey, directeur de la maison de Pontarousse accompagné de quelques pensionnaires.

La veillée s'est achevée au bas de la dalle de Paroisse autour d'une tasse de thé, dans la bonne humeur et la joie. (ff)

☆☆☆☆☆☆ Pour vos achats de Noël, jeudi 14 décembre ☆☆☆☆☆☆



tous les magasins de l'Association « Vivre La Chaux-de-Fonds » resteront ouverts



☆☆☆☆☆☆ en nocturne jusqu'à 22h.00 ☆☆☆☆☆☆

# Actions DENNER

Prix actions valables dès le 12.12.78



## Planta Margarine végétale

riche en acides gras essentiels

2 x 250 g

~~2.95~~

### 2.55



### Purée de pommes de terre



continent du lait en poudre prête en un tour de main 6 portions

~~2.15~~ 180 g

### 1.65

## Knorr Bouillon de poule

Nombreux mets sont encore meilleurs avec du bouillon Knorr



boîte économique

~~17.90~~ 1 kg

### 14.90



## Rioja Paternina Banda Azul 1974

Mis en bouteilles dans la région de production

~~3.60~~ 70 cl

### 2.80

## Miel du pays garanti pur



1 franc meilleur marché

~~6.95~~ 475 g

### 5.95

## Ricola Sucre aux herbes



~~3.35~~ 400 g

### 2.90

## Delikat

avec 8 repas complets tendres et moelleux

- repas de viande
- repas de poisson



paquet économique

~~3.30~~ 340 g

### 2.80

## Rexona Roll-on Deodorant



nouvelle composition  
● Fleur +  
● Sport  
Antitranspirant

nouveau contenu: 45 ml

~~3.95~~

### 3.25

## BEL SOFT le nouveau bain-crème



aux 2 composants traitants

Crème douce et mousse caressante

200 ml

~~7.50~~

### 5.90

## citron SOLO



Liquide-vaisselle au vrai jus de citron

780 g

~~2.50~~

### 1.90

## Johnson Force



le nettoyant superactif pour fours et grills de Johnson Wax

Classe de toxicité 5S, observer la mise en garde sur l'emballage.

~~3.90~~ 450 g

### 2.90

### AVIS

Les bons à prendre en marchandises chez



doivent être présentés jusqu'au 30 décembre 1978 dernier délai.

A vendre à la gare des Hauts-Genèves

### entrepôts

Prix favorables.

S'adresser à Nuding S.A., La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 25 11 11 (interne 22).

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 45 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

#### Chambres à louer

INDÉPENDANTE, meublée, avec cuisinette, part au bain. Tél. (039) 22 44 85.

#### A vendre

2 PNEUS NEIGE 155-12 en bon état. Tél. (039) 26 01 71.

CAMERA Rollei super 8 SL 82, Fr. 200.— ainsi qu'un projecteur et caméra 2 x 8, Fr. 80.—. Le tout en parfait état. M. Robert Matthey, Progrès 147, Ville, tél. (039) 23 75 03.

SOULIERS DE SKI À BOUCLES: 1 paire gr. 42 Fr. 10.—, 1 paire gr. 37 Fr. 40.—, 1 paire gr. 37 Fr. 20.—, 1 paire gr. 34 Fr. 10.—, 1 ensemble de ski 10 à 12 ans Fr. 15.—, pantalons de ski gr. 40 à 42 Fr. 10.—, pantalons de ski gr. 10 à 12 ans Fr. 10.—, 1 manteau doublé 8 à 10 ans Fr. 10.—, 1 veste mouton retourné 8 à 10 ans Fr. 10.—, 2 bobs (plastic) Fr. 5.— la pièce. Tél. (039) 26 90 19 heures repas.

4 PNEUS NEIGE Firestone TCA 165-14 (Lancia), peu servis, Fr. 250.—. Tél. (039) 23 87 28 heures des repas.

4 JANTES larges, Sport, 5 trous, pour Commodore avec pneus 50%, 185-70-40. Magnifique bob rouge dossier et siège rembourré. Divers jouets et jeux pour garçon. Tél. (039) 26 05 87 heures repas.

PIANO droit d'occasion. Prix avantageux. Tél. (039) 23 92 88, heures des repas.

CONGELATEUR, marque Hoover trois étoiles, 2 ans, capacité 150 litres. Etat de neuf. Fr. 298.—. Tél. (039) 23 70 85.

#### Demandes à acheter

ACCORDÉON CHROMATIQUE, clavier piano. Tél. (039) 22 47 08.

PIANO, bon état. Tél. (039) 23 56 46.

#### LE LOCLE

#### A vendre

VÊTEMENTS POUR DAME, taille 38-40. Tél. (039) 31 27 81.

OUTILS ET FOURNITURES d'horlogerie, potences, aspiration Roxer. Tél. (039) 31 52 35.

UNE MACHINE À REPASSER, état de neuf. Valeur Fr. 1200.—, cédée Fr. 700.—. Tél. (039) 31 70 49.

CUISINIÈRE électrique, 4 plaques. 1 frigo. 1 vélo d'appartement. Le tout à l'état de neuf. Téléphoner au 039/31 22 04 Le Locle.

DI-50/121278

# Session extraordinaire du Grand Conseil neuchâtelois

## Initiative « atomique »: le Parlement recommandera au peuple de l'accepter

Les Neuchâtelois devront donc se rendre aux urnes pour se prononcer sur l'initiative populaire pour la sauvegarde des droits du peuple dans le domaine de l'énergie atomique. On le sait, le Tribunal fédéral avait désavoué le Grand Conseil qui avait estimé cette initiative irrecevable dans la forme. Elle est revenue hier devant le Parlement cantonal pour y être acceptée. Avec une modification de taille puisque contrairement au projet de décret présenté par le Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé, par 64 voix contre 40, d'en recommander l'acceptation. L'initiative, rappelons-le, voudrait que le gouvernement ne soit plus seul habilité à donner un préavis à la Confédération en matière d'énergie nucléaire. Pour tout projet d'implantation d'une installation nucléaire, le Grand Conseil devrait se prononcer, sa décision devant être ensuite soumise au peuple. Le résultat de ce vote constituant l'avis du canton.

Cette initiative soulevait des questions de fond aussi bien que de forme que les députés ont su intelligemment résoudre. Ils ont fait en sorte qu'aucun retard

ne soit plus apporté à la procédure et ont choisi une voie claire définie par le président de la Commission législative, M. J. Guinand (lib.), en accord avec les présidents de groupe: « L'arrêt du Tribunal fédéral du 5 juillet 1978 conduit à ce que cette initiative soit maintenant soumise au peuple, a-t-il rappelé. Le Conseil d'Etat arrive à la conclusion que l'ensemble de ces questions soit renvoyé à la Commission législative ou à une commission spéciale. Nous craignons toutefois que ce genre de décision soit interprété dans le public comme une manœuvre dilatoire pour repousser encore la consultation populaire. Nous proposons donc de ne pas renvoyer le dossier à une commission et d'entrer en matière, de considérer cette initiative comme une initiative constitutionnelle rédigée de toutes pièces débouchant sur un décret constitutionnel qui viendrait se rattacher à la loi cantonale. Cette procédure permettrait d'aller vite et de se concentrer sur le fond ».

Et c'est bien ce que le Grand Conseil va faire en évitant de sombrer dans un « débat sur le nucléaire ».

C'est sur cette base que la discussion est donc ouverte, l'entrée en matière n'étant pas combattue. Les amendements proposés par M. J. Guinand et consorts pour préciser qu'il s'agira d'une initiative populaire, débouchant sur un décret constitutionnel complétant le droit cantonal, sont acceptés à la majorité évidente.

Par contre, le débat s'ouvre sur la recommandation de vote qui accompagnera cette initiative.

M. J. Cavadini (lib) défend la thèse du gouvernement: proposer au peuple de rejeter l'initiative: « Le projet qui nous est présenté pose la question fondamentale du fonctionnement de nos institutions. Nous ne voudrions surtout pas être accusés de juridisme, mais nous ne voudrions pas non plus que l'on attribue au domaine atomique un statut particulier. Faire du secteur nucléaire un secteur privilégié serait une entorse grave. Le gouvernement est déjà consulté pour donner ses préavis sur des objets tels que la défense nationale ou la sécurité sociale, qui me semblent tout aussi essentielles, et ce, la nous semble normal. Nous ne voyons pas pourquoi, lorsqu'il s'agit d'énergie atomique, il faudrait dorénavant avoir trois avis différents chaque fois. On aboutirait, sans jeu de mots, à une « atomisation » de la démocratie, dont le renforcement serait tout à fait utopique. Ce serait simplement un simulacre de renforcement des droits du peuple, d'autant plus que la décision finale resterait dans les mains de la Confédération qui pourrait aller contre le préavis populaire. Les autorités fédérales ne sont en effet pas tenues de suivre ces préavis, comme cela a été largement démontré. Je ne crois pas que beaucoup de Neuchâtelois de la ville aient eu le sentiment d'être écoutés pour le choix du tracé de la N 5, pas plus que le peuple suisse ne l'a eu lorsqu'il avait refusé une augmentation des prix du carburant. Une démarche comme celle amenée par l'initiative aboutirait à faire croire au peuple qu'une décision peut être prise à son niveau, alors que ce n'est pas le cas,

ce qui ne peut aboutir qu'à des confusions et à un mécontentement. Tout cela ne peut qu'avoir des effets néfastes et trompeurs. De plus, la Constitution cantonale ne doit pas être le reflet de l'actualité, mais contenir des règles qui doivent tendre à devenir permanentes. Nous ne nous prononçons

— par J.-A. LOMBARD —

pas sur le problème de fond de l'énergie nucléaire sur lequel les libéraux sont d'ailleurs partagés. Le dossier de l'énergie nucléaire est passionnel et c'est l'aggraver encore que de faire croire aux citoyens qu'ils peuvent en détenir la clé ».

### DOMAINE PRIVILÉGIÉ

M. F. Borel (soc) a déposé un amendement pour recommander le « oui » au peuple. M. M. Favre (rad) s'y rallie: « Le droit, dit-il, ce n'est pas une sorte de conservation, mais une réflexion permanente. Contrairement à l'avis de M. Cavadini, nous entendons bien montrer que le nucléaire est un domaine privilégié. C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que nous nous trouvons confrontés à un problème qui engage tout son avenir, celui de toutes les générations à venir. C'est la responsabilité de notre génération de faire des choix pour les suivantes, une responsabilité historique qui mérite des mesures spéciales. Il ne s'agit pas de donner des illusions au peuple, de le tromper. Il est assez grand pour savoir discerner un préavis d'une décision ».

« Enfin les partisans du nucléaire lèvent le voile, ajoute M. Miserez (soc). L'initiative proposée est parmi les plus modérées qui aient été présentées en Suisse. Elle demande que le peuple puisse se prononcer après une première décision du Grand Conseil. Actuellement, nous aboutissons à une dictature d'une certaine minorité. Pour

le bon fonctionnement de nos institutions, il est extrêmement important d'adapter le droit à la réalité de circonstances exceptionnelles. Ce que M. Cavadini oublie, c'est que le nucléaire, par les déchets qu'il produit, modifie les choses et hypothèque l'avenir pour des générations. Il ne s'agit pas de phénomènes passagers, mais il s'agit bien de l'avenir de nos enfants et de l'humanité pour des millénaires ».

Le oui à l'initiative obtient encore le renfort de M. J.-P. Renk (opn): « L'adoption peut être recommandée, d'autant plus que ce n'est pas demain que notre canton sera confronté à ce problème », tandis que M. F. Borel estime que les adversaires du oui se réfugient encore derrière le juridisme pour retarder l'échéance. Le Conseil d'Etat, lui, se réjouit que l'on soit sorti de ce juridisme. Le projet proposé, dit M. René Meylan, est l'aboutissement de la recherche la plus honnête possible des solutions les plus convenables possibles: « Nous avons pris note que le Grand Conseil croit qu'il n'y aura pas de confusion dans l'esprit du peuple et que celui-ci comprendra bien qu'il s'agit d'un préavis qu'il pourrait donner, contre lequel les instances fédérales pourraient aller, et qu'il n'en ressentirait, le cas échéant, pas de blessure. Nous nous en remettons à votre sagesse. Si vous croyez que dans cette hypothétique situation, le peuple neuchâtelois ne se sentirait pas frustré, nous voulons bien vous croire. C'est votre interprétation ».

### UN CHOIX POLITIQUE

« Le Conseil d'Etat, poursuit son président, n'entend pas ici se prononcer sur le problème de l'énergie nucléaire. Là n'est pas le débat. Mais nous nous rappelons que déjà dans cette salle, il y a bien des années, nous entendions le conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, disparu depuis, parler de l'immortation des vaches frisonnes en mettant déjà en garde le Grand Conseil contre « les effets génétiques durables qui se feront sentir pendant des millénaires ». Le mot millénaire avait été prononcé. Oui. Aujourd'hui, nous n'avons pas un choix scientifique à faire, mais politique. Comme le disait M. Willy Ritschard, il faut peser les divers aspects de l'intérêt public, l'énergie devant, comme d'autres domaines d'intérêt national, trouver des solutions globales. Si on avait voulu, comme on nous propose de le faire, démocratiser la démocratie en parcelles les décisions, nous n'aurions jamais fait ni chemins de fer, ni autoroutes, ni aménagement du territoire, ni politique sociale efficace. L'intérêt commun exige d'aller au-delà des égoïsmes et il ne faut pas faire de l'égoïsme une raison d'Etat. Nous ne pensons pas qu'il soit utile de fractionner quant au fond les décisions concernant l'énergie nucléaire, et ce n'est d'ailleurs pas le propos de l'initiative. Mais nous ne sommes pas sûrs que le peuple saura faire la différence. Tout en reconnaissant la

### Elections judiciaires

Ensuite de l'élection de M. Jean-François Egli, président du Tribunal cantonal, comme juge au Tribunal fédéral, le Grand Conseil a dû procéder hier à l'élection d'un nouveau président du Tribunal cantonal. C'est M. Yves de Rougemont, actuel président de la Cour d'assises, qui a été désigné à cette fonction par 80 voix sur 104 bulletins. De ce fait, le Parlement a dû procéder à l'élection d'un nouveau président de la Cour d'assises en la personne de M. P.-A. Rognon, juge cantonal, par 95 voix sur 106 bulletins.

### Catastrophe de Vaumarcus

## Rattraper la nappe d'huile pour limiter le désastre

Avant d'attaquer son ordre du jour, le Grand Conseil a entendu une déclaration liminaire de M. André Brandt, chef du Département de police et des travaux publics, qui a fait le point de la situation à Vaumarcus en particulier et sur le Littoral en général où l'on combat la pollution engendrée par la catastrophe ferroviaire de vendredi soir.

L'accident de chemin de fer impliquant deux convois de marchandises s'est produit vers 23h.30 sur territoire vaudois, à 300 mètres de la frontière neuchâteloise, entre Concise et Vaumarcus. La police cantonale neuchâteloise a été alertée vers 0h.30 par un automobiliste de passage puis officiellement vers 0h.45 par la gendarmerie vaudoise. Les secours neuchâtelois sont intervenus vers 1h.20-1h.30. La locomotive tamponneuse avait fait éclater notamment deux wagons citerne contenant chacun 80.000 litres d'huile lourde. 140.000 litres environ se sont échappés de leurs conteneurs immédiatement après le choc, se sont précipités dans les talus et sur la nationale 5 puis se sont déversés dans le lac. Même si les secours étaient intervenus plus rapidement, il n'aurait pas été possible d'endiguer ce flot visqueux, cette nappe effrayante dont l'essentiel s'est dispersé en quelques minutes.

Le système anticatastrophe a bien fonctionné, affirme M. Brandt. Mais il faut bien se rendre compte que le canton de Neuchâtel ne dispose pas des moyens suffisants pour lutter contre une pollution d'une telle gravité. Le canton dispose de 600 mètres de barrages artificiels qui sembleraient à même de parer à tout accident, particulièrement de bloquer l'accès de ports, moyens suffisants à vue humaine. Ce qui n'est plus le cas bien sûr lorsque toute la rive du lac est envahie par les huiles jetées, sur plusieurs kilomètres de longueur.

Durant tout le week-end, samedi et dimanche, les groupes de secours de Saint-Aubin, de Cortaillod et, partiellement, de Neuchâtel, ont pompé les huiles jusqu'à 50 m. du rivage. Dès hier matin, des moyens exceptionnels ont été mis en œuvre pour rattraper la nappe au large

de Bevaix où elle s'étendait déjà sur un kilomètre carré et faire en sorte qu'elle n'aille pas polluer encore plus les grèves et surtout atteindre la faune extrêmement riche dans ce secteur. Il fallait absolument éviter que cette nappe, dont l'épaisseur atteignait parfois cinq centimètres, passe la Pointe du Grain et se déverse dans le bassin où se trouvent quelque 15.000 canards en hivernage. Une aide a été demandée aux autres cantons qui y ont répondu, principalement Genève et la ville de Berne. C'est ainsi que des bateaux, des barges, des appareils spécialisés, dont une « sugeuse » ont été renforcés le dispositif.

A 14 h., hier, on pouvait affirmer que la situation était grave, mais pas catastrophique. Certes, le rivage est pollué, ce spectacle désolant mais il semble que les rives pourront être nettoyées dans ces prochains jours grâce au ramassage et au pompage sur une grande échelle. Plus sérieuses sont les conséquences pour la faune. Environ un millier d'animaux ont déjà été recensés comme atteints par la pollution dont on peut espérer en sauver 1 ou 2 sur 10. Ces oiseaux récupérables sont transportés à la pisciculture de Boudry pour y être nettoyés dans la mesure du possible, quand il y a espoir de les sauver. Des particuliers prêtent assistance dans ce travail considérable.

« Le Conseil d'Etat donne l'assurance à la population que tous les moyens nécessaires sont et seront mis en œuvre pour que le bilan de cette catastrophe ne soit pas excessivement lourd » a dit M. André Brandt en rendant hommage à la mémoire du mécanicien qui a perdu la vie dans cette collision et aux CFF pour l'efficacité de leur intervention sur l'accident. Ajoutons que le trafic CFF a été rétabli hier matin et que la N5 sera partiellement rendue à la circulation ce matin, une décision restant à prendre pour savoir de quelle façon le revêtement devra être refait. Vraisemblablement, l'ancien devra être brûlé pour être remplacé. (L)

LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 11

### AMÉLIORER LA PROMOTION TOURISTIQUE

Les députés passent ensuite à la révision de la loi sur les établissements publics, cercles, débits de boissons alcooliques et autres établissements analogues. Actuellement, cette loi attribue 5 pour cent du produit des patentes aux institutions qui ont pour but de développer le tourisme dans le canton. A ce taux, l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT) reçoit environ 50.000 francs annuellement; il rétrocède une part de cette recette aux associations locales et régionales. Les moyens financiers dont dispose l'ONT ne lui permettent pas de remplir sa fonction comme souhaité. C'est pourquoi déjà, dans le budget 1979, la subvention à l'ONT a été augmentée de 70.000 à 120.000 francs. En élevant le pourcentage du produit des patentes attribué à l'ONT de 5 à 10 pour cent, l'augmentation de recette serait de 50.000 fr. par année, qui paraissent indispensables.

Tel est le premier volet de ce projet de révision de loi. Le Conseil d'Etat a profité de l'occasion pour répondre à des vœux manifestés de donner plus de souplesse à l'octroi d'autorisations provisoires tenant lieu de patente jusqu'à régularisation dans les cas de force majeure concevables de la manière large. Ces modifications de la loi sont acceptées par 84 voix sans opposition.

## Valangin: qui ne casse pas paie!

Le rapport concernant l'effondrement du viaduc sur la Sorge à Valangin paraissait ne pas être discutable. Le Conseil d'Etat y fait le bilan de cette catastrophe qui a fait de très importants dégâts, mais aussi un grand blessé, un fonctionnaire auquel on a rendu hommage hier encore. Sur le plan financier, l'affaire a été réglée et il en a coûté à l'Etat environ 250.000 francs versés à bien plaisir à l'entreprise chargée des travaux et de la reconstruction du pont de Valangin, la maison Bosquet, de La Chaux-de-Fonds. Celle-ci a en outre touché quelque 200.000 francs de la Confédération. Mais la répartition des dommages, une fois décomptés les prestations des assurances, montre que l'entreprise Bosquet supporte dans cette opération une perte supérieure au million, après avoir permis la recons-

truction du pont dans les délais les plus brefs.

Deux députés, MM. Ch.-A. Perret (lib) et Wildi (ind) trouvent que l'Etat aurait pu faire un geste plus important pour participer aux dommages. Bien que l'action pénale ait permis de blanchir le Service des Ponts et chaussées, de dégager la responsabilité pénale de l'Etat, il ne leur semble pas normal que l'entreprise Bosquet ait à supporter une telle part. Ils seront les seuls à trouver le gouvernement avare et peu reconnaissant à l'égard de l'entreprise Bosquet dont tout le monde d'ailleurs reconnaît la qualité.

Propos dont les termes ulcèrent passablement le chef du Département des travaux publics, M. André Brandt: « Il y a dans cette affaire trois volets.

► Suite en page 23

## Sur le bureau du Conseil d'Etat

### Allègements fiscaux pour atténuer les difficultés économiques

Vu le message du Conseil fédéral du 23 octobre 1978 relatif à des mesures destinées à atténuer les difficultés économiques qui, par voie d'arrêté fédéral urgent de portée générale, propose comme allègements fiscaux une prolongation de la période de report des pertes (7 ans au maximum) et une majoration des taux d'amortissement avec effet au 1er janvier 1979, le Conseil d'Etat est invité à étudier la possibilité d'introduire les mêmes allègements fiscaux dans la loi cantonale sur les contributions directes pour la prochaine période de taxation.

L'urgence est demandée  
Motion H. Donner (rad)

### Allumettes publicitaires et gendarmerie

Depuis quelques temps, la brigade de circulation de la police cantonale distribue aux usagers de la route des boîtes d'allumettes.

Si, au recto, figure l'emblème du canton et le nom de la police cantonale, au verso il y a la réclame publicitaire d'une marque d'eau minérale étrangère.

Nous désirons savoir:

— depuis quand la police cantonale sert de support publicitaire;

— si elle est payée pour effectuer ce travail et, dans l'affirmative, combien elle touche.

Question W. Schneider (soc)

### Pénurie de gynécologues à La Chaux-de-Fonds

A la suite d'une motion et de deux interpellations au sujet de la pénurie de gynécologue dans le Jura neuchâtelois, traitées dans la séance du 21 juin 1978, Monsieur le Chef du Département de l'Intérieur a déclaré, notamment: « Nous sommes décidés à reprendre ce problème avec les autorités communales en interrogeant aussi les personnes qui peuvent s'adresser au Service de la santé publique et en faisant une enquête sur la situation des personnes qui ont signé la pétition déposée au Grand Conseil lors de la session du mois de mai sur cet objet » et il a conclu en disant: « Le gouvernement a la liberté d'agir et la liberté d'action nécessaires pour aller au devant des besoins de la population et nous reprendrons cette affaire sur les bases des informations qui ont été données à la ville de La Chaux-de-Fonds, au cours de cet automne. Nous agirons au vu des résultats des enquêtes que nous mènerons pour établir la pénurie en soins gynécologiques dans les Montagnes neuchâteloises ».

Pouvons-nous connaître le préavis du Service de la Santé et les intentions du Conseil d'Etat au sujet de l'enquête qui devait permettre de décider cet automne s'il est judicieux d'autoriser un nouveau gynécologue à pratiquer dans les Montagnes Neuchâteloises?

Question F. Vuilleumier (ind)



## Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

- MOULIN À CAFÉ TURMIX**  
Broyeur à disques  
Réglage progressif de la mouture
- 69.- NUSSLÉ S.A.**  
Grenier 5-7 - Tél. (039) 22 45 31  
La Chaux-de-Fonds
- 
- 1950 PARFUM DIOR DIOR**  
**1950 PARFUM GIVENCHY III**  
+ double chèque Fidélité CID  
**BOUTIQUE-PARFUMERIE DUMONT**  
53, Léopold-Robert - D.-JeanRichard
- 
- 51<sup>50</sup> L'ANNÉE DU CINÉMA 78**  
Tous les films sortis en 1978  
Commentaires - Fiches techniques  
Illustrations abondantes  
**LA PLUME**  
Librairie artisanat  
Balance 4 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 62 20
- 
- 698.- Eric ROBERT**  
Prix à l'emporter: Triocentre Hi-Fi Hitachi SDT-7710 2 x 10 w sinus  
Le Locle: D.-JeanRichard 14-16  
La Chaux-de-Fonds: L.-Robert 5
- 
- VÊTEMENTS DE FOND**  
complets Meltessa  
Ensembles identiques Merboso
- Dès **82.-** chez   
Tél. (039) 26 78 78
- 
- 49<sup>50</sup> PYJAMAS SCHERRER**  
**PYJAMAS JOCKEY**  
**PYJAMAS ISA**  
**AUX TRAVAILLEURS**  
Staub & Cie  
Rue de la Balance 2

**COMMERÇANTS :** Cette rubrique paraîtra encore à plusieurs reprises.  
Régie publicitaire : ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA », Neuchâtel, tél. (038) 24 40 00.



Serre 90  
Tél. (039) 23 00 55  
2300 La Chaux-de-Fonds

## ASPIRATEURS

### REPRISE

de votre vieil aspirateur jusqu'à

**120.-**

à l'achat d'un aspirateur



Modèle S 220 Fr. 485.-, reprise Fr. 95.-  
Modèle S 224 Fr. 540.-, reprise Fr. 120.-



Jean-Charles Aubert  
Fiduciaire et régie immobilière  
Av. Charles-Naine 1  
Tél. (039) 26 75 65  
La Chaux-de-Fonds

**A LOUER**

pour date à convenir  
très bel appartement

**DE TROIS CHAMBRES**  
tout confort. Salle de bains. WC séparés. Ascenseur. Loyer Fr. 356.- + charges.

### De l'argent

en 24 heures:  
j'achète au prix fort  
vieux dentiers, or  
dentaire, or ancien,  
montres, bijoux, ar-  
gent, brillants.

F. San, acheteur  
concessionné, Mis-  
sionstr. 58, 4055  
Bâle.



Dans nos ateliers de fabrication modernes situés à Winterthur-Töss, nous fabriquons des machines de filature que nous livrons dans plus de 80 pays répartis dans le monde entier. Nous recherchons du personnel qualifié possédant une compétence au-dessus de la moyenne et dont le salaire sera en rapport avec les exigences requises.  
Actuellement, nous recherchons les spécialistes suivants:

- Aléseurs
- Tourneurs
- Décolleteurs
- Tourneurs pour machines à commande numérique
- Outils
- Fraiseurs
- Mécaniciens d'entretien
- Modeleurs

Si nos propositions vous intéressent et si vous désirez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de bien vouloir contacter Monsieur Wiesmann de notre service du personnel, qui se trouve à votre entière disposition, No de téléphone interne 2816.

**Maschinenfabrik Rieter AG**  
8400 Winterthur, Tel. 052/862121

## SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.  
GESTIFIN S.A.  
021/832445  
1083 Mézières

## Cartes de visite

Imp. Courvoisier SA

## Cadre technico-commercial

possédant de nombreuses années d'expérience dans le domaine des achats, la métrologie et l'implantation industrielle, cherche nouvelle situation. Date d'entrée en service à convenir.

Les offres sont à adresser sous réf. No 28-78 au service de placement de l'Association Suisse des Cadres techniques d'Exploitation (ASCE), case postale 383, 8042 Zurich.

## vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

## Visite du Père Noël

Mercredi 13 décembre, dès 15 h. 30 le long de l'avenue Léopold-Robert. Remise des prix du concours devant la Fontaine sous le sapin, dès 17 heures



Propriétaires, gérances et particuliers

### ACHAT - DÉBARRAS DE VIEUX MÉNAGES

**EMILE SCHNEGG**  
Meubles anciens - Balance 10 a  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. privé (039) 31 64 50 **22 16 42**

**MENUISERIE - VITRERIE MEUBLES RUSTIQUES**  
**J. HEINIGER**  
Cure 6 **22 19 04**

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE**  
**RENAUD BIERI**  
INGÉNIEUR  
Jaquet-Droz 58 **22 56 23**

**REVETEMENTS DE SOLS TAPIS - RIDEAUX**  
**ENTRESOLSA**  
**23 70 75**

**ATELIER DE SERRURERIE ET CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES**  
**CHARLES OCHSNER**  
Ronde 27 a et 27 b **22 16 67**

**noël forney**  
Chauffages centraux  
Parc 111 **23 05 05**

**INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONE**  
**Edouard SCHNEIDER & Cie**  
Temple-Allemand 111 **22 20 40**

**COUVERTURE EN BATIMENT ISOLATION - ÉTANCHEITÉ**  
**WENGER** **23 63 78**

**INSTALLATIONS SANITAIRES**  
**MOJER** Grenier 31  
Sanitaire  
Ferblianterie  
Corthey & Girard **22 11 95**

**PLATRERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS - FAUX PLAFONDS**  
**GILBERT BONZON**  
Atelier: Industrie 16  
Bureau: Tuilerie 16 **23 59 54**



Un coup de téléphone suffit

## RADO

RADO — inventeur des montres inrayables DIA-STAR — cherche pour compléter son équipe de création (habillement de la montre) un jeune

## technicien

## mécanicien ou horloger

Nous demandons :

- des idées
- de l'imagination
- du réalisme
- de la persévérance

Activité du poste :

- Recherche technique dans le domaine de l'habillement de la montre
- Exécution des plans pour les prototypes
- Suivre les mises au points sur les prototypes et les avant-séries dans notre propre atelier et chez nos fournisseurs
- Essais de fiabilité et tests divers

Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe d'esprit jeune et ouverte aux techniques d'avant-garde.

Excellentes prestations sociales.

MONTRES RADO S.A. - 2543 Lengnau - Tél. (065) 8 16 51.

Entreprise de GENERAL WATCH CO. LTD.



## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour  
Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds,  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr. ....  
Nom ..... Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP ..... Lieu .....

# Vaumarcus : on lutte contre la pollution



Lavage, rinçage, séchage : toutes les étapes de la désintoxication. A droite, un cygne qui, lui aussi, a passé au « nettoyage ». (photos Impar-Bernard)



Le barrage antipollution qui a été mis en place, recule au fur et à mesure que les équipes nettoient la zone atteinte.

Vaumarcus vit toujours à l'heure de la catastrophe. Sans interruption hier, les employés des CFF, les pompiers vaudois et neuchâtelois, soit au total une centaine d'hommes, se sont affairés à effacer les séquelles de la terrible collision ferroviaire qui s'est produite vendredi soir vers 23 h. 35 au lieu-dit « le pont de la Raisse-sur-Concise ». Une catastrophe qui a non seulement coûté la vie à un employé des CFF, mais encore occasionné des dégâts pour une dizaine de millions de francs et surtout provoqué une pollution d'une partie des rives et des eaux du lac de Neuchâtel.

Du côté vaudois, on s'est attaché, avec l'aide des employés des CFF, à dégager la voie de chemin de fer qui a pu être rendue au trafic ferroviaire hier en fin de matinée. Du côté neuchâtelois, on a combattu la marée noire qui s'est échappée de deux wagons éventrés et s'est répandue en partie dans le lac polluant

des corps de sapeurs pompiers du Littoral ainsi que des centres de secours de Cortaillod et de Neuchâtel ont travaillé toute la nuit pour tenter de la maîtriser. Un barrage a notamment été installé à la Pointe du Grain en direction sud afin d'éviter que cette marée noire ne pénètre dans le Bas-Lac particulièrement riche du point de vue de la faune.

**Reportage: Michel DÉRUNS  
Claude-André JOLY  
Photos: Jean-Jacques BERNARD**

Hier soir à 22 heures, afin de faire le point en ce qui concerne les opérations de dépollution, la police cantonale a convoqué une conférence de presse à laquelle ont notamment pris part le conseiller d'Etat André Brandt, le chancelier d'Etat, M. Jean-Claude Landry, le major René Habersaat, responsable de la lutte contre les hydro-

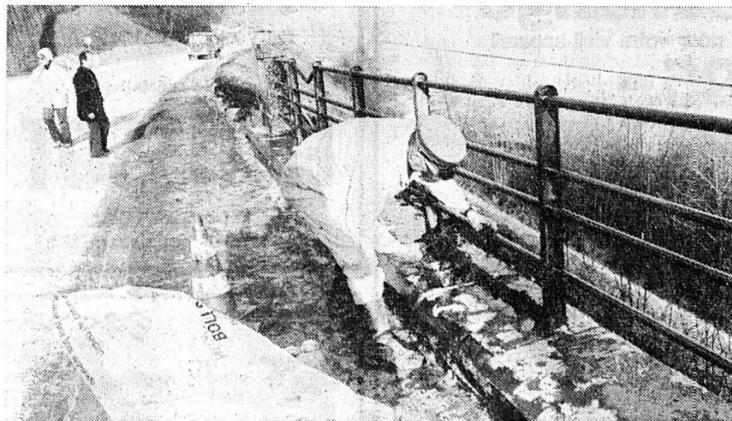
tonales. Les Neuchâtelois ont eu par contre la mission de combattre la marée noire. Sur ce plan-là, de l'avis de M. Habersaat, les opérations se sont bien déroulées. Elles ont été menées rapidement.

Trois heures après la catastrophe, le premier barrage antipollution était installé à l'extrémité est de la nappe. A ce moment-là, les sauveteurs étaient persuadés d'avoir réussi à endiguer la nappe d'huile et d'avoir maîtrisé son

chaland tirant des barrages flottants afin « d'écrémer » le lac. On utilisait également un appareil, mis à disposition par la ville de Genève, appareil servant à séparer l'huile de l'eau. Mais les agglomérats d'huile étaient si importants qu'ils obstruèrent la crépine flottante par laquelle devait être aspiré le liquide. On renonça donc à son utilisation. Un nouvel essai sera d'ailleurs tenté aujourd'hui dans le port de Bevaix qui a entièrement été pollué. C'est donc avec des moyens artisanaux que l'huile lourde a dû être récupérée. De l'avis des spécialistes, cette pollution est sur le point d'être résorbée. Mais, il faudra encore plusieurs jours d'efforts et de travail pour qu'elle ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Jusqu'à présent, un énorme travail a déjà été réalisé par les pompiers du Littoral. C'est ainsi que les rives polluées ont à peu près toutes été nettoyées. D'ici quelques jours, il n'y paraîtra plus rien.

Du côté des employés des CFF, on est parvenu à dégager la voie. Cela n'a pas été sans peine et il a fallu avoir recours à de gros moyens (pelles mécaniques et grues). La voie ainsi que le ballast sur une centaine de mètres ont dû être remplacés. Ce travail s'est effectué rapidement puisque à 11 heures la ligne pouvait être rendue au trafic ferroviaire.

Quant à la circulation, elle n'a pas encore pu être rétablie. La remise en état de la chaussée se poursuit activement. Comme l'indiquait hier soir, un communiqué de la police cantonale vaudoise, la circulation routière continuera d'être perturbée. Jusqu'à nouvel avis, les mesures prises restent inchangées. Les véhicules légers sont déviés localement, alors que ceux de 3500 kilos et plus ne passent ni dans un sens, ni dans l'autre, sur le tronçon Con-



Même les barrières bordant la route ont souffert, ce qui prouve bien que l'écoulement de l'huile a atteint une hauteur considérable.

déplacement. Ce n'est qu'hier matin que l'on s'est rendu compte qu'une partie du liquide polluant, pour une raison que l'on ignore, était parvenue à gagner le large, à la hauteur de Bevaix. Dès midi, tous les moyens étaient mis en œuvre pour combattre le sinistre. On eut alors recours à deux

cise-Vaumarcus. Ils sont déviés par les routes au sud du lac de Neuchâtel. Les conducteurs sont priés de se conformer à la signalisation posée. Selon toute probabilité, un trafic alternatif pourra être rétabli, d'ici quelques jours, dans le secteur touché par les travaux.



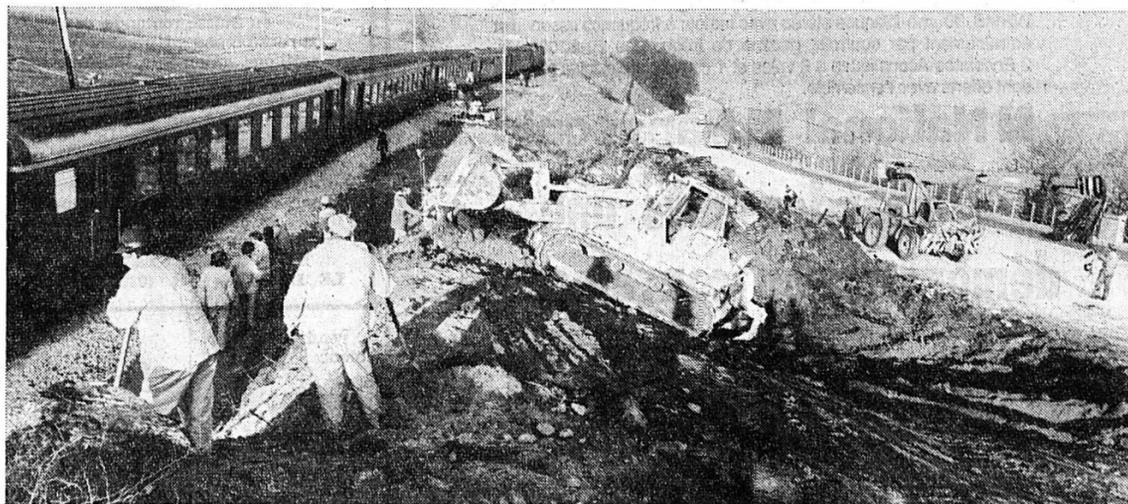
Il ne faut pas manquer de patience !

les rives et les eaux. Cette pollution est plus grave que ce que l'on pensait d'abord puisque plusieurs milliers de litres d'huile lourde, malgré l'intervention rapide des services vaudois et neuchâtelois de lutte contre les hydrocarbures, se sont propagés au large.

Pour lutter contre cette nouvelle nappe qui n'a été découverte qu'hier matin, une cinquantaine d'hommes

carbures dans le canton, le capitaine André Stoudmann, le lieutenant Germanier, M. Rod, du Service des ponts et chaussées et M. Pedrol, inspecteur de la chasse et de la pêche.

M. Brandt a rappelé ce qu'il avait déclaré quelques heures auparavant devant le Parlement cantonal (lire en page 9). Il a aussi tenu à préciser que, dans cette catastrophe, les Neuchâtelois se sont mis au service des Vaudois du fait que ce terrible accident s'est produit hors de nos frontières can-



Alors que les travaux de déblayage se poursuivaient, le trafic CFF reprenait hier vers 11 heures.

## POLLUTION DU LAC Un millier d'animaux touchés

Les quelque 140.000 litres d'huiles lourdes qui se sont échappés de deux wagons-citerne du convoi accidenté et dont une grande quantité s'est déversée dans le lac de Neuchâtel, a bien évidemment causé des dommages considérables aux animaux lacustres.

Au total, il semble que plus d'un millier d'animaux ont été touchés. Il s'agit surtout de mouettes, de grèbes, de foulques et de quelques cygnes. Gravement atteints, de nombreux animaux ont dû être abattus. Tous les moyens ont été mis en œuvre pour sauver d'autres bêtes moins touchées.

Hier, la pisciculture du Pervoux à Boudry était transformée en un véritable hôpital. De nombreux aides bénévoles, des jeunes filles surtout, s'étaient mués en vétérinaire pour laver, rincer et sécher les oiseaux atteints. Ces derniers ne semblaient d'ailleurs guère enchanés du traitement au savon noir et à la terre sommière qu'on leur infligeait. Mais la méthode employée aura au moins le mérite de sauver quelques-uns de ces oiseaux d'une mort certaine.

Fort heureusement, les espèces touchées ne sont pas parmi les plus rares. Selon M. Pedrol, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, la situation pourrait devenir catastrophique si la nappe polluante, qui se trouve encore au milieu du lac, se déplaçait en direction du bas-lac, ce qui n'est pas impossible vu les prévisions météorologiques. Ce seraient alors 15 à 20.000 canards qui seraient en danger. De toute manière, toutes les précautions sont prises, d'abord pour éviter que l'huile n'atteigne cette région de réserves, ensuite pour que les animaux soient éloignés à temps de toute source polluante. Si, par malheur, cette zone venait à être atteinte, c'est au moyen de pétards et de fusées que les canards seraient chassés vers des eaux plus inoffensives.

**À LOUER, quartier Jaluse**

4 pièces pour fin avril  
3 pièces tout de suite ou à convenir  
modernes, tout confort, avec balcon, service de conciergerie.  
Tél. (039) 31 57 71.

A vendre

**Simca 1307 S**

modèle 1977, 34 000 km.  
Garage de la Sibérie  
Jacques Robert - 2401 Le Cachot  
Tél. (039) 36 12 58.

Tous les  
**tapis et rideaux**

sur mesure. Pose rapide et soignée. Prix discount.  
Tél. (039) 31 38 85 de 14 à 18 h.

**JANTES POUR VOITURES**

Jantes pour Ford Escort ou Fiesta, Fiat 124, 128 ou Alfasud. Opel, Simca 1000, Fr. 20.- pièce, ainsi que jantes VW  
Tél. (039) 26 01 71.

25 SORTES DE TRUFFES MAISON  
**MASONI = LA BOUTIQUE DE LA TRUFFE**

**TELECOP**

AKAI ● B & O ● MEDIATOR ● NATIONAL ● PHILIPS  
SHARP ● TECHNICS... ?

**L'acquisition d'une chaîne Hi-Fi est affaire de confiance**

Faites-nous part de vos exigences personnelles, nous avons tout pour les satisfaire, à un prix minimum et avec d'avantageuses possibilités de crédit.

CHOIX D'ARTICLES CADEAUX :  
ELECTROPHONES STEREO ■ ENREGISTREURS A CASSETTES ■ RADIOS  
RADIOS-REVEILS ■ TV PORTABLES

PROFITEZ ET FAITES PROFITER DE NOS BONS D'ACHATS

**P. HUGUENIN-GOLAY**

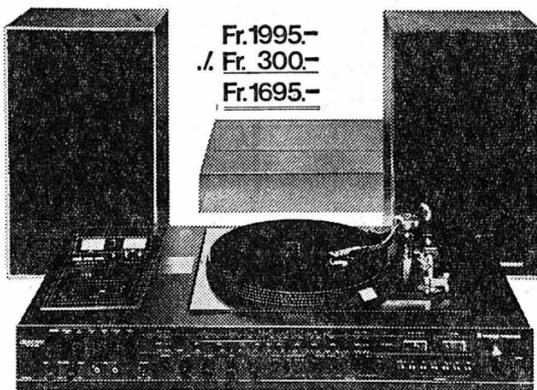
LE LOCLE • TEMPLE 21  
TEL. 039/31 14 85

TELEVISION • RADIO • HI-FI

**Action d'échange**

Vous recevez jusqu'à 300.- pour votre vieil appareil

**Fr. 1695.-**



Fr. 1995.-  
./ Fr. 300.-  
Fr. 1695.-

SG-3090: Nouvelle Chaîne Compacte, regroupant-Ampli-Tuner, Tourne-Disques, Enregistreur à cassette + 2 Enceintes Acoustiques. Tuner Ondes Longues, Moyennes, Courtes et Ultra-Courtes (FM) avec touches à effleurement pour présélectionner 6 émetteurs FM. Ampli stéréo 2x40 Watts musicaux, commutateur loudness, réglage des graves et des aigus. Enregistreur stéréo à cassette avec arrêt automatique, pause, compteur, système Dolby. Gamme de fréquence avec cassettes CrO<sub>2</sub> 20-16000 Hz, pleurage et scintillement 0,1% WRMS. Tourne-Disques stéréo avec moteur à fréquence asservie et entraînement par courroie, gamme de fréquences 20-20000 Hz. 2 Enceintes Acoustiques à 3 voies et 1 couvercle plexiglas réglable sont offerts avec l'ensemble.

**National Panasonic**

**Demandez-nous une démonstration convaincante**

**Eric ROBERT TV**  
LE LOCLE, Daniel-JeanRichard 14 - 16  
LA CHAUX-DE-FONDS, L.-Robert 5

**Le cadeau choisi à temps est celui qui fait plaisir**



Confection pour Messieurs

Daniel-JeanRichard 15 - Le Locle

VOYEZ NOS VITRINES

Parc pour voitures derrière l'immeuble

**Aide-livreur**

serait engagé par

**Picard S.A. - Vins**

LE COL-DES-ROCHES - Tél. (039) 31 35 12



**HÔTEL des TROIS-ROIS**

2400 LE LOCLE  
Tél. (039) 31 65 55

La Direction vous prie de réserver vos tables pour

**LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE MENUS à DISPOSITION**

Toujours notre service traiteur à domicile

**POUR LES FÊTES**

FAITES VOS ACHATS

**AU LOCLE**

ACHETEZ

- VOS APPAREILS
- VOS CADEAUX

chez le spécialiste

**Fr. TISSOT**

ELECTRICITÉ

Rue Daniel-JeanRichard 35 b



Dimanche 25 décembre. Dép. 9 h.

**COURSE DE NOËL**

en Suisse romande (dîner et petit cadeau compris)  
Fr. 48.-, rabais AVS

Dimanche 31 décembre. Dép. 18 h.

**COURSE DE SYLVESTRE**

en Suisse romande (superbe menu gastronomique, cotillons, animateur, musique compris). Menu à disposition  
Prix unique: Fr. 60.-

Lundi 1er janvier 1979. Dép. 9 h.

**NOUVEL-AN**

A ESCHOLZMATT (LU) (dîner, cotillons, musique compris)  
Fr. 58.-, rabais AVS

**EXCURSIONS STAUFFER**  
LE LOCLE - Tél. (039) 31 49 13

A vendre pour bricoleur

**Peugeot 404**

Tél. (039) 36 12 94 entre 12 et 13 heures.



**arielle** HAUTE CONFECTION  
Des marques prestigieuses

dans toutes les gammes de prix d'un tout grand choix.

Pour fêter la rénovation de notre 1er étage, nous vous offrons ce

**BON d'achat de Fr. 10.-**  
à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un tailleur ou d'une robe.

Un bon est valable par modèle

LA CHAUX-DE-FONDS  
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

**UNIP=AVANTAGE!**

**FENDANT DU VALAIS**

1977 bouteille de 7 dl. **5.50**  
seulement

**Scotch whisky JOHNNIE WALKER**

Red Label 43o  
bouteille de 7 dl. **28.90**  
seulement

**NESCAFÉ GOLD**

bocal de 200 g. **11.80**  
seulement

**Chianti classico VILLA ANTINORI**

1973/74 bouteille de 7 dl. **7.75**  
seulement

**Étagère à épices MC CORMICK**

étagère en bois avec 24 épices Gourmet **65.-**  
seulement

**MON CHÉRI**

assortis  
boîte CLASSIQUE de 288 g. **9.95**  
seulement

**Salami CITTERIO**

pièces de 400-800 g.  
le kilo au lieu de 29.50 **24.90**  
seulement

**JAMBON ROULÉ FUMÉ**

sans os, cuissot **13.90**  
le kilo seulement

**EPA\*UNIP**  
rayon-alimentation

• TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN • TRAMELAN •

## L'Ecole commerciale et professionnelle porte allégrement ses trois quarts de siècle

Jour de fête pour l'Ecole commerciale et professionnelle de Tramelan (ECPT) qui, ce dernier samedi, fêtait ses trois quarts de siècle d'existence. La célébration de cet anniversaire a été marquée par la présence d'invités de marque, ainsi que par une journée de la porte ouverte qui a permis aux parents d'élèves et aux amis de l'école de visiter les locaux ainsi qu'une exposition préparée de façon magistrale par les élèves et le corps enseignant, exposition qui démontrait fort bien la vitalité de cette école.



Très intéressante démonstration du laboratoire de langue de la section commerciale.

### L'EXPOSITION

Sur plus de trois étages, on pouvait se rendre compte des moyens modernes d'enseignements dont dispose l'ECPT. Plus de 600 visiteurs se sont familiarisés avec cet équipement et se sont rendus compte que l'ECPT était à la pointe de l'enseignement. La section commerciale, avec notamment son ordinateur, et son laboratoire de langue, a été fort remarquée. Les autres sections avaient d'ailleurs elles aussi redoublé de zèle pour présenter leur activité sous une forme attrayante et explicite, tout en donnant un cachet particulier avec une décoration de bon goût. C'est ainsi que par exemple la section vente

avait retrouvé une toute vieille caisse enregistreuse et de vieux documents qu'elle avait mis en parallèle avec les équipements modernes de cette branche. La section mécanique se présentait par le truchement de panneaux très bien conçus, de même qu'à l'aide de montages et posages réalisés par les apprentis.

Toujours présente, la section horlogère a prouvé que si cette industrie rencontre certains problèmes, elle sait aussi très bien s'adapter aux nouvelles techniques.

Dans un cadre sympathique, la section forestière a mis en valeur ce métier et a donné l'occasion aux visiteurs de faire connaissance avec les différentes sortes de bois. Une vraie leçon d'histoire naturelle.

### LA PARTIE OFFICIELLE

C'est au Restaurant du Jura que se déroula la partie officielle en présence de représentants des autorités fédérales, cantonales, municipales, ecclésiastiques, du corps enseignant, des présidents et directeurs des écoles ainsi que des membres de la Commission de sur-



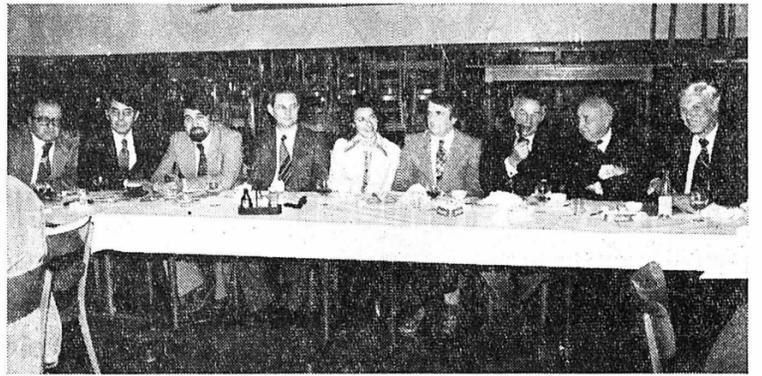
MM. Choffat, maire, et L. Vuilleumier, conseiller municipal, s'intéressant vivement à la section mécanique.

veillance. Parmi ces invités, citons entre autres M. et Mme W. Jeanneret, représentant les autorités fédérales, M. le Dr E. Berger pour le canton, MM. J. Flach pour l'Ecole jurassienne, R. Schindelholz, président romand des directeurs d'écoles, R. Stähli, conseiller national, les députés A. Noirjean et L. Buhler, ainsi que le maire de Tramelan M. Roland Choffat.

Cette cérémonie a été présidée par M. J. J. Schumacher, directeur, qui fit en quelques lignes l'historique de l'école (historique qui a en partie passé dans notre édition du 8 décembre dernier). M. Guy Cattin, président de la Commission de surveillance remercia en quelques mots tous ceux qui œuvrent pour l'ECPT et tous ceux qui ont préparé cette magnifique exposition du

### Un enfant se jette contre une voiture

Hier, aux environs de 13 h. 10, un accident de la circulation s'est produit à la Grand-Rue, à la hauteur du bâtiment No 162. Un jeune enfant, Pierre Capelli, né en 1971, s'était élané imprudemment sur la chaussée au moment où montait un véhicule conduit par un habitant de Soubey. Sous l'effet du choc, l'enfant fut projeté à plusieurs mètres. Il fut immédiatement conduit chez un médecin de la place pour y recevoir les soins nécessaires. Il souffre notamment d'une commotion, de coupures au visage et de douleurs dorsales. Heureusement pour le jeune Pierre, il pourra être soigné à la maison. Le groupe accident de Bienne et la police cantonale ont procédé au constat de cet accident. Les dégâts matériels s'élevaient à une centaine de francs. (vu)



Parmi les invités de marque, on remarquait de gauche à droite: MM. G. Cattin, R. Stähli, J.-J. Schumacher, J. Flach, Mme Jeanneret, MM. W. Jeanneret, R. Schindelholz, R. Choffat, Dr E. Berger.

75e, relevant qu'aujourd'hui l'école est devenue une institution à caractère régional, plus de 70 pour cent des apprentis étant externes à Tramelan.

M. Roland Choffat, au nom des autorités fit remarquer que tout ce qui a été fait pour l'ECPT est sur le chemin d'une réussite totale. Bien que la situation économique est préoccupante, l'Ecole professionnelle et commerciale demeure appelée à jouer un rôle important dans la région, tout comme le Centre de perfectionnement professionnel projeté sera non seulement bénéfique pour Tramelan et la région, mais indispensable.

M. Willy Jeanneret, au nom de l'OFIAMT, et comme ami de l'école aussi puisqu'il en fut le directeur de 1954 à 1972, fit ressortir quelques critères de qualité nécessaires à son bon développement. Relations autorités-école, groupe d'enseignants homogène, niveau personnel élevé de l'enseignant et réaction des apprentis, quatre critères qui doivent être constamment remis en question.

### L'AVENIR DE L'ECONOMIE DÉPEND DE LA FORMATION

Le Dr E. Berger, inspecteur des écoles professionnelles du canton de Berne

a présenté une allocution fort intéressante. Il a su relever tout d'abord la qualité de la formation des élèves qui ont quitté l'ECP de Tramelan, ce qui est tout à l'honneur de ses responsables. Il brossa aussi un tableau de l'avenir en faisant remarquer que celui de l'économie dépendait pour une bonne part de la formation professionnelle et qu'il ne fallait pas s'endormir sur ses lauriers mais faire preuve de beaucoup d'exigence de la part des élèves, ce que l'on a un peu tendance à oublier aujourd'hui. L'implantation de l'école dans la région est très importante et il est important aussi de garder des contacts dans tous les domaines, de les intensifier même avec d'autres écoles. La formation professionnelle, dit-il, est une affaire réglée par la Confédération, mais les cantons en exécutent la loi. C'est pourquoi, sans coordination intercantonale, on ne pourrait pas progresser, ni même exister. Il est donc indispensable que la collaboration entre régions et cantons soit maintenue et intensifiée, afin de continuer à assumer le mandat confié. La collaboration avec le nouveau canton est souhaitée en ce qui concerne la formation, car cette formation professionnelle doit se faire sans frontières. (texte et photos vu)

## CANTON DU JURA

### Séance d'information à Glovelier Nouvelles menaces sur le cheval franc-montagnard

C'est dans une salle trop exiguë, à Glovelier, hier soir, que la Fédération jurassienne d'élevage chevalin a tenu une assemblée publique d'information sur les dangers en cours pour les éleveurs de race chevaline franc-montagnarde suite à la suppression d'une partie des troupes du train dans l'armée suisse. De nombreux orateurs se sont exprimés et entre autres, pour la première fois en assemblée publique, un membre du gouvernement de la République et canton du Jura, en la personne de son vice-président, M. Jean-Pierre Beuret, des Breuleux. De plus, une résolution, votée à l'unanimité, invite les Chambres fédérales et les responsables de l'armée à revoir toute la question de la diminution des troupes du train dans l'armée. Nous reviendrons plus en détail sur cette importante assemblée dans une prochaine édition. (lg)

## mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): téléphone 143.

### SAINT-IMIER

Service du feu: tél. 118.  
Service technique: tél. 41 43 45; électricité, eau et gaz: 41 43 46.  
Police cantonale: tél. 41 25 66.  
Police municipale: tél. 41 20 46.  
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.  
Infirmière visitante: tél. 41 41 78 ou 41 40 29.  
Hôpital: tél. 42 11 22.  
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.  
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
Ambulance: tél. 42 11 22.  
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).  
A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

### COURTELARY

Service du feu: tél. 44 12 29 ou No 118.  
Police cantonale: tél. 44 14 27.  
Préfecture: tél. 41 11 04.  
Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
Médecins: Dr Chopov, (039) 44 11 42 - Dr Barich (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corémont.

### TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.  
Service du feu: tél. 97 40 69; cdt des sapeurs-pompiers 97 46 69 et durant les heures de bureau 97 49 71.  
Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.  
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.  
Aide familiale: tél. 97 54 84.  
Inf. visitante: tél. 97 68 78.

### SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.  
Préfecture: tél. 51 11 81.  
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.  
Ambulance Nuffer, Le Noirmont, tél. 53 11 87.  
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65.  
Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.  
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
Service du feu: tél. 51 17 51 (professionnel), 51 18 17 (privé) ou 51 12 30 (professionnel), 51 10 95 (privé).  
Aide familiale: 51 11 04.  
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Voir autres informations jurassiennes en page 26

• MOUTIER • MOUTIER • MOUTIER •

### Au tribunal de Moutier

## Deux mois ferme pour l'ancien chef des Béliers

Deux mois d'emprisonnement sans sursis, paiement des 2/3 des frais de la cause, tel est le verdict rendu hier en début d'après-midi par le remplaçant du président du Tribunal 1 de Moutier, M. B. Staehli, de Bienne, dans l'affaire pénale dirigée contre M. Jean-Claude Montavon, ancien animateur principal du groupe Bélier. Un jugement qui pourrait avoir des conséquences désagréables pour l'ex-député à l'Assemblée constituante jurassienne et sérieux candidat au poste de chancelier dans le canton du Jura. Même si la justice se repencherait une nouvelle fois sur les événements datant de 1975, puisque l'accusé et le défenseur ont immédiatement décidé d'interjeter appel sur le non-octroi du sursis. Les propos de l'avocat délégué étaient clairs à ce sujet: « Nous répétons notre version encore deux ou trois fois, quitte à arriver devant le Tribunal fédéral. »

N'entrait pas qui veut dans le bâtiment des autorités judiciaires du district de Moutier hier matin. Le public et les journalistes devaient montrer « patte blanche » avant de pouvoir prendre place dans la salle du tribunal. Les mesures de sécurité étaient impressionnantes puisque ce ne sont pas moins d'une dizaine de policiers en civil et en uniforme qui étaient présents afin de contrôler les entrées et d'empêcher une éventuelle manifestation d'éclat de la part du groupe Bélier. Mais c'est dans le calme le plus absolu que l'affaire devait être jugée et le verdict rendu. Il est vrai que trois ans après les événements reprochés à l'accusé, le contexte politique n'était plus tout à fait le même.

### DE CHAUDES SOIRÉES

En effet, les événements reprochés à l'accusé du jour, soit M. Jean-Claude Montavon, animateur du groupe Bélier jusqu'au début de l'année 1978, remontent à la soirée du 24 avril 1975 et aux nuits du 7 et 8 septembre 1975. Prévenu de participation à des émeutes (dans les deux cas), de rébellion, d'opposition aux actes des autorités pour le 24 avril, de violences et menaces envers des fonctionnaires pour les 7 et 8 septembre 1975, Jean-Claude Montavon a comparu devant le remplaçant de M. Albert Steullet, président du Tribunal 1 de Moutier, soit M. B. Staehli, président du Tribunal 2 de Bienne suite à une ordonnance de la Chambre d'accusation de la Cour suprême du canton de Berne. A l'époque de l'affaire, M. Steullet était également maire de la cité prévôtale où se sont déroulés les délits reprochés. Il

a donc été entendu comme témoin lors de l'instruction et ne pouvait pas de ce fait être juge et partie. Lors de l'administration des preuves, M. Staehli qui fonctionnait comme juge unique tenta, avec beaucoup d'à-propos d'ailleurs, de se faire une juste idée sur les agissements du chef des Béliers lors des « chaudes nuits » de Moutier. En ce qui concerne la soirée du 24

avril 1975, M. Montavon contesta formellement avoir pris part à l'émeute et s'être opposé aux actes de l'autorité, même s'il prit la parole — ayant été invité le soir précédant ou le matin même par des jeunes de Moutier à venir s'exprimer en tant que responsable du Bélier — lors de la manifestation pourtant interdite par le Conseil municipal de Moutier.

### Des mesures pour empêcher des affrontements

Un peu moins de cinq mois plus tard, au début de septembre 1975, lors du troisième plébiscite, les reproches notifiés avaient un caractère plus grave. Le chef de la jeunesse séparatiste était accusé, entre autres, d'avoir été mettre en place des commandos armés de frondes et de matraques pour empêcher les antiséparatistes de venir fêter éventuellement à Moutier une victoire. Cette action s'était soldée par un affrontement entre les partisans du futur canton et les grenadiers de la police bernoise. Interrogé à ce sujet, l'accusé ne contesta pas avoir transporté des jeunes à divers endroits de la ville pour tenter de faire « tampon ». Mais il nia formellement le fait d'être leur responsable et d'avoir participé aux échauffourées entre manifestants et force de l'ordre.

Pour clore le chapitre de l'administration des preuves, le président questionna l'inculpé sur sa situation familiale et actuelle et demanda des précisions quant à son activité politique. M. Montavon répliqua qu'il avait démissionné du poste d'animateur au début de l'année pour bien démontrer que l'action du groupe Bélier ne se terminerait pas avec le 24 septembre. De plus, l'accusé précisa que les idées du mouvement séparatiste correspondaient encore aux siennes en ce qui concerne la lutte pour la réunification.

### TROP VIEUX POUR CE GENRE DE SPORT

L'avocat du prévenu, collègue de ce dernier au sein de l'Assemblée constituante jurassienne, tenta de démontrer par a plus b que les chefs d'inculpation concernant M. Montavon n'étaient pas valables pour le 24 avril. Pour les soirées du 7 et 8 septembre, l'homme du barreau déclara que son client ne contestait pas le fait d'avoir mis en place des troupes à certains endroits de la ville de Moutier mais que ce n'était pas dans une intention délictuelle d'émeute. L'orateur demanda donc une condamnation, pour ce seul grief, de un mois avec sursis durant deux ans, estimant que son client ne pouvait guère « rempiler » étant « trop vieux pour ce genre de sport ».

Après une suspension d'audience de dix minutes, M. Staehli devait rendre tout d'abord ses considérants avant d'énoncer le jugement. Très prudent,

étant avec beaucoup de soins chaque chef d'accusation, le président expliqua tout d'abord le pourquoi des libérations des fins de participation à émeute en date du 24 avril, d'oppositions aux actes de l'autorité en date du 24 avril et du 7 et 8 septembre, des menaces et violences envers des fonctionnaires les 7 et 8 septembre.

### SURSI: DES CONDITIONS FORMELLES RÉUNIES, MAIS...

Après avoir énoncé la peine de deux mois d'emprisonnement pour participation à émeute en date des 7 et 8 septembre 1975, dont à déduire 9 jours de détention préventive par le fait que l'accusé ne se retrouvait pas pour la première fois devant un tribunal, M. Staehli se pencha sur le problème de l'octroi du sursis. Selon le juge unique, les conditions formelles pour l'accord du sursis étaient réunies. Mais il ne l'accorda pas suite au pronostic peu favorable qu'il émit en ce qui concerne les activités de M. Montavon à l'avenir. « L'inculpé est toujours partisan de la réunification et des méthodes du groupe Bélier. Il peut dès lors cautionner et aider cette formation dans de futures actions. Il s'agit là de conditions suffisantes pour ne pas octroyer le sursis ». L'accusé supportera d'autre part les deux tiers des frais, le premier tiers restant à la charge de l'Etat. Les parties ont dix jours, dès la notification écrite du jugement, pour faire appel.

Laurent GUYOT

### Cartouches détonantes dans un établissement public

Trois cartouches détonantes ont été tirées dans la nuit de samedi à dimanche contre un établissement public de Moutier dont la tenancière est une antiséparatiste modérée.

Une cartouche a été retrouvée intacte dans le restaurant, tandis que les deux autres avaient explosé, provoquant pour environ 3500 fr. de dégâts. Une enquête est ouverte.

La même nuit a été ponctuée, à Moutier, par de nombreuses et violentes détonations en ville. (ats)



Choix - Qualité - Prix Migros aussi pour votre table de Fêtes !

### Palettes fumées

moitiés ou entières  
pièces de 800 à 2000 g.  
le kilo **1350**

### Terrine de lapin

à la Grenobloise  
la pièce de 280 g. **5.-**

### Vacherin glacé

la pièce de 450 g. **6.-**  
(100 gr. = 1.333)

### Dindes USA

surgelées, prêtes à cuire  
pièces à partir de 2 kg  
le kilo **520**

### Choux de Bruxelles

surgelés, prêts à cuire  
le paquet de 400 g. **220**  
(100 gr. = 0.55)

### Cassata en tranches

la pièce de 60 g. **-.65**  
(100 gr. = 1.083)

### Salsices des Grisons

la pièce de 420 g. **580**  
(100 gr. = 1.38)

### Pandoro dal Colle

la pièce de 455 g. **420**  
(100 gr. = 0.924)

OUVERT LE SOIR jusqu'à 22 heures  
Mercredi 13, MM Le Locle  
Jeudi 14, MM La Chaux-de-Fonds et magasin  
Do it your self, avenue Léopold-Robert 79



#### Je cherche pour tout de suite appartement

de 4 1/2 pièces, tout confort, quartier Piscine - Abraham-Robert.

Tél. (038) 51 49 54 dès 17 heures.



**von gunten**  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

#### LIVRES MORBIER

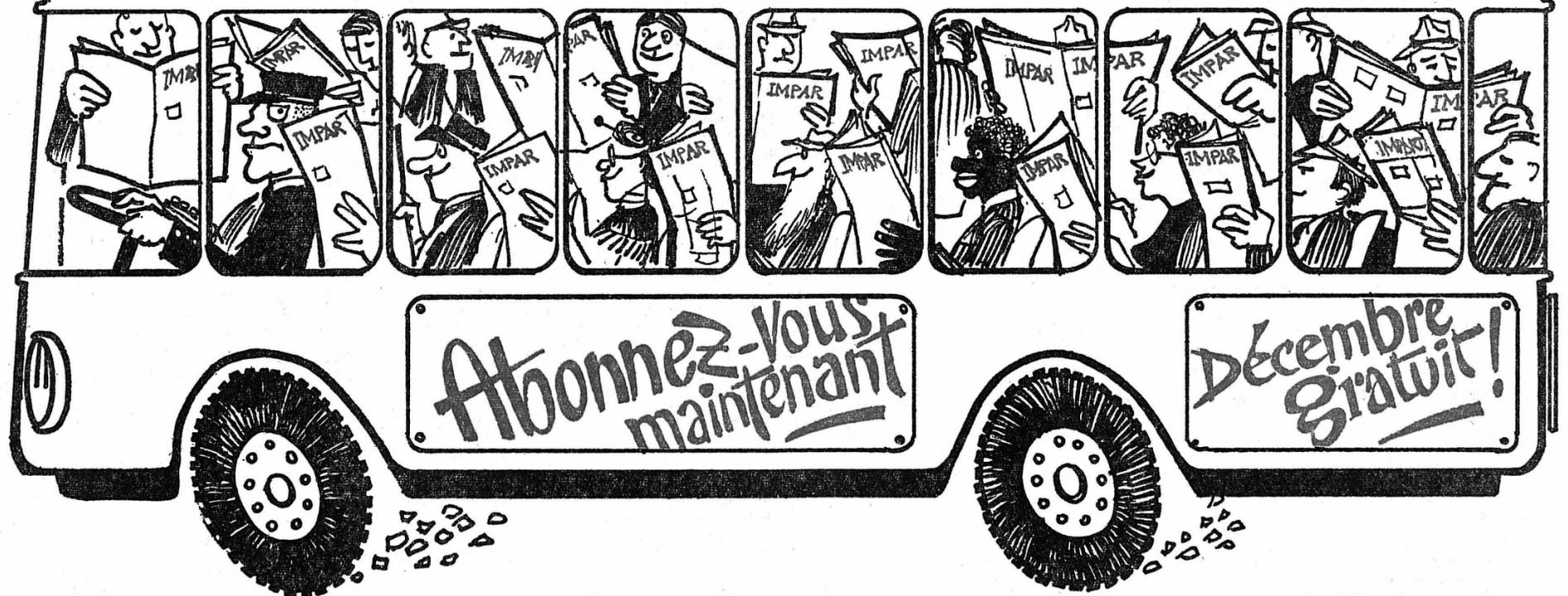
d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. Librairie Place du Marché  
Tél. (039) 22 33 72  
La Chaux-de-Fonds

A vendre très beau morbier, révisé. Garantie. M. Armand Kolly, horloger, av. L.-Robert 107, Ville, tél. (039) 23 90 92.

**BELLE MACULATURE**  
à vendre au bureau de L'Impartial

# L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806



## Je m'abonne à L'IMPARTIAL

Prix : Fr. 115.-  pour l'année  
6 mois Fr. 61.-  - 3 mois Fr. 32.-   
biffer la case qui convient.

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
No et rue : \_\_\_\_\_  
No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Bulletin à nous retourner s'v.pl. comme imprimé, sous enveloppe ouverte affranchie de 20 centimes, à l'administration de «L'Impartial-Feuille d'Avis des Montagnes», 2301 La Chaux-de-Fonds.

**L'IMPARTIAL**  
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

## Nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision

## Deux variantes soumises à consultation

Le nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision est prêt. Il est envoyé aux cantons, partis et organisations intéressés pour l'habituelle consultation. Ce sont en fait deux versions — l'une brève, limitée à l'attribution de la Confédération de la compétence de légiférer en la matière, l'autre plus détaillée — qui ont été préparées par le département de M. Ritschard à la suite de plusieurs motions acceptées par le Parlement. Le rejet, il y a deux ans, d'un projet d'article — lui-même précédé d'un premier refus en votation populaire en 1957 — laisse un vide juridique du fait que l'actuel article 36 de la Constitution ne régit que le domaine technique de la radio-télévision.

Le Conseil fédéral avait donné le feu vert pour l'élaboration du nouveau projet, estimant notamment qu'il était indispensable de créer une base constitutionnelle suffisante pour permettre une législation englobant les nouveaux procédés de télécommunication et, plus particulièrement la télévision par câble qui a marqué le début d'un nouvel essor technique. La télévision par satellites est imminente et le développement laisse entrevoir de nouvelles techniques allant bien au-delà des possibilités actuelles. D'autre part, la législation d'exécution devra pouvoir comprendre des prescriptions sur les programmes et les réalisateurs d'émissions, sur l'organisation des institutions d'émission, sur le financement, la surveillance et le contentieux.

La première variante soumise à l'examen est donc uniquement attributive de compétences. Elle ne contient aucune disposition matérielle, par exemple sur la teneur de la future loi d'exécution. Elle n'exclut ni la radio-télévision commerciale ni celle d'Etat. Mais elle n'empêche pas de réglementer ce domaine selon les critères que l'exécutif et le législatif pourront déterminer.

Elle stipule simplement que la Confédération peut légiférer sur la radio et la télévision, « ainsi que sur d'autres formes de communication collective utilisant les techniques de télécommunication ».

La seconde version reprend la première variante dont elle fait un pre-

mier alinéa. Mais elle ajoute deux alinéas pour indiquer quel genre de prestations la radio-télévision doit fournir à la population, en fonction des besoins et des intérêts de celle-ci. Le programme et le public sont placés au centre des préoccupations. Il est spécifié que les auditeurs doivent recevoir une information suffisante et variée de façon à pouvoir se faire une opinion sur « les problèmes que pose la vie en société ». Cet objectif s'adresse aussi bien au domaine politique (élection et votations) qu'aux secteurs économiques (par exemple, la consommation) et culturel (mœurs). Vu la masse d'informations, il convient que les programmes fassent une sélection et replacent tous les éléments dans un contexte général. L'épanouissement culturel auquel doit également viser la radio-télévision suppose la diffusion d'œuvres artistiques (cinéma, musique, littérature), mais aussi la présentation des problèmes de la vie quotidienne dans la collectivité.

Le besoin d'information de l'individu dans ce domaine procède de l'évolution sociale et de la nécessité de s'adapter à de nouvelles valeurs et situations. A l'information et à la culture s'ajoute un troisième volet : le divertissement, si important dans notre société axée sur le rendement. Le troisième alinéa, enfin, garantit la liberté de création et l'autonomie. Il faut que les institutions émettrices soient indépendantes à l'égard de l'Etat et des groupes d'intérêts. Il faut aussi que les

réalisateurs de programmes puissent participer au processus de décision et de création sans qu'un contrôle vienne restreindre leur liberté d'action. Seul demeure indispensable un autocontrôle dicté par la déontologie professionnelle et les prestations à fournir.

## DIFFÉRENCES AVEC L'ARTICLE REFUSÉ

Le nouvel article (2e variante) va moins loin dans la description des objectifs. On a laissé tomber les prescriptions qui avaient donné lieu à des critiques. Il n'y a plus de référence à la nécessité d'une information « objective et équilibrée », ni à la garantie du « respect de la personnalité et des convictions religieuses », ni à l'« équitable » expression de la diversité des opinions. On ne parle plus non plus de la représentation du « caractère propre des régions linguistiques et des diverses parties du pays », ni des « diversités culturelles et sociales ». Quant à la surveillance des moyens audiovisuels dont on a beaucoup parlé, elle demeure possible en vertu du nouvel article. La documentation fournie par le département sur le nouvel article indique qu'un contrôle de l'Etat ne doit intervenir qu'après que l'institution émettrice aura saisi son contrôle interne d'une éventuelle violation du droit par une émission. Et c'est seulement en cas d'incapacité de l'institution de prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la situation que l'Etat sera habilité à intervenir. (ats)

Tunnel de la Furka  
Une commission d'enquête

Le Chaux-de-Fonnier  
A. Guinand  
en sera membre

La Commission ad hoc du Conseil national, dans le rapport qu'elle a présenté au terme de son enquête sur les dispositions erronées qui auraient été prises dans la construction du tunnel de la Furka, ainsi que le plenum dudit Conseil, dans une motion adoptée à ce même sujet à la session d'été 1978, ont invité le Conseil fédéral à demander des explications aux personnes fautives.

Le Conseil fédéral a institué en conséquence une commission appelée à faire toute la lumière sur les responsabilités dans la construction du tunnel de la Furka. La Commission d'enquête, qui se compose de trois juges (MM. Rémy Riati, Genève, Pius Meyer, Lucerne, André Guinand, La Chaux-de-Fonds), est chargée d'examiner s'il y a lieu, le cas échéant, d'engager des poursuites (actions civiles, procédures disciplinaires) contre les personnes responsables des dispositions erronées prises dans la construction du tunnel de la Furka. La commission remettra son rapport au Conseil fédéral l'an prochain. (ats)

## Séance hebdomadaire du Conseil fédéral

## Arrivée de nouveaux réfugiés vietnamiens

Le Conseil fédéral a décidé, au cours de sa séance hebdomadaire, d'accueillir en Suisse 300 nouveaux réfugiés vietnamiens. De ce fait, le nombre des Vietnamiens en Suisse s'élèvera à 1350. Il s'agit d'une action spéciale dont le coût — 4 millions — sera pris en charge par la Confédération — 3 millions — et les œuvres d'entraide. Les réfugiés seront d'abord hébergés, durant deux mois à trois mois dans des pensions et des foyers où les deux œuvres d'entraide les prépareront à s'intégrer dans notre pays ou à poursuivre leur voyage dans un pays de leur choix. D'autre part, le Conseil fédéral a édicté une nouvelle ordonnance sur l'indication des prix qui remplacera la disposition jusqu'alors incluse dans l'arrêté sur la surveillance des prix arrivant à expiration à la fin de l'année. Ainsi, l'obligation subsistera d'indiquer les prix pour les marchandises ainsi que certaines prestations de services. Sous certaines conditions, il sera aussi interdit de faire figurer un autre prix à côté du prix à payer effectivement.

## ACHAT D'IMMEUBLES PAR DES ÉTRANGERS

Une autre ordonnance a été promulguée : celle sur l'acquisition d'immeubles dans des lieux à vocation touristique par des personnes domiciliées à l'étranger, qui sera prorogée jusqu'au 30 juin 1979.

Du fait que les autorisations exceptionnelles accordées à des étrangers pour l'achat de résidences secondaires dans des lieux à vocation touristique soumis au blocage ont atteint en 1978 un maximum, le Département fédéral de justice et police a été chargé d'élaborer jusqu'à cette date de nouvelles propositions permettant de renforcer le blocage.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

Deux autres ordonnances ont encore été édictées. Elles concernent les télécommunications et permettront de limiter celles-ci en cas de catastrophe et de limiter, d'interrompre ou de surveiller les télécommunications civiles avec l'étranger pour sauvegarder des intérêts nationaux importants.

## AFFAIRES MILITAIRES

Le gouvernement a également modifié deux textes relevant du domaine militaire : il s'agit de l'arrêté mettant des civils au bénéfice de l'assurance militaire et de l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée qui a été adaptée au plan directeur armée-80. Il a enfin réajusté les tarifs figurant dans l'ordonnance sur les frais et indemnités en procédure administrative.

## ALCOOL ET PUBLICITÉ

Un message a été approuvé visant à réviser la loi sur l'alcool en y incluant notamment des dispositions limitant la publicité en faveur de l'alcool quand elle est tendancieuse ou qu'elle s'adresse à la jeunesse ou encore qu'elle est placée dans un lieu où elle n'a rien à y faire, du fait même de l'affectation de ce lieu.

## CONCESSION DE LA SSR

Le Conseil fédéral a aussi autorisé une procédure de consultation sur le rapport final de la Commission fédérale de la conception globale suisse des transports. Il a enfin pris note du fait que la SSR a accepté la réduction de 5 à 3 ans de la durée de la validité de la concession qui doit lui être accordée à partir de 1980. C'était là la condition pour une nouvelle prorogation, car il faut songer à une révision complète de la concession à la faveur d'un éventuel nouvel article constitutionnel sur la radio et la télévision. (ats)

## Au Conseil national, nouvelle controverse socialistes - « bourgeois »

## Sortira-t-on du tunnel des finances fédérales ?

— par Hugues FAESI —

La journée d'hier a apporté la preuve que le débat autour de la réforme des finances fédérales tourne à la Commedia de l'Arte. On pourrait s'en divertir si la situation desdites finances n'était pas si sérieuse. Le Conseil national a avancé dans l'élimination des divergences au sujet du « paquet financier » en se ralliant aux vues des Etats soumettant les coiffeurs à la TVA. En revanche, il a rejeté de justesse la motion d'ordre socialiste demandant que l'imposition bancaire soit examinée à son tour par le National. Le Conseil des Etats ayant décidé de ne même pas entrer en matière, la loi sur les rapports entre les Conseils stipule qu'en pareil cas, le projet est nul et non avenue. Par 64 voix contre 56, le Conseil national décida contre la motion d'ordre de revenir sur un projet du Conseil fédéral devenu caduc de par la volonté des Etats. Puis, ayant éliminé quelques divergences — mais pas toutes — au sujet du budget de 1977, la Chambre populaire débattit longuement du budget des CFF 1979 avec son (trop) fort déficit de plus de 600 millions de francs.

## LES COIFFEURS SERONT ASSUJETIS

M. Yann Richter (rad., NE), président de la Commission élargie des finances, constata la décision négative du Conseil des Etats au sujet de la vignette-auto et de l'imposition du trafic lourd ce qui empêche tout nouveau débat à ce sujet. Dans le « paquet financier » proprement dit, les Etats sont venus à la rencontre du National, en adoptant sa solution au sujet des dé-

ductions sociales à l'impôt fédéral direct. Il reste une dernière divergence au sujet de la TVA : la Chambre haute a décidé d'en rester à l'assujettissement des coiffeurs, ce que le National avait refusé par deux fois. Cette fois, de guerre lasse et pour terminer un trop long débat, la Commission des finances propose d'adhérer aux vues des Etats, et d'adopter à son tour une TVA s'appliquant également aux coiffeurs.

Ce que le Conseil national fait par 71 voix contre 57. Il n'y a ainsi plus de divergences avec les Etats.

## IMPOSITION DES BANQUES: Y REVENIR OU PAS ?

La semaine dernière, par une motion d'ordre, M. Riesen (soc., FR), au nom de son groupe, avait proposé qu'en dépit du rejet par les Etats de l'entrée en matière sur l'impôt compensatoire sur les intérêts des avoirs fiduciaires dans les banques, le Conseil national se prononce à son sujet. « Impossible ! » remarqua catégoriquement M. Richter (rad., NE) au nom de la commission, « la loi sur les rapports entre les Con-, seils ne l'admet pas ». La seule procédure resterait une motion ou une initiative personnelle, invitant les deux Commissions des finances à s'entendre à ce sujet.

M. Riesen (soc., FR) annonce que le groupe socialiste maintient sa motion d'ordre. L'imposition bancaire sous une forme ou une autre doit faire partie du paquet financier, sans quoi le groupe socialiste ne saurait le soutenir. Par sa motion d'ordre, le groupe socialiste

voulait renouer le dialogue entre groupes afin de parvenir à une entente sur la réforme des finances acceptable pour tous.

M. Chevallaz, conseiller fédéral, dit ses regrets que la non-entrée en matière de la Commission des Etats empêche la discussion. Mais il n'est évidemment pas possible de sauter à pieds joints par-dessus la loi sur les rapports entre les Conseils.

M. Butty (pdc, FR) président de son groupe, combattit la motion d'ordre, mais annonça qu'un groupe d'étude est au travail afin de parfaire la motion Contieni pour que le Conseil fédéral propose avant fin 1979 un projet d'imposition des banques. Le groupe pdc souhaite que tous les groupes politiques participent aux travaux. Que tout le monde assume ses responsabilités afin de sortir de l'impasse.

Mais les socialistes demandent que l'on se décide non pas sur une telle motion, remettant le vote fiscal à fin 79 mais maintenant et en faveur de la motion d'ordre prévoyant le débat immédiat sur l'impôt anticipé à appliquer aux avoirs fiduciaires dans les banques.

Au vote, cette motion d'ordre est rejetée à 8 voix de majorité. De telle sorte que la réforme des finances mise au net au National retourne aux Etats. Il faudra que les deux Chambres se décident encore si elles entendent procéder au vote final, ce qui signifierait que le Conseil fédéral pourra fixer la votation populaire, si les deux Chambres adoptent finalement le paquet fiscal.

Tant de si...

## Enlèvement de la dépouille mortelle de Charlie Chaplin

## Les deux ravisseurs devant le cadavre

Les deux ravisseurs du cercueil de Sir Charles Chaplin comparaissent devant le Tribunal correctionnel de Vevey, constitué en Cour à quatre juges, sous la présidence de M. Roland Châtelain. L'accusation est soutenue par M. Willy Heim, procureur général du canton de Vaud. Les accusés, Romans W., 24 ans, Polonais, et Gatcho G., 38 ans, Bulgare, mécaniciens à Lausanne, tous deux jouissant de l'asile politique en Suisse, sont défendus par les avocats Pidoux et Burnand, de Lausanne. Ils risquent une peine maximale de six ans de réclusion, pour crime manqué d'extorsion de fonds et atteinte à la paix des morts.

C'est parce qu'il était en chômage depuis novembre 1977 que W., ayant lu un journal italien qui relatait l'enlèvement d'un cercueil et l'obtention d'une rançon, eut l'idée d'enlever la dépouille mortelle de Charlie Chaplin. Sa première idée ne fut pas d'enlever le cercueil, mais de l'enterrer plus profondément. Finalement, dans la nuit du 1er au 2 mars dernier, les deux hommes, faisant le guet à tour de rôle, parvinrent à exhumer le cercueil de chêne, non plombé, pesant 80 à 90 kilos, de la tombe du cimetière de Corsier-sur-Vevey. A bord d'un fourgon appartenant à G., ils le transportèrent dans la plaine du Rhône, près de No-

ville. Avant de l'enterrer dans un champ, ils prirent des photos de la bière, puis jetèrent les pelles dans le grand-canal et se débarrassèrent de l'appareil photographique dans un container à Lausanne.

Du 8 au 17 mars, W. prit des contacts téléphoniques avec la famille Chaplin, au manoir de Ban, à Corsier, et avec son conseiller, Me Jean-Félix Paschoud, avocat à Lausanne. Les 15 et 17 mars, deux photos du cercueil furent envoyées au manoir de Ban. La famille Chaplin partant en vacances de Pâques, les contacts téléphoniques reprirent à la mi-avril entre W. (qui disait s'appeler Rochat), Me Paschoud et la famille Chaplin. W. réclama une rançon de 600.000 dollars d'abord, puis de 500.000 francs suisses, en proférant des menaces contre la famille du grand acteur britannique et notamment contre le fils cadet, vivant au manoir de Ban avec sa mère.

## L'ARRESTATION

Le 28 avril, rendez-vous fut pris pour la remise de la rançon, mais W. décommanda la rencontre prévue dans une cabine téléphonique de Montbenon, à Lausanne, et la remit au lendemain. Ce jour-là, en se rendant à Montbenon, W. rencontra un policier, prit peur et n'alla pas au rendez-vous.

Finalement, c'est le 16 mai, après avoir surveillé deux cents cabines téléphoniques en utilisant même des hélicoptères, que la police arrêta W. dans la cabine de l'avenue de la Dôle, à Lausanne. W. avoua qu'il avait un complice et G. fut ainsi appréhendé le même jour. Le lendemain, le cercueil était retrouvé et rendu à la famille.

## TÉMOIGNAGES

La journée de lundi a été consacrée à l'instruction et à l'audition de neuf témoins, dont cinq requis par la défense. Au cours de son audition, Me Paschoud, cité par l'accusation, a dit qu'en raison du secret professionnel, il avait refusé que son téléphone fut mis sur table d'écoute. Il chercha à prendre contact personnel avec W., pour régler l'affaire à l'amiable, car pour Mme Oona Chaplin il n'était pas question de payer une rançon pour la restitution du cercueil. Il est d'ailleurs possible qu'un iters se soit immiscé dans l'affaire pour tenter d'escroquer de l'argent, car Me Paschoud dit avoir entendu deux voix différentes.

Un inspecteur principal de la sûreté vaudoise a dit sa certitude qu'un troisième homme s'était infiltré dans l'affaire, car ce sont deux voix qu'il a entendues — comme Me Paschoud à son étude — lorsqu'il répondait au téléphone au « Manoir de Ban ». (ats)

## Dans la vallée de Joux

## Maison détruite par le feu

Un incendie a complètement détruit, dans la nuit de dimanche à hier, une maison isolée sise près du village de L'Orient, à la vallée de Joux, et propriété de M. Pierre Simond. Le bâtiment, entièrement en bois, comprenait un appartement d'un étage sur rez et un atelier. Le feu a éclaté dans le salon, peu avant trois heures de la nuit, alors que M. Simond, garde-chasse, était déjà sorti. Sa compagne réussit à évacuer leurs deux fillettes de cinq et neuf ans par une fenêtre du premier étage, avant de se rendre chez des voisins pour donner l'alerte, son téléphone étant dans les flammes. Malgré l'intervention rapide des pompiers, la maison fut rapidement anéantie.

## LAUSANNE: UN CONSEILLER NATIONAL CONDAMNÉ POUR IVRESSE AU VOLANT

Le Tribunal de police de Lausanne a condamné, hier, le conseiller national vaudois Maurice Cosy, à dix jours d'arrêts et 3000 fr. d'amende, avec sursis et délai de radiation de deux ans, pour ivresse au volant, infractions à la loi sur la circulation routière, circulation sans permis, opposition à une prise de sang et menaces envers des fonctionnaires. « La charge de conseiller national impose un comportement exemplaire », a dit le juge.

Dans la nuit du 18 au 19 mai dernier, des agents de police remarquèrent à Vevey une fourgonnette roulant tous feux éteints et zigzaguant sur la chaussée. Ils inter-

pellèrent le conducteur, vigneron à Saint-Saphorin, qui n'était pas en possession de son permis de conduire, et qui résista et refusa de les suivre. Les agents appelèrent du renfort et c'est à quatre qu'ils durent se mettre pour conduire au poste le chauffeur récalcitrant, qui s'opposa à tout alcootest, faisant état de son titre de conseiller national. Le conducteur put regagner son domicile et, le lendemain, il retourna à Vevey pour récupérer son véhicule, se soumit à ce moment-là seulement à une prise de sang, qui ne révéla plus qu'un taux de 0,22 pour mille, et reparti. C'est alors que le juge informateur de Vevey-Lavaux signa un mandat d'amener, chargea la police d'aller le chercher à son domicile, l'interrogea et l'inculpa.

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Nette victoire des Etats-Unis en Coupe Davis de tennis

John McEnroe, nouvelle étoile du tennis américain, a été, à Rancho Mirage, en Californie, l'artisan de la 25e victoire des Etats-Unis dans la Coupe Davis, la première depuis 1972.

A L'AGE DE 19 ANS !

John McEnroe, un New-Yorkais de 19 ans aux cheveux châtain bouclés retenus par un bandeau « à la Borg », a confirmé son irrésistible ascension dans la hiérarchie mondiale en écrasant ses deux adversaires.

contre décisive, du No 1 britannique, Buster Mottram, par 6-2, 6-2, 6-1. Le gaucher américain a été plus impressionnant encore contre Mottram que contre Lloyd.

Le No 5 mondial et récent vainqueur de quatre tournois du Grand Prix, McEnroe, très à l'aise sur les courts en dur du Mission Hills Country Club, a joué avec une puissance implacable au service et à la volée mais également avec une précision diabolique dans les longs échanges, les ayorties et les pas-sing-shoots.

Après avoir gagné le premier set sans perdre son service — il n'en a perdu aucun au cours de ses deux matches — McEnroe a aligné sept jeux d'affilée du 5e de la deuxième manche (3-2) au 3e de la dernière (3-0).

LA COUPE L'A FASCINE

« C'est toujours flatteur d'être comparé à Connors » a-t-il dit, fêté par ses compatriotes. « Mais il est prématuré d'affirmer que je suis le numéro 1 des Etats-Unis que Connors et Gerulaitis ne sont pas là. La Coupe Davis m'a toujours fasciné. C'est une épreuve dans laquelle Rod Laver, Lewis Hoad, Ken Rosewall et Bjorn Borg ont brillé. J'y rejouerais, si on me le demande. Cela ne prend que quatre semaines par an, ce n'est pas le diable ».

Critique indirecte à Connors et à bien d'autres de ses compatriotes qui

ont boudé dans le passé la Coupe Davis, préférant les dollars à l'honneur de représenter les Etats-Unis.

Héros de cette finale, McEnroe a compensé la contre-performance de Brian Gottfried contre Mottram. Le No 7 mondial s'est réhabilité dimanche en battant John Lloyd par 6-1, 6-2, 6-4. Mais pour le Britannique, les jeux étaient déjà faits. « Il est dommage qu'il ait dû jouer le dernier match » a simplement constaté Chris Evert, témoin de la défaite de son « boyfriend ».

RÉSULTATS

Etats-Unis battent Grande-Bretagne, 4-1; John McEnroe (EU) bat Buster Mottram (GB) 6-2, 6-2, 6-1; Brian Gottfried (EU) bat John Lloyd (GB) 6-1, 6-2, 6-2.

La Coupe Davis 1978-79

La Colombie s'est qualifiée pour la finale de la zone nord-américaine de la Coupe Davis 1978-79 en battant le Mexique par 3 à 2. La Colombie rencontrera les Etats-Unis en finale de zone.

Vincent Jacot (Olympic) gagne à Nancy

Dimanche dernier le grand cross international de Nancy s'est disputé par des conditions idéales sur un parcours sélectif autour duquel un nombreux public assista aux différentes courses. Chez les séniors, le Belge Léon Schots, ex-champion du monde, prit très tôt l'initiative du peloton des 300 coureurs où il eut pour principaux adversaires ses compatriotes Schoofs et Hagelsteens, alors que toute l'élite française devait se contenter des places d'honneur.

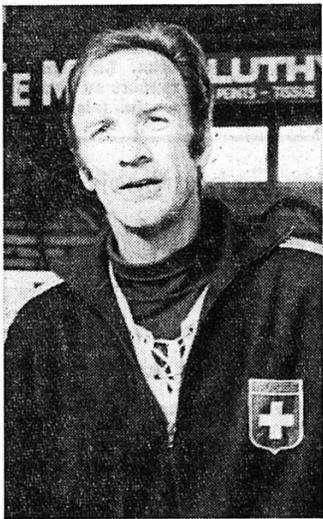
Chez les juniors qui s'affrontaient sur plus de 6 km. le Chaux-de-Fonnier Jacot était opposé à trois internationaux français de la catégorie. Habitué maintenant à ce genre de compétition, le coureur de l'Olympic sut parfaitement mener sa course et « ajuster » ses principaux adversaires en leur imposant plusieurs accélérations qui le laissèrent seul au commandement avant la mi-course. Militaire au bataillon des sportifs d'élite à Fontainemelon, où il jouit de toutes les facilités d'entraînement, Prianon, le Réunionnais du FC Sochaux, fut le dernier à s'accrocher à la foulée de Vincent Jacot



Vincent Jacot félicité par Michel Jazy, l'ex-recordmann du monde.

Hockey sur glace

Gaston Pelletier à Fribourg



Le comité directeur du HC Fribourg communique que M. Raymond Maisonneuve a résilié au 10 décembre son contrat le liant au HC Fribourg en qualité d'entraîneur et coach. Le comité a accepté cette démission et profité de l'occasion pour remercier M. Maisonneuve pour le travail qu'il a fourni.

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE

Delémont - Ajoie II 2-7 (1-1, 1-4, 0-2).

CHAMPIONNAT DE 3e LIGUE

Saïcourt - Reuchenette 6-3 (3-2, 1-1, 2-0); Crémises - Glovelier-Bassecour 15-3 (5-2, 4-0, 6-1).

Football

Médaille d'or 1978 à Eric Burgener

Comme chaque année, les auditeurs et téléspectateurs de la Radio-Télévision suisse ont répondu à une consultation organisée par le Service des sports de la Radio romande pour désigner le meilleur footballeur suisse 1978.

La médaille d'or a été attribuée au gardien du Lausanne-Sports, Eric Burgener (1683 voix) qui précède dans l'ordre Umberto Barberis (1161), René Botteron (1156), Claudio Sulser (1147) et Pierre Chapuisat (698). La médaille d'or sera remise au lauréat à la reprise du championnat, au printemps 1979.

Recours du Stade Nyonnais

Suite à la décision du contrôle des joueurs de l'Association suisse de football à Berne de donner match perdu par forfait au FC Stade Nyonnais pour avoir aligné en championnat de 1ère ligue le 3 décembre contre Yverdon (4-3) un joueur suspendu en junior, le club nyonnais a décidé de déposer un recours auprès du Tribunal sportif de l'ASF, étant donné que le président de ce club, Marcel Gaille, s'était renseigné téléphoniquement à Berne sur la possibilité d'aligner Gérard Vontobel à cette date-là, et qu'une réponse positive lui avait été donnée.

Boxe : Ali, la bourse... ou la retraite

Mohamed Ali a refusé d'annoncer sa retraite du ring. Mais il n'a laissé aucun doute: il abandonnera la boxe... à moins qu'on ne lui offre une bourse de 20 millions de dollars pour rencontrer Larry Holmes.

Interrogé par téléphone au cours d'une conférence tenue par Butch Lewis, un nouveau promoteur new yorkais, Ali, qui continue le tournage du film « Freedom road » à Natchez, dans le Mississippi, a déclaré: « Je suis le roi de la boxe. J'annoncerai ma retraite quand je l'entends. Pour l'instant, j'ai d'autres projets et je conserverai mon titre de champion du monde aussi longtemps que possible ».

Ali a affirmé « qu'un certain pays — je ne peux pas vous dire son nom — était prêt à déboursier 20 millions de dollars pour un super-championnat Ali - Holmes ».

Le champion du monde a encore indiqué qu'il se rendrait au début de

l'an prochain à Moscou, « pour revoir Brejnev », au Bangla Desh et à Manille. « Je veux mettre sur pied une organisation mondiale WORLD, dont les fins seront purement humanitaires », a-t-il dit.

WORLD pour World organisation for rights, liberty and dignity (Organisation mondiale pour les droits, la liberté et la dignité de l'homme).

Automobilisme

Andretti, meilleur pilote de l'année

Mario Andretti, le premier Américain à gagner le championnat du monde des conducteurs depuis Phil Hill en 1961, a été élu meilleur pilote de l'année par les journalistes spécialisés américains.

Andretti avait déjà reçu en 1967 cette récompense, le Prix Olsonite créé par M. Oscar Olson, un industriel de Detroit. Le trophée est accompagné d'un chèque de 10.000 dollars.

Mario Andretti a obtenu 27 points et devance Bobby Allison, pilote de stock cars (18), Al Unser, vainqueur des 500 miles d'Indianapolis, et Cale Yarborough, triple champion de la Nascar, douze points.

Aviron

22 pour Poly Zurich!

La traditionnelle confrontation universitaire entre le huit du Poly de Zurich et celui de l'université s'est une fois de plus terminée par la victoire du club du Poly. Ils ont toutefois dû se débarrasser d'un adversaire coriace, puisqu'ils ne se sont imposés que de vingt centimètres, fêtant ainsi leur 22e succès en 27 éditions.

Les gains du Sport-Toto

3 gagnants à 13 pts, Fr. 14.957,50
18 gagnants à 12 pts, Fr. 2.492,90
188 gagnants à 11 pts, Fr. 238,70
1750 gagnants à 10 pts, Fr. 25,65

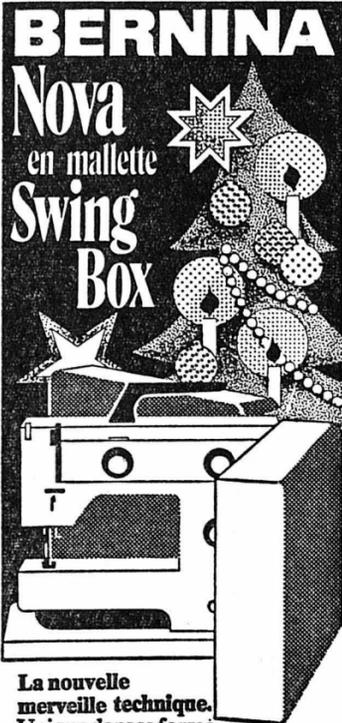
Loterie à numéros

3 gagnants à 5 Nos + le No compl., Fr. 151.076,10
169 gagnants à 5 Nos, Fr. 2.681,80
7.112 gagnants à 4 Nos, Fr. 63,75
95.996 gagnants à 3 Nos, Fr. 4.—
Le maximum de 6 Nos n'a pas été réussi.

Toto - X

1 gagnant à 6 Nos, Fr. 283.047.—
5 gagnants à 5 Nos + le No compl., Fr. 2.609,05
77 gagnants à 5 Nos, Fr. 592,95
3.364 gagnants à 4 Nos, Fr. 13,55
49.932 gagnants à 3 Nos, Fr. 1,55

BULLETIN DE BOURSE. Cours communiqués par SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE. Tables for BALE, A, B, Cours indicatifs, Billets de banque étrangers, Fonds de placement, Communiqués par la BCN, Fonds de la Banque Populaire Suisse, and Indice Boursier SBS.



**La nouvelle merveille technique.** Unique dans sa forme. Remarquable quant à ses performances. La Bernina Nova en mallette SwingBox est le cadeau de Noël idéal.

**M. Thiébaud**

Av. Léopold-Robert 31 - Tél. 039/22 22 54  
La Chaux-de-Fonds

Jeu. 14 décembre

**NOCTURNE**  
jusqu'à 22 heures



**TRAVAUX PUBLICS**

Service des ponts et chaussées

**Mise en soumission**

Les travaux routiers suivants :

- a) revêtements (tapis et enrobés)
- b) reconstruction (travaux de génie civil)
- c) renforcements d'ouvrages d'art, sur diverses routes cantonales, seront mis en soumission durant l'année 1979, au fur et à mesure des besoins.

Le département des Travaux publics prie les entrepreneurs désirant recevoir, tout au long de la saison 1979, les documents de soumission en précisant les travaux qui les intéressent, de s'annoncer, par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 12 janvier 1979.

Le chef du département: A. Brandt  
Neuchâtel, le 5 décembre 1978.

**A LOUER**  
à la semaine

**chalet**

tout confort

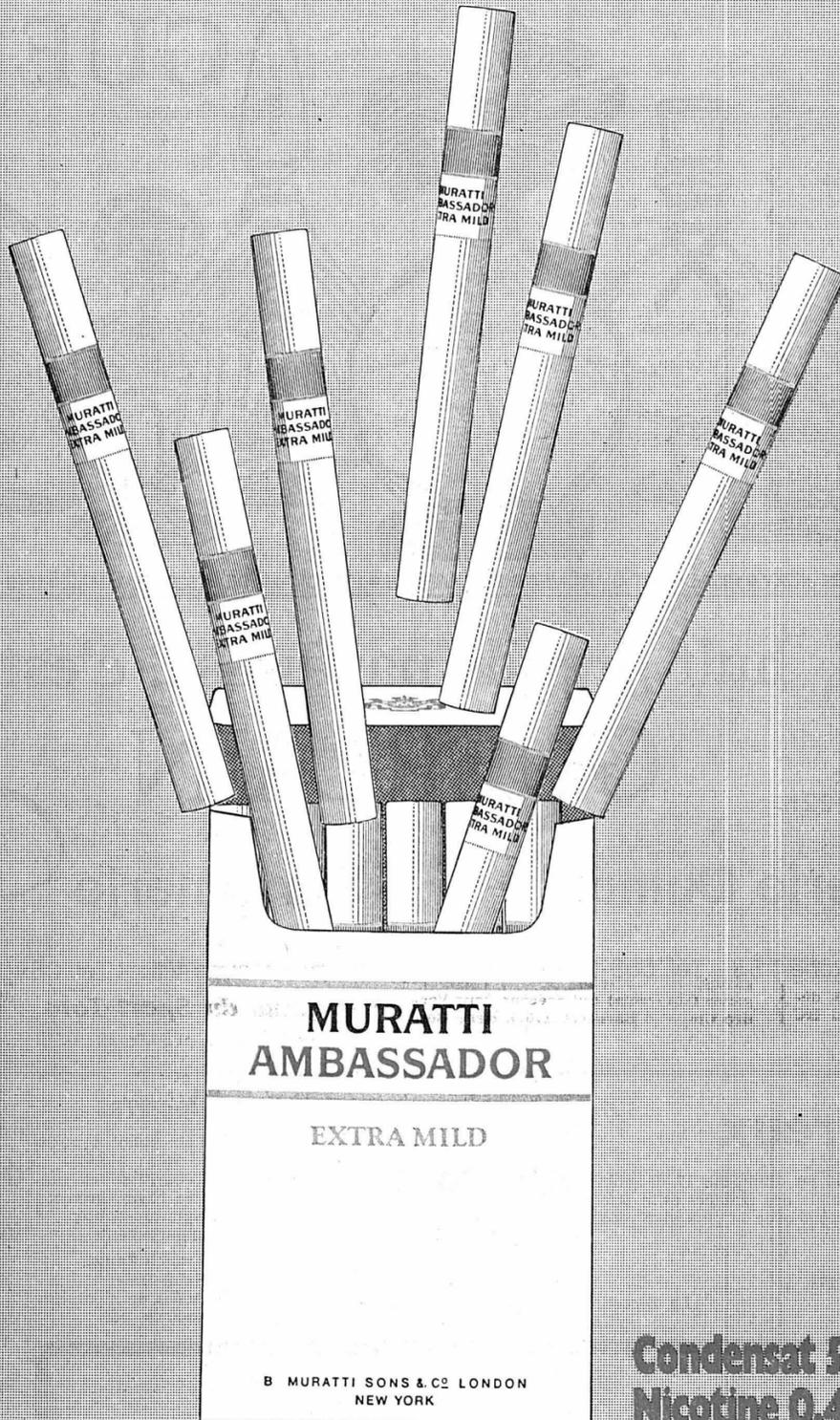
**Haute-Nendaz**

Appartement de 8 lits ou studio de 4 lits  
Panorama exceptionnel  
Prix très intéressant  
Libre dès le 7 janvier 1979

Renseignements: (039) 23 38 10  
(heures de bureau)

# Une légère devient encore plus légère.

Des tabacs encore plus légers, un mélange et un filtre encore plus raffinés, la légère MURATTI devient encore plus légère, encore plus agréable.



Condensat 5 mg  
Nicotine 0,4 mg



**Nettoyage chimique**

La Chaux-de-Fonds - Rue Daniel-JeanRichard 17

Tous les vêtements, rideaux, couvertures, couvre-lits, sacs de couchage, daim, cuir, peau, etc.

5 KG TEXTILES = FR. 14.-

7 lavages = 8e gratuit

**SERVICE RAPIDE ET SOIGNÉ**

## Occasions P. Ruckstuhl SA

MERCEDES 250	beige	70
MERCEDES 280 CE	rouge	72
MERCEDES 280 SE	vert mét.	74
MERCEDES 280 SE	rouge	77

### UTILITAIRES

VW BUS 9 places	blanc	74
FORD Fourgon 150 T		73
FORD Camion avec caisson Alu		76

**CRÉDIT - FACILITÉS - GARANTIE**  
Fritz-Courvoisier 54 - Tél. (039) 23 52 22  
La Chaux-de-Fonds

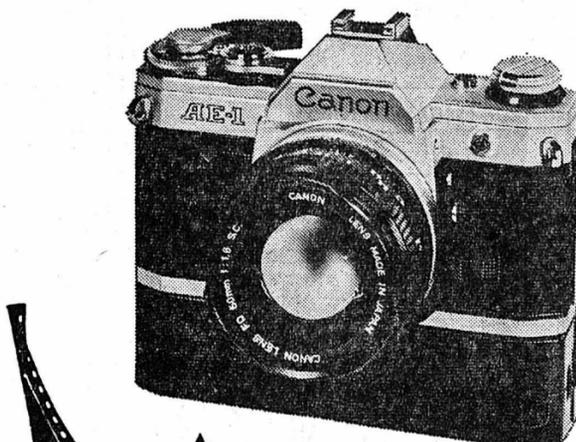


**PHOTO-CINÉ V.A.C.**

Avenue Léopold-Robert 115 2301 La Chaux-de-Fonds

René Junod SA

vous propose un appareil sensationnel :



▲ Moteur d'entraînement Fr. 240.-

## Canon AE-1

Appareil-réflex automatique, entièrement électronique, commandé par un micro-ordinateur.

Peut se compléter avec le flash SPEEDLITE 155 entièrement automatique et le moteur d'entraînement du film. Permet la prise de vue normale ou en rafale.

Notre prix

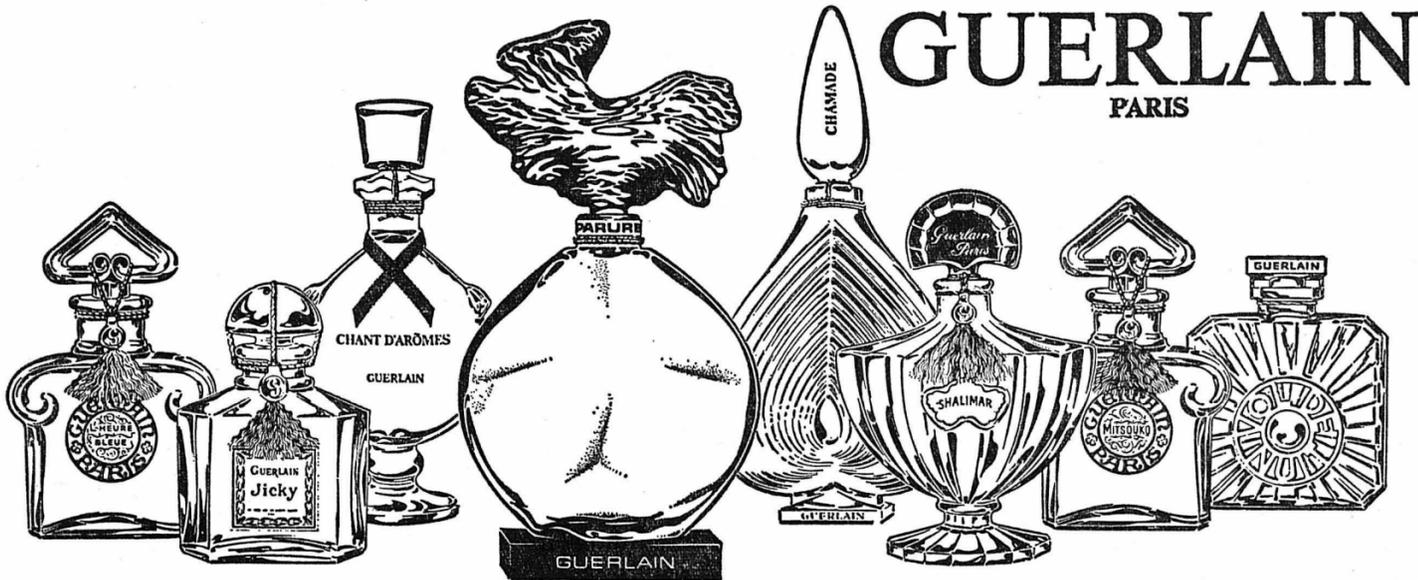
**Fr. 710.-**

(avec objectif 1,8/50)

+ étui Fr. 40.-

Démonstration sans engagement

un grand parfum... c'est rare  
deux grands parfums... c'est très rare  
trois grands parfums... c'est exceptionnel



1912 L'HEURE BLEUE • 1889 JICKY • 1962 CHANT D'ARÔMES • 1975 PARURE • 1969 CHAMADE • 1925 SHALIMAR • 1919 MITSOUKO • 1933 VOL DE NUIT

huit grands parfums... c'est

**GUERLAIN**

Doubles chèques  
fidélité CID  
14 et 21 décembre  
nocturnes jusqu'à 22 h.

**Parfumerie Dumont**

Avenue Léopold-Robert 53 - Tél. 039/22 44 45

**Parfumerie Perroco**

Place Hôtel-de-Ville - Tél. 039/22 11 68

**Noël à Perreux**

La fête de Noël ayant été fixée au dimanche 17 décembre, nous informons les parents, les amis des malades et le public en général que les dons seront reçus avec la plus vive reconnaissance.

Compte de chèques postaux 20 - 273.

La Direction

Jeune fille cherche pour juin 1979 (fin de scolarité) une place d'

**apprentie couturière**

S'adresser à Famille Arthur Jutzi, 2726 Saignelégier, tél. (039) 51 12 33.

**Débarras**

Tél. (039) 41 32 38, le soir : 41 10 20  
Débarras et nettoie caves, greniers, chambre-haute, appartements.

Francis Zaugg  
Saint-Imier  
Achat de meubles anciens, etc.

**Temple Farel**  
DIMANCHE 17 DÉCEMBRE, à 17 h.  
**concert de l'Avent**

donné par  
Mady BÉGERT Renée DEFRAITEUR  
organiste cantatrice

Programme:  
Bruhns, Böödecker, Buxtehude,  
Sweelinck, Bernhard, Alain,  
Andriessen, Bach

Entrée libre - Collecte recommandée  
(Prix indicatif : Fr. 10.—)

**Raffinerie de Cressier S.A.**  
2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL



Notre département « OPÉRATION » cherche plusieurs

**opérateurs-mécaniciens**

pour la surveillance des installations de raffinage (travail en équipes, service continu). Nous demandons un certificat de capacité en mécanique ou une expérience équivalente, une bonne connaissance du français, âge 23-30 ans.

Les personnes engagées bénéficieront de la formation qui leur sera nécessaire pour compléter leurs connaissances ou les adapter aux exigences du poste. En outre, elles disposeront d'un emploi stable et jouiront des avantages de la grande entreprise.

Les intéressés sont invités à nous demander une formule d'inscription en téléphonant au (038) 48 21 21, interne 251, ou en adressant le talon ci-dessous à notre département du personnel.

Nom et prénom: \_\_\_\_\_  
Poste: **OPÉRATEUR-MÉCANICIEN**  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Age: \_\_\_\_\_



L'entreprise P. Castioni cherche pour le début janvier 1979, ou date à convenir

**un(e) employé(e) de bureau**

S'adresser : rue de l'Hôtel-de-Ville 57, tél. (039) 23 14 25.

**ING. DIPL. EPF FUST**  
Nulle part meilleur marché  
de la plus grande maison spécialisée de Suisse

Des appareils ménagers électriques sont des cadeaux de Noël idéals

De... la machine à laver au fer à repasser nous vous montrons toutes les marques de qualité connues aux prix FUST les plus bas.

- Conseils neutres
- Location avec droit d'achat en tout temps
- Service après-vente avantageux ou service après-vente en abonnement.

Tous nos magasins sont ouverts toute la semaine, même entre Noël et Nouvel-An!

**FUST SA**  
Chaux-de-Fonds JUMBO  
Tél. 039 26 68 65  
Bienne  
36 Rue Centrale  
Tél. 032 22 85 25 et 24 succursales

**Husqvarna**

**Coud super-long**  
surpiqûre 6 mm

**Des frs. 695.-**  
ou en location-vente  
**dès Fr. 30.-**

Echange de toutes machines toutes marques  
Garantie complète  
Service **TURISSA**

A. Grezet  
24, rue du Seyon  
2000 Neuchâtel  
038 25 50 31

W. Irminger  
32, rue de l'Hôpital  
2800 Delémont  
066 22 62 34

Réparations toutes marques

**FUST SA**  
Chaux-de-Fonds JUMBO  
Tél. 039 26 68 65  
Bienne  
36 Rue Centrale  
Tél. 032 22 85 25 et 24 succursales

**Etoy**  
Centre de l'habitat  
Tél. (021) 76 37 76

**B**

A vendre  
Les Hauts-Geneveys

**bel appartement**

4 1/2 ou 5 1/2 pièces, dans immeuble très bien situé, entouré de verdure et forêt.  
Pour date à convenir.

S'adresser à:  
**REGENCE S.A.**  
rue Coulon 2,  
tél. 25 17 25  
2001 Neuchâtel

**SECO**

A LOUER pour le 1er avril 1979

**appartement**  
DE 3 PIÈCES  
situé au Boulevard des Eplatures, tout confort, cuisine agencée, ascenseur, service de conciergerie, Coditel compris, loyer : Fr. 351.- + charges.

A LOUER pour le 1er janvier 1979

**appartement**  
DE 3 PIÈCES  
situé rue Numa-Droz, salle de bains et chauffage général, loyer : Fr. 330.- + charges.

**appartement**  
DE 3 PIÈCES HLM  
situé rue de l'Arc-en-Ciel. Salle de bains, chauffage général et conciergerie. Loyer : Fr. 218.- + charges.

Pour traiter :  
Gérance GECO  
Jaquet-Droz 58  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/ 22 11 14 - 15

**SECO**

Nous cherchons pour mi-janvier, début février 1979

**une data-typiste**

sur machine IBM 3742, à plein temps.

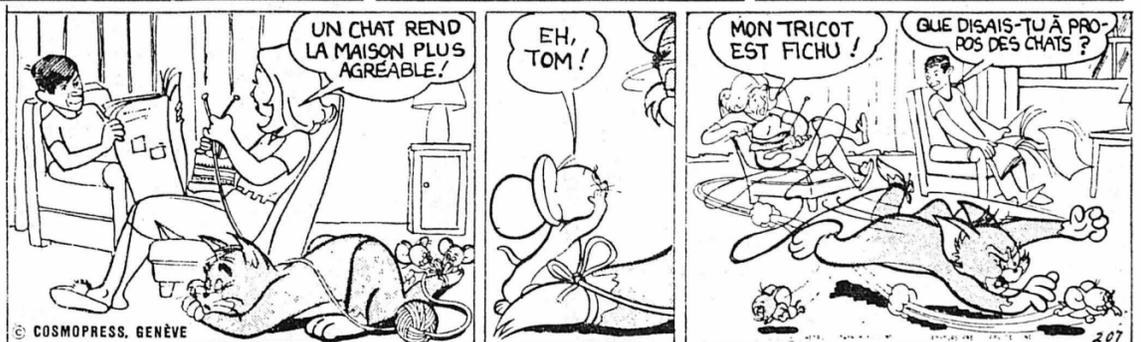
Nous offrons : place stable et bien rémunérée.

Semaine de cinq jours.

Horaire libre.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae et certificats, au Centre d'insémination de Neuchâtel, case postale 38, 2002 Neuchâtel.

**TOM and JERRY**



## Football: coup d'œil hors de nos frontières

### Italie: un point d'avance pour l'AC Milan

Le duel entre l'AC Milan et Perugia s'est poursuivi au cours de la 11e journée du championnat d'Italie de première division. Il a tourné cette fois à l'avantage des Milanais qui, à San Siro, ont battu l'AC Torino. Perugia, en revanche, a dû se contenter du match nul à Naples. Ce partage des points constitue cependant presque une demi-victoire pour la révélation de ce championnat.

L'Internazionale, la Juventus et la Fiorentina suivent à deux points de Perugia, avec une longueur d'avance sur Torino. Toutes ces équipes restent toutefois dans la course au titre.

Le match vedette de la journée, entre l'AC Milan et Torino, a été nettement dominé par les Milanais qui ont emblé pris l'initiative des opérations et qui ont ouvert le score dès la 4e minute par de Vecchi. Privé de Claudio Sala et de Graziani, Torino ne fut jamais en mesure de combler son retard. Il aurait sans doute subi une défaite plus sévère si Novellino, l'avant-centre milanais, n'avait dû quitter le terrain au cours de la deuxième mi-temps sur blessure.

Au stadio communale de Turin, l'Internazionale de Milan ouvrit la marque à la 5e minute, par Baresi, contre la Juventus. La réaction turinoise ne se fit cependant pas attendre. Deux minutes plus tard, Casio égalisait mais

le point était annulé pour hors-jeu. La Juve dut de la sorte attendre la 35e minute pour rétablir l'équilibre, par l'intermédiaire de Boninsegna. Le score ne devait plus être modifié au cours d'une seconde mi-temps qui fut assez terne.

A Naples, Spezziorin, le buteur de Perugia, a été une fois de plus à la hauteur de sa réputation. Malgré le marquage très sévère dont il fit l'objet, il a réussi à égaliser, à la 62e minute. Napoli avait ouvert le score à la 55e minute par Majo. Dans un

match parfois confus, Spezziorin fut l'un des meilleurs joueurs sur le terrain. Il a permis à Perugia de rester invaincu dans ce championnat.

**Le classement :**  
1. AC Milan, 11-17; 2. Perugia, 11-16; 3. Internazionale, 11-14; 4. Juventus, 11-14; 5. Fiorentina, 11-14; 6. Torino, 11-13; 7. Catanzaro, 11-12; 8. Napoli, 11-12; 9. Lazio, 11-12; 10. Ascoli, 11-10; 11. Avellino, 10-7; 12. Lanerossi Vicenza, 10-7; 13. Bologna, 11-7; 14. AS Roma, 11-7; 15. Verona, 11-7; 16. Atalanta, 11-5.

### Allemagne: quatre matchs seulement

Quatre matchs seulement ont pu se jouer pour le compte de la 15e journée du championnat de la Bundesliga allemande. Le FC Kaiserslautern, après un sérieux passage à vide, s'est bien repris aux dépens de Werder Breme, qu'il a battu par 4-0 sur des buts de Riedl, Geyer, Melzer et Groh. Il reste ainsi solidement installé à la première place du classement. Le SV Hambourg, qui n'a pas pu jouer, suit à quatre longueurs mais avec un match en moins.

Mais l'exploit du jour a été réussi par Fortuna Dusseldorf, qui a battu Bayern Munich par 7-1. Devant 25.000 spectateurs, Klaus Allofs, nouveau leader du classement des buteurs, a été

le héros du match pour Dusseldorf. Il ouvrit le score après 40 secondes de jeu déjà. Après l'égalisation bavaroise, il redonna l'avantage à son équipe à la 24e minute puis il fournit à Seel la balle du 3-1 à la 51e minute. Dès ce moment, Bayern fut totalement dépassé par les événements et il encaissa quatre nouveaux buts.

Le MSV Duisbourg a pour sa part remporté sa quatrième victoire consécutive à domicile. Sa victime a été cette fois le VfB Stuttgart de Jürgen Sundermann, qui donna un moment l'impression de pouvoir arracher le match nul. Le but de la victoire du MSV a été marqué à deux minutes de la fin par Dubski, un joueur prêt par Stuttgart au début de la saison.

Dans le quatrième match du jour, Eintracht Frankfurt s'est incliné sans discussion possible à Dortmund contre Borussia. Rudi Elsener, qui a cette fois joué tout le match, a dû se contenter de sauver l'honneur pour Eintracht, alors que son équipe était menée par 2-0.

**Le classement :**  
1. FC Kaiserslautern, 16-25; 2. SV Hambourg, 15-21; 3. VfB Stuttgart, 15-20; 4. Fortuna Dusseldorf, 16-18; 5. Bayern Munich, 16-18; 6. Eintracht Frankfurt, 16-18; 7. Schalke, 16-17; 8. Borussia Dortmund, 16-16; 9. Borussia Mönchengladbach, 15-14; 10. VfL Bochum, 15-14; 11. FC Cologne, 15-14; 12. Arminia Bielefeld, 15-14; 13. Eintracht Brunswick, 15-14; 14. Hertha Berlin, 15-13; 15. Werder Brême, 16-13; 16. MSV Duisbourg, 16-13; 17. Darmstadt, 15-9; 18. FC Nuremberg, 15-7.

### Angleterre: première défaite de Nottingham depuis treize mois

Tout a une fin. La série de matchs sans défaite de Nottingham Forest, le champion d'Angleterre en titre, s'est terminée au stade d'Anfield Road où Liverpool a battu l'équipe de Brian Clough par 2-0, devant 51.469 spectateurs. Nottingham Forest n'avait plus été battu en championnat depuis treize mois, en 42 matchs. Pour Liverpool, vainqueur de la Coupe d'Europe, c'est une triple revanche. Nottingham lui avait ravi le titre national à la fin de la saison dernière, il l'avait battu en finale de la Coupe de la ligue avant de l'éliminer de l'actuelle Coupe d'Europe des champions.

La victoire du leader du championnat d'Angleterre ne souffre aucune discussion. Son gardien, Ray Clemence, n'a pratiquement pas été inquiété de toute la rencontre par un adversaire qui ne songea qu'à défendre l'accès de ses buts. Le héros de ce match au sommet fut l'international anglais Terry MacDermott, qui s'est fait l'auteur des deux buts de Liverpool, le premier sur penalty, à la 23e minute (pour faute de Gemmill sur Dalgligh) le second à la 50e minute, sur un mauvais dégagement de Peter Shilton. Liverpool est ainsi toujours invaincu sur son terrain, où il n'a concédé que deux buts depuis le début de la saison. Mais il reste sérieusement menacé par son grand rival local, Everton, qui compte deux points de retard mais un match en moins. Nottingham Forest ayant été battu, Everton reste la seule équipe à n'avoir pas encore connu la défaite cette saison. Samedi, il s'est imposé par 3-1 à Birmingham, sur des buts de Ross, Todd et Latchford, et ce malgré la rentrée de l'international Trevor Francis à Birmingham.

Derrière Liverpool et Everton, West Bromwich Albion suit avec six points de retard sur le leader. Après avoir éliminé le FC Valencia de Mario Kempes en Coupe de l'UEFA, West Bromwich Albion, sans forcer son talent, a pris le meilleur sur Middlesbrough sur des buts de Regis et Cantello. WBA compte deux matchs de moins

que Liverpool de sorte qu'il conserve toutes ses chances dans la course au titre. Classement :

1. Liverpool, 19-31; 2. Everton, 18-29; 3. West Bromwich Albion, 17-25; 4. Arsenal, 18-23; 5. Nottingham Forest, 17-23; 6. Coventry City, 18-22; 7. Manchester United, 18-22; 8. Tottenham Hotspur, 18-22; 9. Leeds United, 19-20; 10. Aston Villa, 18-20; 11. Bristol City, 19-19; 12. Southampton, 19-17; 13. Derby County, 19-17; 14. Manchester City, 17-17; 15. Norwich City, 17-16; 16. Ipswich Town, 19-14; 17. Bolton Wanderers, 19-14; 18. Middlesbrough, 18-13; 19. Queens Park Rangers, 18-12; 20. Wolverhampton Wanderers, 18-9; 21. Birmingham City, 19-8; 22. Chelsea, 18-8.

### Le championnat de France

Cette 23e journée de championnat aura été tout bénéfique pour le FC Nantes, d'abord, l'équipe de Jean Vincent a remporté aux dépens de Nîmes sa sixième victoire d'affilée, mais surtout elle a repris du terrain à ses rivaux les plus immédiats. En effet, Strasbourg et Monaco chez eux, devant Reims et Sochaux, de même que Saint-Etienne et Nancy, ont dû concéder le match nul. Cet ensemble de résultats a pour conséquence de replacer Nantes en deuxième position (devançant St-Etienne du fait d'une meilleure différence de buts marqués et encaissés) à un point seulement de Strasbourg déclinant. Les Alsaciens sont actuellement très éprouvés. Ils n'ont égalisé qu'à cinq minutes de la fin par Piassecki, devant Reims. La lanterne rouge qui leur rendait visite. Un resserrement s'est opéré dans la partie supérieure du tableau qui regarde aussi Bordeaux et Lyon, excellents vainqueurs de Paris Saint-Germain et de Metz. La lutte pour le maintien est également serrée — la victoire de Nice à Valenciennes, coïncidant avec les matchs nuls de Nancy, de Paris FC et Marseille (ces deux derniers entre

eux) permet aux Niçois de rejoindre un imposant peloton de menacés.

Strasbourg, exclu de l'Europe du football sans le moindre ménagement, qui, il n'y a pas si longtemps, planait encore au-dessus des autres équipes, a arraché, chez lui, et devant 16.000 spectateurs, un chanceux match nul contre Reims.

Pourtant on avait cru que les Alsaciens allaient carrément dominer, encore qu'ils aient manqué de promptitude. On assista encore à une action de Specht et de Gemmrich, mais celui-ci manqua sa tête de peu et on arriva à la malchance ce qui caractérisa aussi l'équipe strasbourgeoise.

Et, peu à peu, en constatant ce manque de réussite et ce manque de chance et aussi de fraîcheur des Alsaciens, les Rémois s'organisaient et ils auraient pu mener 2-0 à la mi-temps. En deuxième mi-temps Gress fit entrer Deutschmann à la place de Jouve, et c'est lui qui, à la 68e minute mit un terme aux affres du public, alors que l'équipe locale était menée par 1-0.

Reims n'alla pas s'incliner pour autant et, à la 81e minute, alors que Dropsy venait de dégager à la main, Gérard donnait de nouveau l'avantage à Reims. Mais à peine quatre minutes plus tard, Piassecki allait marquer enfin, sur une passe de Toko. Ainsi donc, Strasbourg arrachait un point à une équipe qu'on n'aurait pas cru capable de faire aussi bien chez lui.

**Le classement :**  
1. Strasbourg, 22-31; 2. Nantes, 23-30; 3. St-Etienne, 23-30; 4. Monaco, 23-29; 5. Bordeaux, 23-28; 6. Lyon, 23-28; 7. Sochaux, 22-25; 8. Lille, 23-25; 9. Metz, 23-25; 10. Bastia, 23-23; 11. Laval, 23-22; 12. Nîmes, 23-21; 13. Nancy, 23-20; 14. Paris St-Germain, 23-19; 15. Angers, 23-19; 16. Marseille, 23-18; 17. Paris FC, 23-18; 18. Valenciennes, 23-17; 19. Nice, 23-17; 20. Reims, 23-13.

### Gymnastique

#### Le Neuchâtelois Jacquet cinquième à Barcelone

Le gymnaste suisse Jean-Pierre Jacquet a pris la cinquième place du concours complet de Barcelone. Chez les dames, la Lucernoise Maja Buttler a pris le neuvième rang. Résultats :

**Messieurs :** 1. Jon Chéciche (Roum) 54,90 pts; 2. Berenyi Gyorgy (Hon) 54,50. Puis 5. Jean-Pierre Jacquet (S) 53,40.

**Dames :** 1. Larisa Dejtiarawa (URSS) 38,00; 2. Anita Jikif (Pol) 37,55. Puis, 9. Maja Buttler (S) 35,85.

### Crise au CP Fleurier ?

## René Huguenin suspendu de ses fonctions d'entraîneur

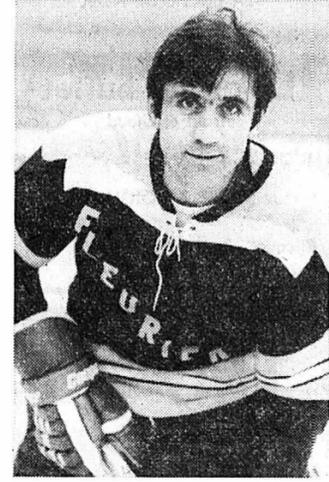
René Huguenin ne dirige plus le CP Fleurier. Il a été suspendu de ses fonctions d'entraîneur et remplacé à ce poste par le Canadien Dumais. Ce changement ne date pas du dernier week-end. Depuis une quinzaine de jours en effet, dans le Vallon, le bruit courait que le Canadien avait pris la place de l'ex-international chaud-de-fonnière. Jusqua' présent, à ce sujet, les dirigeants fleurisants ont gardé le mutisme complet et se sont refusés à tout communiqué. Certains de nos confrères, à la fin de la semaine dernière ont fait état que la passation des pouvoirs entre les deux joueurs s'était faite en douceur. Or il semble aujourd'hui qu'il n'en est rien. René Huguenin que nous avons rencontré hier dément formellement ces affirmations. « Je n'ai jamais été d'accord avec cette décision. On n'a pas eu le courage jusqu'ici de me dire en face ce que l'on me reprochait. Aux joueurs, il a simplement

été expliqué ce qu'était pour me permettre de retrouver la forme que l'on me libérait de mes fonctions. Bref, à mon égard, les dirigeants du CP Fleurier n'ont pas agi avec correction. J'en suis profondément déçu ».

« J'ai eu un début de saison difficile, certes, mais j'ai des circonstances atténuantes. A la suite d'un accident de travail, je me suis blessé à une cheville. J'ai dû cesser toute activité durant une semaine. Au cours de la rencontre où j'ai pu rechausser les patins, j'ai reçu un coup à ma cheville à peine remise, une nouvelle blessure qui m'a contraint cette fois-ci à 15 jours de repos. Le lundi précédent, la rencontre capitale nous opposant à Sion, où nous avons d'ailleurs gagné par 5 à 2, le président M. Montandon m'a annoncé que je ne donnerai plus d'entraînement. Il évocqua à ce moment-là ma méforme et la diminution du nombre de spectateurs comme si j'en étais responsable ! Durant toute ma carrière, j'ai toujours tenu mes engagements. Je tiendrai aussi celui-ci. Je suis lié avec le CP Fleurier jusqu'au 28 février prochain. Je respecterai mon contrat mais j'aimerais que la partie adverse le respecte également, ce qui n'est absolument pas le cas actuellement. Une chose est certaine je ne porterai plus les couleurs de ce club la saison prochaine ! »

La décision des responsables de ce club est surprenante d'autant plus qu'il y a encore quelques semaines, ils envisageaient sérieusement de se séparer de Dumais ! Alors pourquoi aujourd'hui lui confier la responsabilité de l'équipe. La situation du CP Fleurier n'est actuellement guère brillante. Pour sauver sa place en LNB, il aura besoin de rassembler toutes les forces dont il dispose. Avec cette décision, les responsables fleurisants ne sont-ils peut-être pas en train de les disperser ? Affaire à suivre, donc.

Michel DERUNS



René Huguenin n'entraîne plus les joueurs fleurisants.

### Volleyball: situation en Coupes d'Europe

L'équipe féminine de Spada academica Zurich a été éliminée en huitièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, à Zurich, contre la formation hongroise Ujpest-Dosza Budapest. Les Zurichoises s'étaient déjà inclinées vendredi dans le match aller par 3 à 0. Le match retour ne leur aura pas permis de renverser la situation, bien au contraire, elle ont connu le même sort à Zurich, en s'inclinant également par 3 à 0.

Chez les hommes, le VBC de Bienne a dû subir le même affront en Coupe des champions, à Pieksemaeki, en Finlande. Devant 2000 spectateurs, les Seelandais n'ont jamais réussi à inquiéter leur adversaire et ils se sont inclinés par 2-15, 4-15 et 5-15.

Mais la déception est venue de l'équipe féminine de l'Uni de Bâle, qui rencontra en Coupe féminine des champions, à Reinach, l'équipe turque de Eczacibasi Istanbul. Les Suissesses n'ont pratiquement jamais été dans le coup, et d'après leur entraîneur, elles auraient fourni un de leur plus mauvais matchs de la saison. La partie s'est terminée sur le score de 3-0 (15-2, 15-4, 15-5). Le match retour, qui ne devrait être qu'une formalité, aura lieu le 17 décembre à Istanbul.

#### RÉSULTATS

**Messieurs, Coupe d'Europe des champions, 2e tour, match aller:** Pieksemaeki (FIN) - VBC Bienne 3-0 (15-2, 15-4, 15-5) match retour le 17 décembre à Nidau. — **Dames, Coupe d'Europe des champions, 1er tour, match aller à Reinach:** Uni Bâle - Eczacibasi Istanbul 0-3 (11-15, 13-15, 8-15). Match retour le 17 décembre à Istanbul.

**Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, 1er tour, match retour à Zu-**

rich: Spada Academica Zurich - Ujpest-Dosza Budapest 0-3 (9-15, 7-15, 11-15). Budapest qualifié pour les quarts de finale.

#### Championnat suisse

Bien qu'engagé en Coupe d'Europe, Bienne a conservé sa position de leader du classement du championnat suisse de ligue nationale A. Côté féminin, Uni Bâle a préservé son invincibilité. Résultats du week-end :

**Messieurs, ligue A :** Star Onex - Servette 2-3; Uni Bâle - Spada Academica 3-2; Volero Zurich - Chénais 2-3; Naefels - Bienne sera joué le 14 décembre. Classement : 1. Bienne, 9-16; 2. Chénais, 10-14; 3. Servette, 10-12; 4. Spada, 10-12; 5. Volero, 10-8; 6. Uni Bâle, 10-8; 7. Star Onex, 10-6; 8. Naefels, 9-2.

**Dames, ligue A :** Uni Lausanne - Lausanne VBC 1-3; BTV Lucerne - Uni Bâle 1-3; Saint-Gall - Bienne 1-3; VB Bâle - Spada Academica sera joué le 15 décembre. Classement : 1. Uni Bâle, 10-20; 2. Spada Academica, 9-12; 3. Bienne, 10-12; 4. Lausanne VBC, 10-12; 5. VB Bâle, 9-8; 6. BTV Lucerne, 10-8; 7. Uni Lausanne, 10-6; 8. Saint-Gall, 10-0.

**Ligue B, MESSIEURS, GROUPE OUEST :** Chénais - Meyrin 3-2; Leyzin - GS Marin 2-3; Lausanne UC - SFG Tramelan 3-0; Le Locle - Montreux 2-3; Kœniz - SFG Colombier 1-3. — Classement : 1. Lausanne UC, 9-18; 2. Le Locle, 9-12; 3. Montreux, 9-12. — **Dames, groupe ouest :** Carouge-Yverdon Ancienne 3-1; AVEPS - SFG Colombier 2-3; Neuchâtel Sports - Star Onex 2-3; BSV Wacker Thone - Berne 2-3. — Classement : 1. Chénais, 8-16; 2. Colombier, 8-12; 3. VBC Berne, 8-12.

### Karaté: les championnats suisses à Lausanne

Disputés à Lausanne devant quelque 200 spectateurs et par 140 concurrents, les championnats suisses de karaté (ouverts aux représentants de tous les clubs de Suisse, quels que soient leur appartenance fédérale) ont donné les résultats suivants :

**Tournoi par équipes :** demi-finales: Arbon bat Zofingue, 2-1 et deux nuls — Valais bat Genève, 2-1 et deux nuls. Finale : Valais bat Arbon, 2-1 et deux nuls.

**Tournoi individuel :** poids légers : René Boesch (Zurich) bat Thomas Sutter (Zurich) par avantage. — Poids moyens : Gérald Sauthier (Sion) bat Alain Wildi (St-Blaise) par

avantage. — Poids lourds : David Maggio (Genève) bat Bruno Vogel-sanger (Zurich) par avantage. — Catégorie open : Steve Lunt (Dubendorf) bat Eric Marti (Zurich) par avantage.

#### CHAMPIONNAT D'EUROPE Présence chaud-de-fonnière en Full-Contact

Sous la direction de leur entraîneur J. Thomet, les Chaud-de-Fonnières Guy Wermuth et André Aeby, se sont respectivement classés 10e et 13e de leur catégorie lors des joutes européennes disputées à Bâle.

### On pense déjà « sérieusement » au « Mondial 1982 » de football 24 équipes et une « mascotte » probables

Le comité d'organisation espagnol du « Mondial 1982 », en attendant la décision de la FIFA du mois de mai sur le nombre d'équipes participant à la compétition se penche sur le choix de la mascotte.

M. Raimundo Saporta, le président du comité d'organisation, avait pensé à un jeune garçon de quatre ans, Lolo, vedette du film « La guerre de papa », et qui serait ainsi devenu la première mascotte vivante d'une Coupe du monde de football. « Habillé en footballeur, aux couleurs de la sélection nationale espagnole, Lolo serait une excellente image de marque » a expliqué M. Saporta et il ajouta : « Dans chaque ville où se disputeraient les matchs il serait coiffé du chapeau traditionnel de la province comme le béret basque par exemple, ce qui résoudrait le problème du régionalisme. D'autre part pendant quatre ans, il pourrait se rendre dans les pays participant à la Coupe du monde... » Mais il semble que la multinationale finançant la mascotte ne soit guère favorable à cette idée, surtout en raison de l'évolution du physique d'un jeune garçon dans une période de quatre ans. Les autres solutions envisagées pour l'instant sont le soleil, qui brille pendant de longs mois en Espagne, le taureau ou le Don Quichotte de Cervantes.

#### OUVERTURE A BARCELONE

D'autre part, alors que la tendance à la participation de 24 équipes semble se confirmer, il est désormais pratiquement certain que le match d'ouverture de la Coupe du monde aura lieu à Barcelone et la finale à Madrid. Ces deux villes seront des sièges sûrs du « Mondial 82 ».

Le président Saporta désirant supprimer l'idée de « sous siège » chaque groupe pourrait ainsi comprendre plusieurs sièges selon une répartition qui devrait être voisine du projet suivant :

**GROUPE 1 :** Saint-Sébastien et Bilbao

**GROUPE 2 :** Valence, Elche Alicante

**GROUPE 3 :** Malaga et Séville

**GROUPE 4 :** La Corogne et Vigo

**GROUPE 5 :** Oviedo et Gijon et le dernier groupe de quatre équipes pouvant être formé par Madrid et Barcelone.

Une commission spéciale étudie les possibilités d'organisation des seize villes candidates et leurs possibilités d'infrastructures ainsi que les installations pour la télévision. La deuxième réunion du Comité d'organisation espagnol est prévue le 15 décembre.

**15 jours seulement**

pour obtenir notre superbe cadeau de fin d'année.

Oui, lors de chaque achat

chez **YVO-MODE**

où vous trouverez toujours

**un grand choix de confection dames MINI-PRIX**

Grandes tailles. Pantalons - Cabans - Robes, etc.

Jeudis 14 et 21 décembre, nocturne jusqu'à 22 heures.

Lundi 18 décembre, ouverture spéciale de 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Bonnes fêtes et un grand merci à toutes nos gentilles et fidèles clientes.

Y. Thommen - Ch.-Guillaume 16 - Serre 11



**Noël et Saint-Sylvestre à TÊTE-DE-RAN**

Réservation (038) 53 33 23  
Tenue de ville ou après-ski

**24 décembre**  
(soir)  
**Fr. 24.-**

**25 décembre**  
(midi)  
**Fr. 30.-**

**Saint-Sylvestre**  
**Fr. 42.-**

LADY CÜRZON  
LES HORS-D'ŒUVRE VARIÉS  
LE TOURNEDOS DIT ROSSINI  
LES POMMES CROQUETTES  
LA GARNITURE DE LÉGUMES  
LA BOCHE DE NOËL  
LA TORTUE EN TASSE  
ET SES BRINDILLES AU PARMESAN  
LES FRUITS DE MER EN FEUILLETÉS  
«AMADEO GALLO»  
LA TRADITIONNELLE DINDE GARNIE  
POMMES BERNY  
LA BOCHE DE NOËL

**Le grand buffet**  
froid et chaud

MUSIQUE - DANSE - COTILLONS  
**SOUPE A L'OIGNON**

Veuillez réserver  
Tél. (038) 53 33 23

et en ACTION Champagne Veuve Clicquot Ponsardin à Fr. 19.50!

**Catherine Paysan**

sera l'hôte de la Librairie

**Reymond**

33, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds

**le jeudi 14 décembre 1978**  
**de 16 h. à 18 h.**

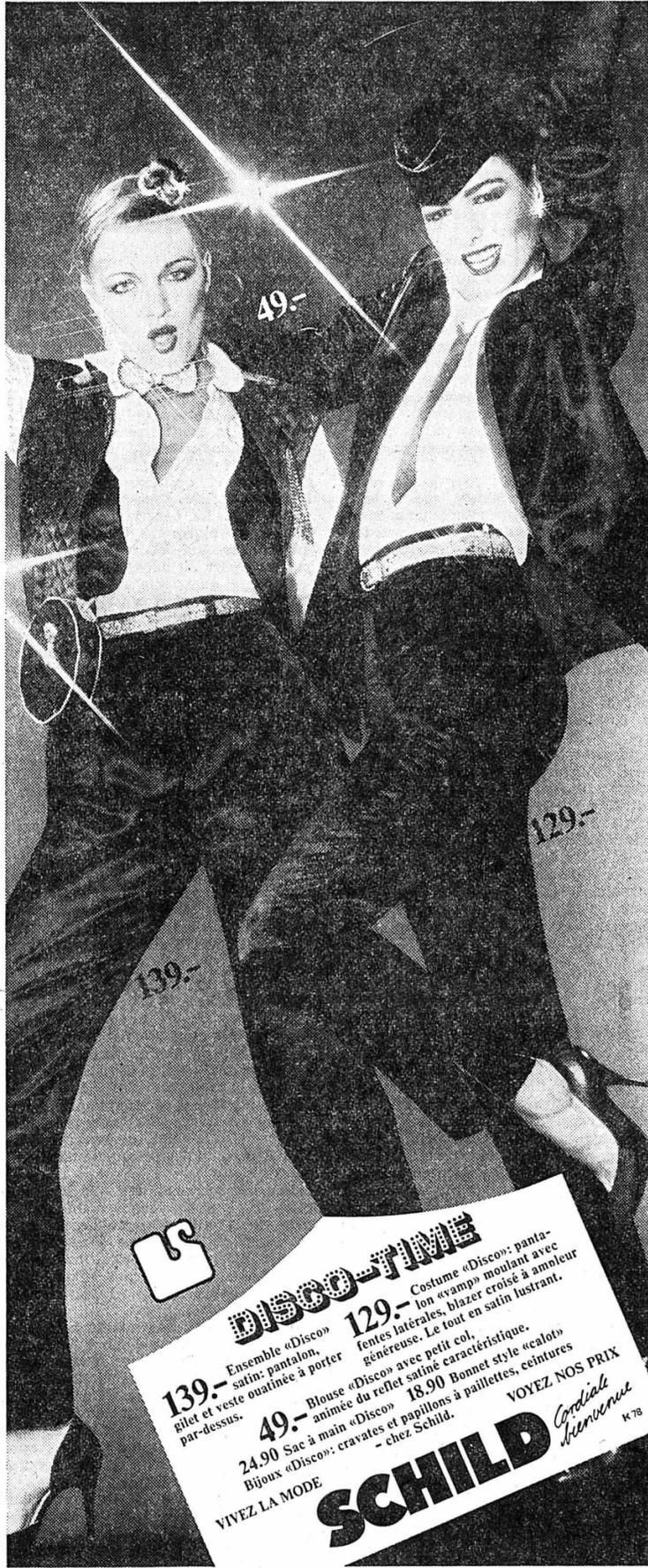
Elle dédicacera pour vous son dernier roman:

**Le clown de la rue Montorgueil**

A partir des souvenirs d'un vieux clown, l'auteur des «Feux de la Chandeleur» traite avec une belle maîtrise ces thèmes majeurs: l'amour, la solitude, la mort

Un Volume broché, 240 pages Fr. 18.70

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone (039) 23 82 82, et vous recevrez le livre de Catherine Paysan dédicacé.



LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21  
NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9



**CINÉMA PLAZA**

MERCREDI  
13 DÉCEMBRE  
14 h. 30

Invitation aux enfants des Montagnes neuchâtoises

**Un film de prévention des accidents**

Un film comique

**Le grand Restaurant**  
avec Louis de Funès

Billets d'entrée gratuits, à retirer au Secrétariat du TCS  
88, Avenue Léopold-Robert

**SUPERBE EXPOSITION**

DES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN PORCELAINE À NOTRE PREMIER ÉTAGE



**Langenthal Cosmopolitan**  
Campagna



spülmaschinenfest/pour lave-vaisselle

CHEZ  
**A. & W. KAUFMANN & FILS**  
P.-A. KAUFMANN Succ.  
Marché 8 - 10  
LA CHAUX-DE-FONDS

**UN CADEAU BIEN PRESENTE FAIT DOUBLEMENT PLAISIR**



**C'EST POURQUOI NOUS ACCORDONS UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIERE A NOS EMBALLAGES DE FETE**

Radios \* Radiorecorders \* Enregistreurs, accessoires \* Tables et meubles TV \* Amplis Hi-Fi \* Tourne-disques \* Rasoirs \* Photo, ciné, films \* Posters

**LÉOPOLD-ROBERT 23-25**



**A vendre cause changement de fabrication**

**MACHINES A TROIS BROCHES IMBERDORF**  
**TOUR SCHAUBLIN SV 102 D'ÉTABLI**  
bien équipé + motorisation  
**MEULEUSE-CLOCHE KUGELMULLER MPS I**  
sur socle  
**MEULEUSE (2 meules) IFANGER**  
sur socle  
**PRESSE DIXI D'ÉTABLI**  
**PRESSES ESSA 4 et 6 tonnes**  
**AFFUTEUSE DE FORETS HOFMANN**  
avec meules diamant  
**BALANCIERS**  
à main, vis de 50 mm.  
**DIVERSES POTENCES**  
pour rivetage  
**DIVERSES PETITES FRAISEUSES**  
spéciales d'établi et autres petites machines  
Divers accessoires et outillages, moteurs, etc.

Pour visiter et renseignements:  
Tél. (038) 51 36 41 ou (038) 51 27 26  
(revendeurs s'abstenir svp.)

**Exclusif**

**CHEZ ZOO CENTER**

D. Croset - Tél. (039) 26 87 70  
Rue du Locle 24  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Enfin une graine de haute qualité au plus juste prix

Exclusivité romande, encore une prestation du magasin spécialisé

Au bonheur animal pour:

Lapins - Cobayes - Hamsters - Ecureuils - Canaris - Exotiques - Perruches  
Grandes perruches - Perroquets

Et toujours notre choix unique dans la région:

Poissons eau douce - Plantes - Poissons marins - Invertébrés - Mammifères  
Reptiles - Oiseaux

Nos fabrications garanties 5 ans - Devis sans engagement - Gros et détail



75, av. Léopold-Robert

**LE SPÉCIALISTE  
DU CADEAU**  
**ON VOUS  
CONSEILLE AVEC  
LE SOURIRE!**

**STOCK  
US** Balance 13

votre fournisseur

**Levi's**

Anglais - Allemand  
Français pour étrangers  
Sténodactylographie  
Classes du jour et du soir  
Nous prenons les inscriptions  
pour janvier

**Bénédict**  
Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

A vendre à l'ouest de Neuchâtel (Tou-  
taine)

**appartement  
de 4½ pièces + garage**

Situation tranquille et ensoleillée. Vue  
étendue et imprenable. Place de jeux et  
piscine.

Ecrire sous chiffre 28-900307 à Pu-  
blicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A louer

**magnifique appartement**

de 3½ pièces, tout confort. Libre dès le  
1er février 1979. Nord 56, 12e étage.

S'adresser : Gérance Berset, Jardinière  
87, tél. (039) 23 78 33.

Particulier cherche

**ferme**

**LOGE OU CHALET**

Région Tête-de-Ran, La Serment, Mon-  
tagne de Cernier.

Ecrire sous chiffre P 28-950141 à Pu-  
blicitas, av. Léopold-Robert 51, 2301 La  
Chaux-de-Fonds.

**Cherché**

pour vacances (25.12.78 au 2.1.79) maison  
ou appartement simple, pour 6 à 8 per-  
sonnes. Tél. (01) 34 23 19.



Avons-nous fait tout ce  
que nous pouvons pour  
secourir notre prochain  
dans la gêne ?

**Secours suisse d'hiver**

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**Employée  
de commerce**

possédant le certificat fédéral de capacité  
cherche place stable, de préférence dans  
l'administration, pour le 1er janvier 1979.  
Quelques années de pratique.  
Ecrire sous chiffre AS 27371, au bureau  
de L'Impartial.

**Matelas**

Toujours nos mate-  
las de santé, soit  
RESSORTA ou RO-  
BUSTA.  
Reprise de vos ma-  
telas usagés aux  
meilleures condi-  
tions. Egalement  
chauffe-lits.

H. HOURIET  
Hôtel-de-Ville 37  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 30 89.

*Montana-Crans*

**50 appartements  
de vacances**

dans résidence hôtelière, grand confort,  
situation très calme, plein sud, apparte-  
ment avec cuisine, 2 à 6 personnes, prix  
par semaine et personne :  
**NOËL A NOUVEL-AN :** Fr. 175.-  
**Janvier, dès le 6 :** Fr. 95.-  
**FÉVRIER A PÂQUES :** Fr. 150.-  
(linge et nettoyage compris)

**MARTIGNY CLUB**  
3962 Montana, tél. (027) 41 60 55.



**von  
guten**  
maître opticien  
diplômé fédéral  
Av. L.-Robert 23  
Tél. (039) 22 38 03

Particulier vend

**Audi 80 LS 1974**

25.000 km, expertisée, très soignée. Prix  
avantageux. Tél. (039) 22 51 07 heures des  
repas.



**Articles  
de voyage**

MAROQUINERIE  
SACS DE DAMES

**CH. WEBER**

12, rue Fritz-Courvoisier

Ouverture nocturne: 14 et 21 décembre

Ce que des conseillers SBS  
aimeraient vous dire:

Georges Gaillé, caissier à la SBS La Chaux-de-Fonds,  
au nom de ses collègues.



**«Le terme ordre de  
paiement, malgré sa réson-  
nance technique, désigne  
une opération toute simple.»**

«On utilise, pour désigner les opérations bancaires, des  
termes précis. Je me dis parfois, que pour bien des  
clients, notre langage ne facilite pas toujours la com-  
préhension. Même lorsqu'il s'agit d'une chose aussi  
simple qu'un ordre de paiement. Ce n'est en effet rien  
d'autre que des instructions que vous donnez à la SBS  
pour qu'elle effectue vos paiements. Ce qui vous  
épargne du temps et des courses à la poste ou à la  
banque. La confirmation d'exécution que vous recevez  
ensuite facilite le contrôle de vos finances. Au cas où  
vous auriez des questions à poser en rapport avec des  
opérations bancaires, nous sommes, mes collègues et  
moi-même, à votre entière disposition. Nous vous expli-  
querons volontiers en détail ce que signifient les termes  
qui vous sont peu familiers.»



**Société de  
Banque Suisse  
Schweizerischer  
Bankverein**

Chaque succursale SBS est à votre service pour vous conseiller  
judicieusement et individuellement. Vous pouvez aussi obtenir des  
informations sous forme de publications en nous remettant le coupon  
ci-dessous ou en appelant le numéro 021 21 94 64.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Compte-salaire<br>(procuration, ordre<br>permanent, ordre de<br>paiement, etc.) | <input type="checkbox"/> Livrets et comptes<br>d'épargne      |
| <input type="checkbox"/> eurocheque*   | <input type="checkbox"/> Obligations de caisse                |
| <input type="checkbox"/> Carte Bancomat*   | <input type="checkbox"/> Financement de maisons<br>familiales |
| <input type="checkbox"/> Chèques de voyage   | <input type="checkbox"/> Prêt personnel (Banque<br>Finalba)   |

\* L'octroi de ces cartes est soumis à certaines conditions  
(Marquez d'une croix ce que vous désirez)

Mme/Mlle/M.

Prénom

Rue/No

No postal/Localité

Envoyer ce coupon à: Société de Banque Suisse,  
Direction Générale/WE, Case postale, 4002 Bâle.

21

Un partenaire sûr: SBS

# De jolis cadeaux pour MESSIEURS

- CHAPEAU BOTTA  
dernière forme du moment
- CHEMISES KAUF LIBERO PROSPERO
- CHEMISES RESISTO dans leur coloris mode
- Pulls et gilets laine
- Grand choix de cravates
- TOUT POUR LA MODE MASCULINE
- PYJAMAS SCHERRER
- SOUS-VÊTEMENTS
- JOCKEY, COSY, CALIDA, HOM, ÉMINENCE

## Grand choix de parapluies



Avenue Léopold-Robert 68

### Garages

toit 2 pans, environ 3 X 5 m. Fr. 2800.—; environ 3 X 6 m. Fr. 3300.—  
Belle construction. Bon marché, directement du fabricant! Réservez chez Uniform. Tél. (021) 37 37 12.

### Au Feu de Bois

Cernil-Antoine 3 - Tél. (039) 26 82 80

### PIZZAS

toujours fraîches servies  
jusqu'à la fermeture!

### VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

## contrôleur

pour le contrôle des pièces en cours de fabrication.

Poste intéressant pouvant convenir à mécanicien qualifié.

Nous demandons:

- bonne formation de base avec quelques années de pratique
- bonne connaissance de l'usinage en général

Faire offres ou se présenter le matin à  
VOUMARD MACHINES CO S.A.  
Rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 21 11 65

## Pour les fêtes...

NOS MAGNIFIQUES

## articles cadeaux!

Un appareil électrique de qualité est toujours apprécié



QUEST-LUMIÈRE

Montandon & Co

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

LÉOPOLD-ROBERT 114 ☎ 22 31 31  
LA CHAUX-DE-FONDS

L'électricien spécialisé vend, installe, répare et sait ce qu'il vous faut!

Réparations  
MONTRES  
RÉVEILS  
PENDULES  
**AUBRY**  
Paix 9  
Tél. 039/22 33 71

Le poste de

### concierge

de l'Agence Métropole SBS et de l'immeuble Léopold-Robert 78 est à repourvoir pour le 1er février 1979.

Cet emploi, à temps partiel, conviendrait à un couple qui sera tenu d'habiter le logement de trois chambres mis à disposition dans l'immeuble. Conditions intéressantes.

Ecrire ou téléphoner à M. René Wildi, chef du personnel, Société de Banque Suisse, Avenue Léopold-Robert 16-18, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 75.

Maison de la place  
cherche pour date à convenir

### chauffeur-livreur

Permis catégorie A.  
Age idéal 25 à 40 ans.  
Place stable pour personne capable.

Faire offres sous chiffre FD 27373, au bureau de L'Impartial.

### LE NETTOYAGE SOIGNÉ

vêtements, tapis, etc.

AU KILO

## BAECHLER

La Chaux-de-Fonds, rue Neuve Le Locle, rue du Pont

Une entreprise de fabrication et de commerce, au secteur des pièces de fixation, cherche un

## représentant

qualifié et qui a toutes les qualités requises.

Pour la visite de sa clientèle — des menuiseries, plomberies sanitaires et électriques, ferblanteries, ateliers mécaniques, etc. — dans le canton de Neuchâtel et le Jura.

Nous offrons des conditions très progressistes, voiture d'entreprise, indemnité de charges et caisse de retraite.

Si cette place vous intéresse, veuillez nous faire parvenir votre offre détaillée, ainsi que votre curriculum vitae écrit à la main, sous chiffre L 03-992 464 à Publicitas, 4010 Bâle.

### appartements à vendre

BOLE

dans une co-propriété de trois petits immeubles, dans une zone tranquille, avec une vue étendue sur la plaine d'Areuse, le lac et les Alpes.  
Grande piscine commune à disposition des co-propriétaires.  
Appartement de 3 chambres, cuisine, vestibule, salle de bain, WC, cave, chambre-haute, jardin privé.  
Pour traiter et visiter, s'adresser à:

S'adresser à:  
**CHARLES BERSET**  
gérant d'immeubles  
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33  
La Chaux-de-Fonds

A vendre

### Lancia coupé 2000 HF

51.750 km., Fr. 6700.—, excellent état, garantie, expertisée.

SPORTING GARAGE - CARROSSERIE,  
J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. (039) 23 18 23,  
La Chaux-de-Fonds.

VW - AUDI - PORSCHE

POUR L'ACHAT d'un

### PIANO

NEUF

demandez conseil au spécialiste

SERVICE APRÈS-VENTE

Facilités de paiement

ROGER LINDER  
Paix 43 - Tél. (039) 23 70 29  
2300 La Chaux-de-Fonds

## Pour vos cadeaux de Noël



UN MAGNIFIQUE CHOIX  
DE VINS ET LIQUEURS  
EN EMBALLAGES DE FÊTE

Tél. (039) 22 18 16

Nous nous chargeons volontiers de vos expéditions et nous livrons à domicile.

Av. Léopold-Robert 6

## La solution rapide et parfaite au PROBLEME DE LA CALVITIE

Institut suisse - Qualité suisse



Que vous ayez encore pas mal de cheveux ou simplement une couronne, que vous soyez encore jeune ou toujours jeune, le Hair Weaving de Beaufort élimine votre calvitie naissante ou établie. Il est meilleur et bien moins cher qu'on ne le supposerait. Avec lui, votre miroir ne vous reflète plus de complexes: vous êtes bien plus jeune et bien plus séduisant.

Le Hair Weaving de Beaufort n'a rien de commun avec une perruque ou un transplant. Nous vous serions d'ailleurs reconnaissants de comparer avant de vous décider pour le Hair Weaving, ses qualités, avantages et service. Voilà enfin une correction de la chevelure tout simplement étonnante. On ne la remarque pas. Vos nouveaux cheveux se confondent aux vôtres. Sans souci, vous pouvez faire du sport, sortir, dormir, nager: le Hair Weaving de Beaufort tient. Ferme! Comme vos propres cheveux, vous le lavez et le peignez. Quelle tranquillité sécurisante!



Institut pour une nouvelle chevelure  
Lausanne Rue du Bourg 8 Tél. 021 20 45 43  
Genève Rue du Rhône 100 Tél. 022 26 87 23  
Berne Efingerstr. 8 Tél. 031 25 43 71  
Zürich Bahnhofplatz 3 Tél. 01 211 86 30  
Bâle Elisabethenstr. 7 Tél. 061 23 30 55  
Olten Solothurnstr. 8 Tél. 062 32 35 92  
Lucerne Sempacherstr. 1 Tél. 041 23 37 39  
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 10h30

Venez vite pour une visite gratis et libre!

## aujourd'hui au restaurant JUMBO

La Chaux-de-Fonds

de 8 h. à 10 h. 30

### notre petit déjeuner

- 1 croissant - 1 petit pain - 1 miche
- 1 portion de fromage - 1 portion de confiture - 2 portions de beurre - 1 boisson chaude

**1.90**  
au lieu de 2.50

## NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

## A la 82e session du synode de l'Eglise évangélique réformée En vue de la cantonalisation de la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel

Sans vouloir ni pouvoir entrer dans le détail d'une situation et d'une histoire très complexes, celle de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, de ses relations avec l'Eglise réformée neuchâteloise, avec les autres facultés universitaires et l'université elle-même, avec les facultés de théologie romandes, suisses ou même étrangères, avec la Confédération et le Fonds national suisse de la recherche scientifique,

enfin avec l'Etat de Neuchâtel responsable de l'enseignement universitaire, on peut se pencher sur les problèmes qui se posent à elle depuis la réunification des deux communautés réformées neuchâteloises qui postula celle des facultés d'enseignement de la théologie, la « nationale », où la théologie s'enseignait au même titre que les lettres, le droit, les sciences, et l'indépendante, ne dépendant que de son Eglise.

Il faut souligner cependant, que même après l'adoption de la loi de 1873 qui provoqua la scission, la mission essentielle de la faculté de théologie officielle fut bien de former le corps pastoral au service de l'Eglise, de pratiquer la recherche théologique théorique et pratique, bref d'être au service d'une Eglise précise en même temps que de la formation scientifique, selon les disciplines universitaires, de ce chapitre spécialisé de la connaissance. Elle pensait certes librement (on n'imposait pas de dogmes) mais selon un canon particulier: la foi et la civilisation chrétiennes.

De 1943 à 1965, l'EREN assumait seule les frais de sa faculté, et servait aux professeurs un traitement équivalent à celui des pasteurs (soit des maîtres de l'enseignement secondaire inférieur) majoré de 10 pour cent. Avec le temps cependant, et sous l'influence de l'Université elle-même, on tendit à l'égalisation du statut professoral à celui des autres professions universitaires. Jusque'en 1965 également, selon le Concordat passé entre l'Eglise et l'Etat, celui-ci mettait à sa disposition les locaux nécessaires à l'enseignement, à la bibliothèque, etc., ainsi que les services administratifs de l'Université. La situation changea dès 1965, suite de l'intervention de la Confédération dans l'aide aux universités ainsi que de la création du Fonds national de la recherche scientifique, qui subventionne les facultés de théologie quel que soit leur statut particulier. C'est ainsi que si en 1965, le budget de la faculté de théologie était de 159.000 fr. dont 141.000 fr. à la charge de l'Eglise (18.000 fr. versés par le FNRS), en 1976, il atteignait 642.000 fr. dont 255.000 fr. incombant à l'Eglise, 115.000 fr. au canton, 272.000 fr. à la Confédération. Il est bien évident que sans ces interventions, la faculté de théologie réformée neuchâteloise n'aurait pu tenir son rang par rapport, nous l'avons déjà dit, aux autres facultés de la branche, ou à celles des autres disciplines universitaires. Il n'est plus question aujourd'hui de la création d'une seule faculté de théologie romande, comme il en avait été question dans le passé. L'on définit bien la mission de cet institut:

La mission principale de la faculté demeure la formation sur le plan théo-

logique, des futurs pasteurs et diacres dont l'EREN a besoin. Elle offre à cet effet des formations qui diffèrent par la durée et les exigences requises (licences, diplômes, certificats). Le Séminaire d'études de théologie offre un complément de formation à des ecclésiastiques (Afrique, Amérique du Sud, etc.) ainsi qu'une formation théorique à des étudiants désireux de se consacrer à des ministères non pastoraux (catéchètes, animateurs de jeunesse, travailleurs sociaux, etc.). En 65, il y avait 44 étudiants, dont 18 neuchâtelois, en 78, 53; 35 neuchâtelois, 13 confédérés, 5 étrangers. Le corps enseignant se compose de six professeurs ordinaires et de trois chargés de cours: Albert de Pury (ancien testament), Pierre Zumstein (nouveau testament), Pierre Barthel (histoire de l'Eglise), Jean-Louis Leuba (théologie systématique), Willy Rordorf (patristique), Frédéric Hurni (grec), Carl Keller (histoire des religions), Thierry de Saussure (psychologie de la religion). Toute faculté qui se respecte doit contribuer au développement de la recherche dans le domaine qui est le sien, et celle de théologie connaît en Suisse et à l'étranger (colloques, contributions diverses, travaux, publications, participation aux nombreuses institutions universitaires suisses et étrangères), un rayonnement qui ne peut que servir au prestige de notre culture singulière et au renom de notre haute école.

C'est en 1969 que la question de la cantonalisation fut officiellement posée sur le plan universitaire par une lettre du recteur de l'Université Soerensen, au nom du Sénat et du Conseil des professeurs, qui appuyait sans réserve ce projet. Le Conseil synodal constitua alors une commission quadripartite (faculté de théologie, université, Etat, EREN) qui déposa le 5 juin 1970 ses conclusions: cantonalisation, prise en charge par l'Etat des traitements du corps professoral et des frais de fonctionnement de la faculté, révision du concordat Etat de Neuchâtel - EREN. On en est arrivé à la conclusion que seule une solution organique faisant de la faculté de théologie une faculté d'Etat permettrait de lui conserver des possibilités de développement aussi nécessaires aujourd'hui qu'hier, tout en sauvegardant ses liens avec son Eglise. Le 82e synode aura à se prononcer sur cet objet, unanimement accepté par tous les intéressés, EN PREMIER DÉBAT, l'adoption définitive par le synode puis par l'assemblée générale de l'EREN ne devant intervenir qu'APRÈS celle par le Grand Conseil, d'un projet de décret qui lui sera soumis l'an prochain par le Conseil d'Etat. Autrement dit, du pain sur la planche mercredi 13 au Temple du Bas, où l'on prévoit déjà une séance de relevée.

J. M. N.

## VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

## Au Centre pédagogique de Dombresson Une fête fort réussie

La Fondation F.-L. Borel, plus connue sous le nom de « Centre pédagogique de Dombresson » était en fête samedi dernier. Un nombreux public se pressait dans la salle de gymnastique pour assister au spectacle réalisé par les élèves du centre. Des élèves qui sont, dans le langage officiel des éducateurs, des « cas sociaux »; c'est-à-dire des enfants qui vivaient dans un milieu familial peu favorable à leur développement harmonieux. Le centre les prend en charge pendant toute la durée de leur scolarité, certains — 40 élèves — sont des internes alors qu'une autre partie — 25 enfants — suivent l'école hors de l'enceinte de la fondation.

Au Centre pédagogique de Dombresson qui jouit d'une excellente réputation chaque couple, élèves, éducateurs, instituteurs et personnel du service administratif organisent une fête marquée principalement par la réalisation — mise en scène, décors, texte, etc. — d'un spectacle qui « mobilise » tout le monde pendant deux mois. Et le résultat est fort plaisant, car cette année, placée sous le thème « La télévision », la soirée a permis de redécouvrir un peu cette étrange lucarne vue d'un œil critique par la jeunesse. Nous avons aussi apprécié la mise en scène précise, les effets nombreux, l'éclairage, ainsi que le jeu de ces comédiens en herbe qui s'en sont fort bien tirés.

Après l'entracte le groupe des grands a proposé un « Spectacle d'un soir », intitulé « Picrochole et les Coquecigrues », une dramatique de Léon Chancerel, selon Rabelais. La série de sketches et la dramatique, joués en matinée et en soirée ont chaque fois attiré la grande foule dans la salle de gymnastique devenue théâtre pour jeunes et moins jeunes l'espace d'une journée. Précisons encore que les visiteurs ont pu goûter à de délicieuses pâtisseries dans le hall d'entrée où étaient exposés des travaux d'élèves ainsi que le journal d'une classe, « La Feuille d'Erable », dont le bénéfice des ventes ira grossir le fonds et les camps de ski. (jic)



Un nombreux public se pressait dans la salle de gymnastique.  
(Photo Impar-Charrère)

## Au Conseil général de Fenin, Vilars-Saules Budget déficitaire accepté

Le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules s'est réuni dernièrement pour voter le budget 1979 de la commune qui boucle avec un déficit de 15.700 francs, sur un total de dépenses de 426.500 fr.

A une ou deux questions près, les conseillers généraux ont voté le budget sans discussion. Ils ont aussi pris acte du rapport de la commission scolaire pour l'année 1977-78. Relevons que la petite classe à compté 19 élèves (12 en première et sept en 2e) et que la grande en avait 17 (six en 3e, deux en 4e, quatre en 5e et cinq en 1re m.p.). Sur ce total de 36 élèves, cinq venaient d'Engollon et un de Fontainemelon. En outre, 22 élèves ont fréquenté les classes pré-professionnelle, moderne, scientifique ou classique à Neuchâtel.

Les conseillers généraux ont aussi modifié deux articles du règlement de

défense contre l'incendie et refusé une motion tendant à soutenir financièrement la ludothèque de Fontainemelon. Ils ont voté un crédit de 27.000 fr. pour aménager une parcelle qui sera préalablement achetée à l'Eglise réformée neuchâteloise afin d'agrandir le cimetière entre l'Eglise et la cure. La transaction coûtera environ 3500 fr., le reste étant destiné à la construction d'un mur et de barrières et à la plantation d'une haie. (rg)

### CERNIER

#### Enseignant fêté

Dernièrement, au cours d'une petite cérémonie et un souper auxquels assistaient les élèves, l'Ecole cantonale d'agriculture a fêté M. Fernand Marthaler, ingénieur-agronome, pour 25 années d'enseignement. (mo)

## VAL-DE-TRAVERS

### FLEURIER

#### Augmentation de la taxe des chiens

Au mois de janvier de l'année 1939, le Conseil général fixait par un arrêté la taxe annuelle communale des chiens à 25 fr. Une somme certainement importante pour l'époque, mais pour le moins dérisoire actuellement; d'autant plus que les frais administratifs occasionnés par l'enregistrement des chiens ont augmenté alors que les agents de la police locale doivent exercer une surveillance beaucoup plus accrue.

Avec ces arguments à l'appui, le Conseil communal proposait donc au législatif dans sa dernière séance de faire passer la taxe annuelle de 25 fr. à 60 fr. pour les chiens résidant au village. En ce qui concerne ceux qui logent dans des habitations isolées, la taxe passait de 10 à 20 fr.

Après quelques discussions et un vote confus, le Conseil général a accepté cette proposition qui fera donc rentrer quelque argent dans la caisse du ménage communal qui en a bien besoin. (jic)

### Carnet de deuil

**NOIRAIGUE.** — C'est avec chagrin que l'on a appris, à Noiraigue, le décès à Genève de Mme Marthe Favre-Leuba dans sa 98e année. Petite-fille d'Auguste Leuba, membre du gouvernement provisoire à la Révolution de 1848, sœur du conseiller national du même nom, tante du conseiller d'Etat Pierre-Auguste Leuba, elle appartenait à une famille qui joua un rôle important dans l'histoire du pays. Née à Noiraigue, elle habita ensuite Zurich. Après la mort de son mari, elle regagna la terre neuchâteloise puis se fixa à Genève près de ses enfants. Femme d'une grande distinction, elle laisse un exemple de courage et de foi à tous ceux qui eurent le privilège de la connaître. (jy)

### Au Grand Conseil neuchâtelois

## Une affaire à plusieurs volets

► Suite de la page 9

D'abord le pénal. Nous avons entendu avec beaucoup de souffrance M. Perret parler de « faute de procédure » parce que mon prédécesseur a été faire un témoignage de moralité au bénéfice de l'ingénieur cantonal, M. J.-D. Dupuis. J'en ferais tout autant, car c'est un remarquable chef de service qui a toute notre confiance. Il n'est pas sérieux de la part d'un député de parler de cette façon. Il est même injurieux de suggérer que le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz ait montré une certaine indulgence à l'égard de cet ingénieur. Pendant trois ans qu'a duré l'instruction, M. Dupuis n'a jamais été inquiété. Il a fallu qu'au terme de l'instruction, un juge d'instruction dont je ne citerai pas le nom l'inculpe pour que M. Dupuis soit à la même enseigne que les autres, alors que tous les témoignages avaient été entendus. J'ai personnellement refusé un chantage de la part d'une entreprise et de sociétés d'assurances qui me proposaient de ne pas porter plainte contre M. Dupuis et le Service des ponts et chaussées moyennant certains arrangements. J'ai refusé car j'étais déjà intimement convaincu qu'il n'avait aucune responsabilité dans cette affaire, et le jugement du tribunal du Val-de-Ruz l'a confirmé. Nous n'avons pas voulu manger de ce pain-là. Nous avons repris l'affaire après le jugement.

### AUCUNE FAUTE

Sur le plan des assurances, il est exact que l'Etat ne s'assure pas pour des travaux de ce genre. Mais aurait-il eu une RC qu'elle n'aurait pas marché puisque sa responsabilité a été dérogée. Enfin, en ce qui concerne l'entreprise Bosquet, nous n'admettons pas que l'on dise que l'Etat se défie. Ce n'est pas juste à notre égard de parler d'ingratitude. C'est vrai que la maison Bosquet a agi avec la plus

totale loyauté, qu'elle a permis à l'Etat d'aller très rapidement pour réparer les dommages; c'est vrai aussi qu'elle n'a commis aucune faute et qu'elle est une excellente entreprise. Nous regrettons que la maison Bosquet doive supporter environ 1,3 million de francs à la suite de cette catastrophe. Cela n'est pas notre faute. Elle était responsable de son sous-traitant, l'entreprise Nibbio de Lausanne, qui a malheureusement été faillie et qui ne peut donc assumer ses responsabilités. Nous avons participé aux dommages pour quelque 450.000 francs si l'on tient compte des versements de la Confédération, ceci dans le cadre du crédit qui nous était alloué. Pouvions-nous faire plus? Alors là, M. Wildi, faites preuve d'un peu de courage politique, vous qui prônez toujours les économies, et déposez un postulat pour demander que l'Etat verse encore 650.000 francs à la maison Bosquet. Si l'entreprise Bosquet mérite ce geste, le gouvernement n'est pas en droit de vous le proposer. Ce qui est l'avis du Grand Conseil qui accepte le rapport du Conseil d'Etat par 75 voix contre 5.

Par 57 voix contre 26, le Grand Conseil adopte également le rapport sur la motion F. Bonnet (soc) concernant le bruit et les gaz d'échappement des véhicules: la gendarmerie n'achètera pas un analyseur de CO. Par contre elle dispose d'un sonomètre. Mais quelle que soit l'instrumentation, la lutte contre les nuisances restera du ressort de la Confédération et non pas des moyens d'un canton.

Enfin, par 83 voix sans opposition, le Grand Conseil accepte le décret portant octroi d'un crédit extraordinaire de 500.000 francs destiné à l'agrandissement des fermes de la Gréville sur les Planchettes et du Jorat sur Noiraigue.

Suite des débats aujourd'hui.

JAL

## DISTRICT DE NEUCHÂTEL

## Le Landeron: vers une séance chargée du Conseil général

Le Conseil général du Landeron se réunira le 15 décembre et l'ordre du jour de cette dernière séance de l'année est chargé. Il comprend des nominations au secrétariat et à la commission du feu, le budget 1979, plusieurs demandes de crédits: 13.000 fr. pour l'extension du réseau d'eau, 33.000 fr. pour l'extension du réseau d'électricité, 38.000 fr. pour l'extension du port, 9000 fr. pour une étude du réseau local d'épuration Citadelle-Condémine. Le législatif se prononcera également au sujet d'une modification de l'échelle fiscale.

### UNE NOUVELLE ÉCHELLE FISCALE

Bien que les autorités se soient toujours efforcées de freiner les dépenses

qui demeurent sous son contrôle, les comptes de 1977 ont laissé un déficit de 223.135 fr. au Landeron et le budget prévoit un déficit de 301.790 fr. pour 1979. Ce montant sera encore augmenté en raison de décisions prises par l'Etat au sujet des traitements du personnel, augmentations non comprises dans les estimations. Un supplément de recettes est indispensable. En 1978, des mesures avaient été prises pour un seul, soit l'augmentation de 5 pour cent sur l'impôt et l'introduction de la taxe hospitalière. Pour 1979, les contribuables devront faire un effort de solidarité, la quotité de l'impôt des personnes morales sera majorée de 10 pour cent, avec une nouvelle échelle fiscale qui avantagera les petits contribuables. (rws)

### mémento

#### Neuchâtel

Jazzland: Raymond Court quartet.  
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Bornand, rue St-Maurice.  
Ensuite, tél. 25 10 17.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143.

#### CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'enfer mécanique; 17 h. 45, La mort ou la liberté.  
Arcades: 20 h. 30, L'argent des autres. Bjo: fermé.  
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Une histoire simple.  
Rex: 20 h. 45, L'amour en question.  
Studio: 21 h., La vie devant soi; 18 h. 45, Pique-nique à Hanging Rock.

#### Val-de-Travers

Château de Môtiers: expos. Alex Billeter, dessins d'Ardèche.  
Couvét, cinéma Colisée: 20 h. 15, Mort sur le Nil.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.  
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.  
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.  
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.  
Fleurier infirmière-visit.: tél. 61 38 48.  
Police cantonale: tél. 61 14 23.  
Police (cas urgents): tél. 117.  
Police du feu: tél. 118.  
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.  
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

#### Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Piervivanti, Fontainemelon, téléphone 53 22 56 et 53 22 87.  
Ambulance: tél. 53 21 33.  
Main-Tendue: tél. 143.  
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.  
Aide familiale: tél. 53 10 03.

# Centre de l'habitation Bevaix

A mi-chemin entre  
Neuchâtel et Yverdon

Directeur: Henri Piaget  
Tél. 038 / 46 13 93

## Choix incomparable

2000 m<sup>2</sup> d'exposition entièrement rénovée

Venez découvrir ce nouveau magasin plein d'idées originales

**MEUBLES DE STYLE, CLASSIQUES ET RUSTIQUES**

**TAPIS D'ORIENT - RIDEAUX**

**LUSTRERIE - FER FORGÉ - ARTISANAT**

### NOCTURNES

mercredis 13 et 20 décembre

## OUVERT

sans interruption de 9 h. à 22 h.

ENTRÉE LIBRE

- Service après-vente
- Reprise de votre ancien mobilier
- Facilités de paiement
- Livraisons franco domicile

GRANDE PLACE DE PARC

Heures d'ouverture:

chaque jour de 9 h. à 12 h.

et de 13 h. 30 à 18 h. 30

samedi de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.



**A louer**  
POUR LE PRINTEMPS

**appartements**

de 3 pièces, dans immeuble actuellement en rénovation, chauffage central, salle de bain, service de conciergerie, rue du Nord.

**pignon**

de 3 pièces, dans immeuble rénové, chauffage central, salle de bain, rue du Doubs.

**appartements**

de 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salles de bain, rues Numa-Droz, Paix, Locle et Rocher.

**appartement**

de 4 pièces, dans petite maison, sur 2 étages, chauffage central, salle de bain, service de conciergerie rue des Tourelles.

S'adresser à:

**CHARLES BERSET**

gérant d'immeubles

La Chaux-de-Fonds

Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



Le plus grand choix dans toutes les marques. Venez choisir parmi 100 modèles exposés.

von  
**gunten**

Av. Léopold-Robert 23  
Téléphone (039) 22 38 03

### OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de boîtes or  
**RUBATEL & WEYERMANN S. A.**

engagerait

**un acheveur or**

qualifié pouvant travailler seul.

Date d'entrée à convenir.

Se présenter au bureau Jardinière 117.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 58

Jean-Pierre SIDLER

## La Roche-aux-Vierges

Editions Typoffset

En moins de temps qu'il ne lui en avait fallu pour parvenir là, il retourna auprès de ses camarades, à qui il rapporta ses constatations et le plan qui avait déjà mûri dans sa tête :

— La situation ne saurait être plus avantageuse. Notre homme sera pris comme un poisson au filet. Nous avancerons et nous nous porterons un de chaque côté du bloc de rocher ; le troisième, depuis l'arrière, lancera un objet suffisamment volumineux pour qu'en tombant il attire son attention. Au même instant, nous agirons. Un jeu d'enfant, vous dis-je.

Le lendemain, le garde-chasse de la vallée eut le pressentiment qu'il était arrivé quelque chose à son collègue. Les ours étaient rentrés ; il distinguait nettement leurs traces dans la neige tombée à l'aube, mais il ne voyait aucune empreinte de soulier. C'était anormal ; même

malade, l'ennemi juré des hommes du Dardanet se serait déplacé pour faire le rapport de la nuit à son collègue.

Il ne partit cependant pas immédiatement à sa recherche. Il avait cessé de neiger, et le temps était plutôt humide et brumeux ; les traces resteraient donc visibles suffisamment longtemps pour lui permettre de retrouver le lieu où les ours avaient passé la nuit.

En fait, il avait pour son collègue une estime assez limitée. Leurs relations ne débordaient d'ailleurs pas le cadre du travail, et encore l'entente en ce domaine laissait-elle à désirer. Garde-chasse officiel depuis plus de vingt ans, il n'appréciait guère qu'un jeune fanatique veuille révolutionner les coutumes du métier, et moins encore qu'il se mêle de lui donner des ordres.

Bien qu'il fût un représentant de la loi, chargé de la faire respecter, il était toujours parvenu à conserver l'estime et l'amitié des gens du Dardanet. Il pouvait encore frapper à chaque porte avec la certitude d'être reçu avec déférence. Il connaissait le caractère de chacun, n'hésitait pas à discuter des problèmes quotidiens avec l'un ou l'autre, même avec les plus farouches ; combien de fois s'était-il entendu dire : « Tu es un couillon ! » et cette boutade un peu grossière lui était aussi familière qu'une tape sur l'épaule. Il n'ignorait pas que de temps à autre un lapin ou un chevreuil disparaissait, mais, tant qu'il n'y avait pas d'abus,

il savait fermer les yeux, jugeant que l'Etat pouvait bien accorder cette petite compensation en regard des déprédations que ces animaux occasionnaient aux cultures. Et puis, s'il permettait à ces montagnards de tirer de temps à autre un coup de flobert, n'était-ce pas pour leur laisser croire à une liberté déjà suffisamment hypothéquée ?

Alors, quand il entendait son collègue menacer verbalement tous les habitants du Dardanet, allant même jusqu'à affirmer qu'il les materait rapidement, il était bien obligé de sourire. « Attention, petit utopiste ! Tu as encore un long chemin à faire pour y parvenir », avait-il envie de lui crier. Mais il savait que c'eût été, peut-être, signer une mise à la retraite prématurée ; déjà, il venait de recevoir un blâme pour n'avoir pas partagé l'opinion de ses supérieurs.

Bien qu'habitant la vallée, il se sentait en effet beaucoup plus proche des gens de la montagne que des citadins. A les côtoyer chaque jour, ou presque, il avait fini par adopter leurs mœurs et leurs habitudes, leur simplicité et leur langage sans détours. Il les avait vus peiner pour se nourrir, défricher des terres incultes, charrier des tonnes de pierres qui, à chaque printemps, surgissaient sous le socle de leur charrue. C'était le fruit de leur labeur qu'ils défendaient jalousement, chose bien normale. Aussi, quand une première fois, au cours d'une séance de comité, une voix s'était élevée

pour dire qu'il serait temps de liquider tous ces mécréants et ces hors-la-loi incorrigibles en séquestrant leurs terres, il n'avait pas hésité à les défendre. Cette position courageuse lui valait aujourd'hui d'être suspecté ; mais il ne regretterait rien. Il n'avait jamais été un lâche, et il était trop âgé pour le devenir.

Une demi-heure s'était ainsi écoulée en réflexions et en suppositions de toute sorte. Il suspendit pour la forme son fusil à l'épaule et partit à travers la montagne, sans hâte. Il ne fut pas long à deviner l'endroit où les traces laissées par les ours le conduiraient. Il suivait maintenant un sentier pas facile du tout et dangereux. Il fallait être habitué à ces sentes escarpées, croulant parfois sous les pas, avoir l'œil attentif du montagnard. En d'autres endroits, la pellicule de neige qui cachait les racines à fleur du sol n'était pas faite pour faciliter les choses : la glissade y était inévitable par temps humide pour celui qui s'y aventurerait sans méfiance.

« Si mon bonhomme s'est aventuré ici cette nuit, pensait-il tout en marchant, c'est qu'il est encore plus sot que je ne l'avais supposé ! »

Le sentier longeait un précipice en maints endroits. Pour ne pas perdre pied, il fallait parfois s'accrocher aux branches des sapins. Mais lui qui l'avait déjà parcouru tant et tant de fois en connaissant tous les obstacles et savait la façon de les passer sans prendre de trop grands risques.

IMPARTIAL-TV IMPARTIAL-TV

Point de vue

**TF 1**  
21.30 - 22.35 Les Méos. Un film de Raymond Adam et Jean-Paul Janssen.

Ils sont plus de 5 millions et constituent l'une des plus importantes populations montagnardes de l'Asie. Certaines légendes prétendent que le berceau de la race serait un pays septentrional et que les esquimaux ne seraient qu'une branche de ce peuple, qui se perd dans la nuit des temps.

Tout au long de l'histoire, les écrits ont signalé les guerres menées par l'Empire chinois contre les Méos. Ils ont été, petit à petit, refoulés vers les zones montagneuses du sud de la Chine. C'est pour cela qu'on les trouve actuellement, éparpillés entre le Vietnam, le Laos, la Birmanie et la Thaïlande.

De cette lente et pluriséculaire migration des vastes espaces nordiques vers les jungles des montagnes du Sud, l'histoire du peuple Méo s'est trouvée liée, dernièrement, aux deux guerres du Vietnam. De ce fait, on assiste à l'heure actuelle à l'arrivée en masse des tribus méos venant du Laos vers la Thaïlande et à l'instauration d'un maquis méo, dans les montagnes laotiennes.

Le film propose une grande fresque évoquant le destin de ces tribus enfermées dans des camps de réfugiés, ce que fut leur vie dans les montagnes et le drame de la guerre des dernières années.

**A 2**  
20.30 - 23.30 Les dossiers de l'é-

Sélection de mardi



A la Télévision romande, ce soir à 20 h. 25 : Spécial Cinéma. Les Choses de la Vie, un film de Claude Sautet, avec Romy Schneider et Michel Piccoli. (Photo TV suisse)

cran. «Si vous écoutez vos enfants ? »

Qui sont les 8-13 ans d'aujourd'hui ?

Ils n'ont plus rien à voir avec notre enfance à nous, d'il y a 10-20 ou 30 ans. Ils échappent aux catégories psychologiques de la petite enfance et de l'adolescence, et pour cette raison, très peu d'ouvrages ou d'études leur sont consacrés. Pourtant beaucoup de parents voudraient

bien savoir comment s'y prendre avec eux.

Pascal Breugnot et Bernard Bouthier sont partis explorer le monde des enfants de cet âge, au cœur des familles françaises.

Ils ne sont pas allés à la recherche de cas exceptionnels ou dramatiques, mais simplement des enfants de familles dites « normales ». Ils ont évité les situations qui soulèvent des problèmes spécifiques, enfants de parents divorcés, d'émigrés

ou de cas sociaux. Il fallait réserver le champ de l'investigation, pour aller plus loin dans l'analyse.

Ils ont écouté des enfants, les vôtres, les nôtres, ceux de tout le monde, et ils leur ont donné la parole. Quelle vision du monde ont ces enfants ? Quelles relations ont-ils avec leurs parents ?

« Si vous écoutez vos enfants ? », c'est d'abord le résultat d'une enquête: Un an de travail. Quatre mois de recherche, des entretiens avec des dizaines de spécialistes, (psychologues, éducateurs, associations familiales, etc...) et plus de 500 enfants interrogés, et des discussions avec plus de 100 familles.

Cette enquête a permis de choisir huit enfants et leurs familles qui expriment leurs problèmes et qui cherchent à comprendre. Cela donne un film d'une heure vingt. Huit familles, huit enfants, huit attitudes différentes entre parents-enfants...

**FR 3**  
20.30 - 22.30 Le grand passage. Un film de King Vidor.

1756. Langdon Towne expulsé du collège Haward pour sa trop grande passion pour le dessin satirique, se voit repoussé par sa fiancée Elisabeth Browne et s'engage, avec son ami Hunk Marriner dans la troupe d'éclaireurs du major Rogers. Cette dernière part pour détruire un village indien et pour éviter toute surprise, traverse forêts et montagnes. Les éclaireurs parviennent à remplir leur mission, mais ils sont, par la suite, harcelés par les Indiens vengeurs, qui déciment la petite troupe...

Rousseau sur les chemins de l'exil

La TV romande aura « lancé » l'œuvre de Claude Goretta - Georges Haldas un peu à l'américaine, comme si « Les chemins de l'exil ou les dernières années de Jean-Jacques Rousseau » était « Les dents de la mer numéro deux ». L'attente et l'espoir de voir une œuvre réussie étaient grands. La déception est hélas à la mesure de l'espoir. Les remarques qui suivent tiennent compte seulement de la première partie (TVR vendredi 8 - France un - mercredi 13) et non de la deuxième époque (TVR dimanche 10 - France un jeudi 14).

Trois thèmes veulent rythmer l'œuvre comme une composition musicale, la nature, Thérèse Levasseur et Jean-Jacques Rousseau, et leur interdépendance, bien sûr.

La nature

La première époque fait passer de Montmency à Yverdon, puis à Môtiers et à l'île de St-Pierre, le séjour de trois ans à Môtiers occupant une place prépondérante. Le film a été tourné dans le sud de la France, à un plan près au moins, de l'île de St-Pierre. La luxuriance de la nature enferme la maison de Rousseau dans un climat presque africain. Les pâturages sont sans gentianes et les sapins méconnaissables. Des montagnettes rappellent timidement les lettres de la montagne. Souvent, le cinéma doit tourner en d'autres lieux que ceux où se déroulent des événements réels.

Mais quand on lit la plume d'un journaliste que ce tournage était impossible en Suisse car « en Vendée (la nature) est moins abimée par la civilisation », alors on devient songeur. S'agit-il d'un conditionnement par le lancement de la TV ou d'une ignorance évidente ? Car tout aurait pu être tourné à Môtiers, à l'île de St-Pierre. Goretta le sait qui connaît bien le Val-de-Travers pour avoir songé en son temps à y tourner un film de fiction qui ne s'est pas fait. On peut donc regretter la présence de ce faux Val-de-Travers, de ce faux Jura, de ce faux Môtiers. Le lien profond entre Rousseau et un paysage est ainsi perdu. Mais tout cela tient probablement aux exigences d'un partenaire dans une coproduction internationale.

Rousseau

François Simon donne une forte présence à un Rousseau maladif, sérieux, grelottant, presque toujours triste, fatigué, apeuré, proche de la défaillance. Mais si, à Môtiers, Rousseau était malade, il resplendissait aussi d'ardeur et de curiosité. Mais le personnage existe. Il aurait pu être différent. Est-ce vraiment la volonté du metteur en scène de tracer ainsi ce portrait ? On doit lui reconnaître une réelle cohérence. Mais personnellement, je n'ai pas pu l'accepter, ce qui explique pour une bonne part un fort sentiment d'ennui.

Thérèse Levasseur

Peut-être entrainé-il dans les intentions des scénaristes Haldas et Goretta de centrer leur dernière version du scénario sur le personnage de Thérèse Levasseur, de la faire mieux comprendre pour s'opposer aux adversaires de Rousseau qui se servent d'elle contre lui. On sent bien, par instants, cette volonté de « réhabilitation », d'un personnage rude et sensible, un peu frustré et doux. Dominique Labourier en propose une image admirable, avec son jeu fin, sensible, intelligent au point de rejeter les autres personnages (sauf le pasteur de Montmollin) dans l'ombre. Mais sur ce chemin-là, les scénaristes se sont trop vite arrêtés. La déception alors s'inscrit dans la promesse non-tenue.

Il y a donc trop de fausses notes dans la première époque d'une symphonie hélas ratée...

Freddy LANDRY

SUISSE ROMANDE

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 14.05 Point de mire
- 14.15 Télévision éducative
- 15.00 TV-Contacts  
15.00 Le corps a ses raisons. 15.15 Disque d'Or autour du monde. 16.40 En voyage avec l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.
- 17.35 Présentation des programmes
- 17.40 La Récré du Mardi  
Emission du Service Jeunesse.
- 18.05 Courrier romand
- 18.30 Pour les petits
- 18.40 Système D  
Le jeu des incollables (1re partie).
- 19.00 Un jour, une heure  
Actualités.
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure
- 20.00 Passe et gagne  
Le jeu des incollables (2e partie).
- 20.25 Spécial-cinéma  
20.25 Les Choses de la Vie. Un film de Claude Sautet, avec Michel Piccoli, Romy Schneider, Lea Massari, Gérard Lartigau, Jean Bouise. 21.50 Gros plan. 22.40 L'actualité cinématographique en Suisse romande.
- 22.55 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 TV scolaire
- 14.50 Da capo
- 17.00 Pour les petits
- 17.30 TV scolaire
- 18.00 Les chemins de fer de l'Inde
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Karino - Histoire d'un Cheval
- 19.35 Point chaud
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 CH Magazine
- 21.10 Derrick
- 22.10 Téléjournal
- 22.30 Dal Parlaimant

SUISSE ITALIENNE

- 9.00 TV scolaire
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 Pour les tout-petits
- 18.00 Pour les enfants
- 18.25 Plem Plem Brothers
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Retour en France
- 19.35 Le monde où nous vivons
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 La Figlia obbediente
- 22.15 Troisième page
- 23.00 Nouvelles sportives
- 23.05 Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

(Emissions uniquement en noir et blanc)

- 12.15 Réponse à tout
- 12.33 Midi première
- 13.00 TF 1 actualités
- 13.40 Le regard des femmes.  
13.40 Petite histoire de nos stars. 14.25 Variétés: Renata. 14.55 Le regard des femmes sur la société. 15.55 Chant et contre-chant: Jacqueline Dulac et un concertiste. 16.20 La voix au chapitre. 17.05 Rendez-vous en noir (1). Série policière.
- 18.00 A la bonne heure
- 18.27 1, Rue Sésame
- 18.55 Les Oiseaux de Meiji Jingu (7)
- 19.15 Une minute pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 L'inconnu de 19 h. 45
- 20.00 TF 1 actualités
- 20.30 Autour du chapiteau  
Variétés avec Sacha Distel.
- 21.33 Les Méos  
Film documentaire.
- 22.25 La musique est à tout le monde  
Le Quatuor de saxophones et l'Orchestre symphonique de la Garde républicaine.
- 22.55 TF 1 actualités

FRANCE 2 (A 2)

(La plupart des programmes sont en couleurs)

- 13.35 Magazine régional
- 13.50 L'Age en Fleur  
3. L'Infraction (20). Feuilleton.
- 14.03 Aujourd'hui Madame  
Invité: Roger Planchon, directeur du Théâtre de Villeurbanne.
- 15.05 Opération Danger  
11. Miracle à Santa Marta. Série.
- 15.55 61e anniversaire de la Révolution d'octobre  
Défilé sur la Place Rouge à Moscou.
- 17.25 Fenêtre sur...
- 17.55 Récré A 2
- 18.35 C'est la vie
- 18.55 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club  
Avec Tino Rossi.
- 20.00 Journal de l'A 2
- 20.35 Les dossiers de l'écran  
Si vous écoutez les Enfants  
Débat: Comment nos enfants nous jugent-ils ?
- 23.30 Journal de l'A 2

(La plupart des émissions sont en couleurs)

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.30 FR 3 Jeunesse  
Le passe-carte: 12. Le dix de pique.
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 La télévision régionale  
Les Alpes de Haute-Provence.
- 19.55 Il était une Fois l'Homme  
Les Voyages de Marco Polo (3), dessin animé.
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Le Grand Passage  
Un film de King Vidor. Avec: Spencer Tracy - Robert Young, etc.
- 22.30 Soir 3

ALLEMAGNE 1

- 16.15 Contre la violence: la psychologie policière
- 17.00 Pour les jeunes
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Peintres du lundi
- 21.00 Report
- 21.45 Detektiv Rockford: Anruf genügt
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Tournée (2)
- 24.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 16.30 Mosaïque
- 17.00 Téléjournal
- 17.10 Images du monde
- 17.40 Plaque tournante
- 18.20 Dessin animé
- 18.35 Popeye
- 19.00 Téléjournal
- 19.30 Les Aventures de David Balfour (3)
- 21.00 Téléjournal
- 21.20 Métallurgie et chômage
- 22.00 Der Teufel möglicherweise
- 23.40 Téléjournal

IMPARTIAL-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le coup de midi. Est-ce ta fête ? 12.15 Mardi les gars. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La petite affiche. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 Ce mort que nul n'aimait (12). 16.15 Les nouveautés du disque. 17.05 En questions. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Revue de la presse suisse alémanique. 18.30 Le journal du soir. 19.00 Actualité-magazine. 19.15 Radic-actifs. 20.05 Les derniers. 22.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concert du jour. 13.00 Vient de paraître. 16.00 Suisse-musique. 17.00 Rhythm'n pop. 17.30 Anthologie du jazz. 18.00 Informations. 18.05 Redilemele. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informa-

tions en romanche. 19.30 La librairie des ondes. 20.00 Musique... au pluriel. Roméo et Juliette. 20.30 Stéréo-hebdo. 21.00 A l'écoute du temps présent. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique d'opéra. 15.00 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 16.05 Disques pour un invité. 17.00 Tandem. 18.05 Journaux régionaux. Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.25 Musique champêtre. 21.30 Vitrine 78. 22.05 Musique légère. 23.05-24.00 Jazztime.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de

presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chantons à mi-voix. 14.05 Radio 2-4: Musique légère. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Cinéma et théâtre. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Troisième page. 20.30 Sport et musique. 23.05-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.45 Le cahier de l'Avent. 7.35 Billet d'actualité. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Chronique routière. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.40 Microscope. 9.05 La puce à l'oreille. 10.30 Avec Antine Livio.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Informations. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Cours d'espagnol. 9.20 Domaine espagnol. 9.30 La défense du français. 9.45 Entretien avec M. Ueber-schlag. 10.00 Savez-vous que... 10.30 Radio éducative. 11.00 Polyvalence de la musique. 12.00 Stéréo-ballade.

SUISSE ALÉMANIQUE 1

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Bonjour. 8.08 Notabene. 10.00 Agenda. 11.55 Pour les consommateurs.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00. — 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

INFORMATION RADIO

LES DERNIERS

de Maxime Gorki  
Ce soir à 20 h. 05

Radio suisse romande 1 (MF + OM)

Pièce écrite à la veille de la 1re Guerre mondiale, « Les Derniers » de Maxime Gorki propose — à travers un portrait de famille soigneusement tracé — toute une critique de la société dominante russe d'alors, société essentiellement régie par l'arbitraire...

Haut-fonctionnaire de police provisoirement mis à pied à la suite d'un scandale, Yvan Kolomitsev vit avec tous les siens dans la maison de son frère Iakov, qui est le propriétaire d'une petite fortune. Pour des raisons très diverses, chacun ne cesse de recourir aux deniers du bon Iakov, dont on apprend qu'il eut autrefois une liaison avec Sonia, la femme d'Ivan. (sp)

*Cette année... un cadeau utile!*



**Offrez**

une ceinture  
chauffe-reins TERMARIN

**A qui est-elle destinée?**

A tous, hommes et femmes, jeunes et vieux. Automobilistes et piétons. Travailleurs de plein air et travailleurs d'intérieur qui passent du chaud au froid. Elle n'est pas réservée qu'aux frileux. L'équipe suisse de ski l'a choisie officiellement.



dès Fr. 32.50

Une assurance anti-désagrément

Et en plus

Notre surprise de décembre vous sera remise, pour tout achat, à notre secteur: parapharmacie - cosmétique - parfumerie

**BON**  
Contre la présentation de ce bon vous obtiendrez avec la participation de la maison VISO une réduction de **Fr. 5.-** lors de l'achat d'une ceinture TERMARIN

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
LOCALITÉ \_\_\_\_\_

**pharmacie**

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



**centrale**

Tél. (039) 221133 — 221134  
Avenue Léopold-Robert 57  
La Chaux-de-Fonds

**DISTRICT DE PORRENTROY**

Aux « Ateliers du Nord » à Chevenez

**La faillite a été prononcée**

Le président du Tribunal de Porrentruy, M. Hubert Comment, a prononcé hier la faillite des « Ateliers du Nord SA », entreprise de constructions métalliques occupant seize personnes à Chevenez, en Ajoie. L'Office des poursuites et faillites de Porrentruy a été nanti de cette décision intervenue à la demande d'un créancier. Après la mise en faillite, les ouvriers ont annoncé dans un communiqué qu'ils poursuivaient l'occupation des

locaux, débutée mercredi dernier, « sachant que l'actif de la société anonyme était déjà pratiquement saisi ». Selon eux, tout n'est pas résolu puisque les immeubles ainsi que la grande majorité des machines restent la propriété officielle de l'entreprise vaudoise des « Ateliers du Nord ». Personne ne pouvant disposer actuellement des locaux, soulignent les ouvriers, une reprise immédiate du travail est impossible, la procédure étant interrompue pour les dix jours de délai de recours. Les ouvriers entendent en effet protester contre le fait qu'ils ne touchaient plus leurs salaires régulièrement depuis septembre dernier. De plus, ils espèrent que la mise en faillite leur permettra de poursuivre sous une autre forme leurs activités puisque l'entreprise dispose d'un carnet de commandes.

Créés en 1974 les « Ateliers du Nord », à Chevenez, dépendent d'un administrateur exploitant une autre entreprise sous la même raison sociale à Yverdon. (ats)

**Les terroristes de Fahy incarcérés à la prison du district de Berne**

**Un régime pas très spécial**

Suite à la détention des deux terroristes Gabriele Kroecher-Tidemann et Christian Moeller, l'inspection des prisons et la section pour l'exécution des peines et mesures de la Direction de la police du canton de Berne, ont réglementé ce régime spécial de détenus. Les nouvelles prescriptions, qui viennent d'entrer en vigueur, garantissent une plus large information (presse, radio et télévision) et de meilleurs contacts au sein de la prison et avec l'extérieur.

Cependant, les autorités du canton de Berne responsables des prisons et établissements pénitentiaires sont de l'avis qu'en règle générale, les détenus doivent être soumis au régime ordinaire dans la mesure où la sécurité est garantie. Les deux terroristes allemands vont, jusqu'à nouvel ordre, purger leur peine à la prison du district de Berne, indiquait hier l'Office d'information du canton de Berne dans un communiqué. (ats)

**DISTRICT DE DELÉMONT**

**Sur la voie CFF entre Delémont - Moutier Ligne de contact arrachée**

Deux isolateurs étant défectueux, la ligne de contact de la voie ferrée Delémont - Moutier a été arrachée hier après-midi vers 16 h. 40 par le train direct Bâle - Lausanne entre Choindex et Reches. Un service de choindex a été mis sur pied et huit autocars font la navette entre Delémont et Moutier. Hier vers 19 heures, la circulation a été rétablie par des locomotives diesel. Les dégâts ont été réparés la nuit passée et le trafic devrait reprendre aujourd'hui. (ats)

**FRANCHES-MONTAGNES**

**LAJOUX**

**Décès d'un religieux**

Le père Alphonse Berberat, de la congrégation du Saint-sacrement, est décédé à Gand à l'âge de 73 ans, dans la 53e année de sa profession religieuse. Issu d'une grande famille de quatorze enfants, le défunt était né à Lajoux en 1905. Il fut l'un des premiers élèves de l'Institut des Côtes, au Noirmont, il avait été ordonné prêtre à Bruxelles en 1932 et avait célébré sa première messe à Lajoux la même année. Il exerça son ministère d'abord en Uruguay, puis essentiellement à Bruxelles, comme professeur de philosophie. (gt)

**DELÉMONT**

**Réapparition des poux**

A la suite de la détection de nouveaux cas d'enfants porteurs de poux, le médecin des écoles, le Dr Pierre Philippe, vient d'adresser une circulaire aux responsables des établissements scolaires de la ville. Dans sa lettre, le Dr Philippe précise que l'épidémie actuelle de poux est un phénomène européen et qu'elle n'a plus beaucoup de liens avec l'hygiène. Pour lutter contre « ce fléau », le médecin des écoles prescrit un traitement nouveau, constitué d'un shampooing à appliquer trois fois par jour. (rs)

**DISTRICT DE COURTELARY**

Assemblée communale à Renan

**Budget et crédits acceptés**

Vendredi soir, 56 citoyennes et citoyens seulement se sont déplacés à la salle communale pour l'assemblée ordinaire d'automne. Sous la présidence de M. Philippe Josi, président, les débats furent rondement menés. Aucun point à l'ordre du jour n'a soulevé quelque débat. Après la constatation de la validité de l'assemblée, la nomination des scrutateurs et l'approbation sans discussion du dernier procès-verbal, le règlement de subventionnement à la construction fut reconduit pour 1979. Rappelons que ce règlement prévoit une aide à la construction ou à la création de logements de 800 fr. par pièce (maximum 5) plus 500 fr. par enfant à charge. Le budget 1979, que chaque citoyen reçoit à domicile, fut rapidement commenté et récapitulé. Il ne provoqua que deux demandes de renseignement puis fut adopté sans opposition. Il prévoit des recettes pour 1.071.380 fr. et des dépenses de 1.073.330 francs. Le déficit présumé se monte

à 1950 francs. La construction de maisons familiales s'est développée à l'ouest de la localité, le long de la route des convers. Il s'avère de plus en plus nécessaire d'assurer la protection des piétons le long de cette voie d'ailleurs étroite. Le conseil propose la construction d'un trottoir de 230 m. et demande un crédit de 45.000 francs. On demande au conseil de profiter de ces travaux pour vérifier l'état de la conduite d'eau sous-jacente et de prolonger de quelques mètres le trottoir prévu. Il est également proposé d'enlever les arbres vieux, malades et maltraités pour les remplacer par de jeunes sujets. A cet effet l'assemblée autorise le conseil, qui n'en demandait pas tant, à augmenter la dépense prévue jusqu'à une somme de 60.000 fr. En remplacement de M. Ciampi, qui a quitté le village, M. Maurice Barraud est élu vérificateur des comptes communaux.

Enfin le règlement de l'ouverture des bureaux de vote est légèrement modifié. On pourra voter le vendredi soir déjà, mais le dimanche les locaux seront fermés à 12 h. au lieu de 14 h. Peu après 21 h. 50 le président peut clore cette assemblée en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à chacun. (ba)

**COURTELARY**

**Indigénat accordé à M. Ory**

A une large majorité — mais sans que les personnes d'avis contraire aient été invitées à s'exprimer — l'Assemblée municipale de Courtelary, réunie hier soir, a accordé l'indigénat communal à M. André Ory, député, secrétaire de la Fédération des communes du Jura bernois, et à son épouse. Cependant, Mme et M. Ory ont exprimé le désir de garder parallèlement leur ancien lieu d'origine, Develier, dans le Jura Nord. Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette réunion de l'Assemblée municipale. (ats)

**Carnet de deuil**

**CORGÉMONT.** — On a appris le décès survenu dans sa 59e année, après une longue maladie, de M. Mario Albisetti, Tessinois d'origine, M. Mario Albisetti était venu habiter Corgémont il y a une trentaine d'années.

Ayant uni sa destinée à Mlle Erna Gerber, deux enfants étaient nés de ce mariage. Sur le plan professionnel, il exerçait le métier de décolleteur.

Grand sportif, M. Mario Albisetti a appartenu à l'équipe du FC Corgémont pendant de nombreuses années et y a pris une part active encore en tant que vétérans. Il suivait toujours avec intérêt l'évolution de son club. Il participa également à l'époque en tant que chanteur au Chœur d'hommes Espérance où il avait plaisir à se retrouver en société. Voici quelques années, pour s'approcher de la famille de son fils, il avait élu domicile à Bienne, tout en conservant son emploi à Corgémont. (gt)

Une date à retenir:

**DIMANCHE 17 DÉCEMBRE, à 16 h. à L'ANCIEN-STAND**

**dernier grand loto de l'année!**

Nous cherchons au plus vite **INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES**

Libre choix d'une activité personnalisée. Bon salaire, prestations sociales modernes. Avenue Léopold-Robert 84 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/22 53 51



**Cadeaux...**

Votre cadeau doit-il souligner votre bon goût? Doit-il être original, sélect, particulièrement ravissant? Doit-il être accueilli avec enthousiasme? Grâce à notre choix exceptionnel vous offrant pratiquement tout ce que vous pouvez souhaiter, choisir un cadeau devient une joie réelle.

Linge de table, de cuisine, de lit et de bain. Cadeaux.



Tissage de toiles de **Langenthal SA**

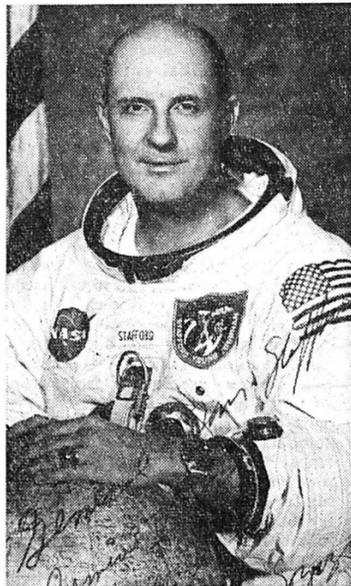
La Chaux-de-Fonds, Tél. 22 34 27  
avenue Léopold-Robert 37

• BIENNE • BIENNE • BIENNE •

Le général Thomas P. Stafford à Bienne

## Rencontre avec un « extra-terrestre »

« Lorsque j'étais enfant, je me demandais toujours ce qu'il pouvait bien y avoir là-haut, sur la Lune...



Le général Thomas P. Stafford est un vétéran de l'espace. Avant d'avoir commandé la célèbre mission d'Apollo-Soyouz, ses missions précédentes ont eu pour nom Gemini-6, Gemini-9 et Apollo-10.

Thomas P. Stafford est né le 17 septembre 1930, à Weatherford (Oklahoma). Marié, il est père de deux filles, Dionne (24 ans) et Karin (20 ans). Ses titres sont aussi nombreux que pleins de panache : Dr ès sciences de l'Académie navale (1952), Dr honoris causa de l'Université de l'Oklahoma et de Western State University, Dr honoris causa des communications et ingénieur en aéronautique (1970). Il est membre de l'American Astronautical Society et de la Société des pilotes d'essai, ainsi que du fameux et très fermé Club des explorateurs.

Ses décorations valent ses titres : NASA Distinguished Service Medal, Harmon International Aviation Trophy (1967), pour ne citer que les principales.

Il est également directeur du Edward's Airfield en Californie, où se déroulent, entre autres, tous les essais de l'armée de l'air américaine et tous les préparatifs pour le programme Shuttle.

Actuellement, il est général « quatre étoiles » au Pentagone et est responsable de 40 pour cent du budget total de l'armée de l'air des Etats-Unis.

Je ne savais pas qu'un jour j'irais y voir de si près ! » Le général Thomas P. Stafford se raconte brièvement avant de converser à bâtons rompus au cours d'une conférence de presse improvisée entre deux avions, hier après-midi dans le « salon jaune » d'un grand hôtel biennois. Le directeur du programme « reusable shuttle » — navettes spatiales réutilisables — est actuellement en voyage officiel d'inspection des bases aériennes de l'OTAN en Europe et procédera ces prochains jours à des essais en vol des derniers appareils : Harrier, Tornado (de construction conjointe allemande, anglaise et italienne) et du nouvel Hawk, avion d'attaque terrestre et d'entraînement. De plus, sa tournée a également pour but le maintien et le resserrement des liens avec tous les fournisseurs qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre à la réussite des programmes spatiaux américains et américano-russes, aussi en vue de développements ultérieurs. C'est à ce titre qu'il a rendu visite à « ses vieux amis de la SSIH » dit-il, en rappelant que le chronographe mécanique « Speedmaster » d'Omega a été à nouveau sélectionné comme garde-temps personnel des explorateurs spatiaux du programme « shuttle »...

### LES NAVETTES

Le premier vol aura donc lieu à la fin de l'année prochaine. Il y aura pour commencer deux astronautes US sur les trois à cinq vols d'essais (mise sur orbite et atterrissage de la navette spatiale) qui précéderont les missions réellement scientifiques dans l'espace. La principale raison de l'opération « shuttle » est la réduction des coûts de toutes les missions. Il sera en effet possible, comme on le sait, de relancer les laboratoires quinze jours environ après leur atterrissage déjà. Ces navettes-labos, seront également mises à la disposition des Européens qui pourront ainsi développer pour leur compte des programmes de recherches dans l'espace. Certains gros clients industriels et instituts prévoient notamment dans le domaine de la médecine, de la métallurgie etc. de mettre à profit ces vols pour des expériences dans le vide spatial. Pour revenir au problème des coûts, une opération « shuttle » revient 60 pour cent moins cher que les précédentes. (A titre d'exemple, le programme Apollo-Soyouz a coûté 221 millions de dollars aux Américains, la participation russe étant beaucoup plus élevée. En effet, les USA n'avaient qu'une seule fusée « skylab » avec un équipage de réserve, tandis que les Soviétiques en avaient deux avec plu-

sieurs équipages de réserves, tandis qu'ils avaient procédé à trois opérations d'essais préalables, avant leur rendez-vous spatial avec les Américains...) Le programme Apollo avait coûté pour sa part 23 milliards de dollars au total (soit environ 2,3 milliards par opération).

### POURQUOI DÉPENSER TANT D'ARGENT

On se pose souvent la question dans le public de l'utilité de ces missions aux coûts astronomiques c'est le cas de le dire... Le Gen. Stafford a donné en réponse de multiples exemples indispensables à l'agriculture moderne, au combat contre la pollution terrestre et aquatique et surtout de développements industriels. Grâce aux technologies développées en vue de ces missions on en réalise d'autres spectaculaires. (Il indique par exemple que sa mère opérée ces jours a pu être sauvée grâce à des appareils médicaux mis au point à partir des technologies spatiales). Il est du reste inutile d'insister sur l'importance des retombées de la recherche pour l'industrie américaine : l'électronique et les progrès réalisés avec les formidables budgets gouvernementaux américains sont assez connus dans nos régions.

### A BATONS ROMPUS

La conversation roulant sur la santé et celle des astronautes, M. Stafford indique qu'il pratique les poids et halteres pour se maintenir en forme : « J'aimerais bien skier, mais je ne peux pas me payer le luxe de me casser une jambe... » avouera-t-il en souriant. Le ski serait-il plus dangereux à pratiquer que l'avion de combat ?

La politique : a-t-on noté des retombées politiques après l'entraînement commun entre Américains et Soviétiques qui a duré 6 à 8 mois ? Une excellente entente a en effet présidé à plus de compréhension entre l'URSS et les USA... « Pour se comprendre, astronautes et cosmonautes s'exprimaient : les Américains en russe et les Soviétiques en anglais... Ainsi nous étions obligés de parler lentement et cela facilitait grandement les choses... ». Une tactique qui pourrait peut-être faire usage en d'autres occasions ?

Après divers renseignements techniques sur les « shuttle » dont les bases d'atterrissages seront situées au lac (desséché) Edward avec terrain de réserve en cas de complications météorologiques on aborde la question de « Venus » : « J'en sais autant que vous par les journaux d'aujourd'hui », répondra M. Stafford. Autre question piège : les OVNI. « Il existe quelque chose bien sûr, mais il est faux de prétendre que la NASA dispose d'autant de dossiers secrets qu'on le prétend... ».

Roland CARRERA

La victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

I Jean 5, v. 4.

Monsieur et Madame Georges Guinand-Bieri :

Marek et Marie-Madeleine Budasz-Guinand, à Genève,  
Pierre et Lina Guinand-Reichstein et Nils, à Hauterive,  
Alain et Anne Jaquenoud-Guinand, Cédric et Yann,  
Pascal Guinand ;

Monsieur et Madame Jean-Paul Guinand-Fasnacht :

François et Catherine Guinand-Lansade,  
François-Xavier et Claude-Isabelle Richard-Guinand, Thibault et Maxime,  
Philippe Guinand ;

Madame Marthe Cachelin-Perregaux-Dielf et famille ;

Madame Berthe Aubert-Perregaux-Dielf et famille ;

Madame Rose Frasse-Perregaux-Dielf et famille ;

Madame Irène Perregaux-Dielf-Petter et famille ;

Monsieur Maurice Perregaux-Dielf ;

Monsieur et Madame Georges Perregaux-Dielf et famille ;

Les descendants de feu Oscar Guinand-Vauthier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Irène GUINAND**

née PERREGAUX-DIELF

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, lundi, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 décembre 1978.  
(Temple-Allemand 29).

La cérémonie aura lieu au temple Farel, jeudi 14 décembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 3, rue de la Paix.

On est prié de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Paroisse Farel, ccp. 23-804.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE SOLDANELLE SA ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

**Irène GUINAND**

mère de Monsieur Yves-Paul Guinand, administrateur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LES PONTS-DE-MARTEL

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Irène Fahrni-Ducommun, ses enfants et petit-fils aux Ponts-de-Martel :

Monsieur et Madame Roland Fahrni-Stuedler et leur petit Ludovic, Monsieur Michel Fahrni et Mademoiselle Christiane Jaquet ;

Madame Eugénie Fahrni, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Madame et Monsieur Henri Robert-Fahrni, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Edouard Fahrni-Huguenin et leurs enfants ;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Achille Ducommun,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Robert FAHRNI**

leur très cher et regretté époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, parrain, oncle, neveu, parent et ami, survenu le 11 décembre 1978, à l'âge de 58 ans, après une longue et pénible maladie, supportée avec un grand courage.

Je lève les yeux vers les montagnes.  
D'où me viendra le secours ?  
Mon secours vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 13 décembre 1978, aux Ponts-de-Martel.

Culte au Temple, à 13 heures.

Domicile mortuaire : GRANDE-RUE 60.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Foyer de La Sagne, ccp. 23-36 ou à l'œuvre des Perce-Neige, ccp. 23-252.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LES AGENTS GÉNÉRAUX ET COLLABORATEURS DE L'AGENCE DE PATRIA A NEUCHÂTEL

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Robert FAHRNI**

collaborateur apprécié depuis de très nombreuses années.

Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Pourquoi si tôt ?

Monsieur et Madame Christian Cattin-Nivelaz et leur petit Fabrice,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur très cher petit

**Raphaël**

enlevé à leur tendre affection, dimanche, dans son 5e mois.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1978.

La cérémonie aura lieu au crématoire, mardi 12 décembre, à 16 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Arc-en-Ciel 4.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES BRENETS

Dans l'espérance et dans la foi au Christ vivant, le Collège des Anciens a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame

**Simone MALCOTTI**

épouse de M. André Malcotti, leur fidèle et dévoué collègue et ami.

Culte au temple, mercredi 13 décembre, à 11 heures.

Repose en paix cher époux.

Madame Charlotte Calistri-Zingre :

Monsieur et Madame Jean-Pierre Zingre, au Locle ;

Les descendants de feu Antoine Calistri ;

Les descendants de feu Arnold Zingre,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Léopold CALISTRI**

leur cher et regretté époux, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 69e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 décembre 1978.

L'incinération aura lieu mercredi 13 décembre.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Jacob-Brandt 80.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

La famille de

**Madame Germaine ORSAT-YERSIN**

infiniment touchée par les marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, remercie de tout cœur tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur don ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci tout spécial à Monsieur le Directeur et Madame et au personnel de La Résidence pour leur dévouement et à toutes les personnes qui l'ont visitée pendant sa maladie.

LES FRÈTES et CORMONDRECHE, le 12 décembre 1978.

Affiches murales  
contestataires  
en Chine

## Après Pékin la province exige plus de liberté

► Suite de la 1re page

L'affiche demande également « aux jeunes à l'esprit indépendant » de se mettre en relation avec les auteurs de l'affiche et de se joindre à la formation de cette organisation.

Parallèlement, le « Quotidien du Peuple », organe du Parti communiste chinois, a indiqué dans un article repris ce week-end par l'agence Chine nouvelle que « la Chine doit éliminer toutes les idées féodales de prérogatives et de rang » et que la justice doit même s'exercer en faveur des capitalistes, des riches propriétaires et des riches payans.

Cette déclaration est à rapprocher des mesures prises par la direction chinoise actuelle, qui a réhabilité un grand nombre des communistes victimes des purges de la période de la révolution culturelle et des sept années qui ont suivi.

Nouvelles manifestations de masse à Téhéran

## « MORT AU CHAH »

ont scandé des centaines de milliers d'Iraniens

► Suite de la 1re page

Nous allons abattre ce régime qui a brûlé nos mosquées. L'Iran est fier d'avoir Khomeiny comme leader », ont répété pendant des heures les manifestants.

« UN TOUR POLITIQUE »

Radio-Téhéran a souligné hier que le défilé « avait pris un tour politique » et n'avait pas revêtu « l'aspect religieux et calme de celui d'hier ». La radio a également affirmé que des agitateurs avaient transformé la marche en une véritable manifestation d'hostilité au chah, avaient scandé des slogans communistes et agité des banderoles à la fois communistes, antinationales et anti-islamiques. Selon la radio, ils ont aussi brandi les portraits de dirigeants communistes recherchés par la police. La radio a ajouté que face à cette situation, les chefs religieux avaient été obligés de demander aux marcheurs de se disperser. Cependant les observateurs étrangers n'ont pas constaté pour leur part d'éléments communistes, même s'il est indubitable que hier l'opposition au souverain a pris le pas sur la ferveur religieuse.

● **ABOU DHABI.** — La conférence ministérielle des 13 pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'ouvre samedi. Dès aujourd'hui, les ministres des dix pays membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) se réunissent à Abou Dhabi.

● **DELPHES.** — Toute la région de Delphes, en Grèce, est gravement menacée par le projet de construction d'une usine d'aluminium. Après « Sauver le Lavaux », l'« Engadine » et d'autres encore, c'est un « Sauver Delphes » que lance Franz Weber.

OPINION

## La fin des jeunes coqs

► Suite de la 1re page

Dans le sport, la même manie du record de la vitesse, de la force, de la violence commence à valoir aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Dans les hauts postes de l'administration ou de l'industrie, on choisit fréquemment les femmes les plus agressives, celles qui ressemblent le plus à des hommes.

Une conception de l'égalité des sexes mieux conçue et plus véritable, en définitive, ne consisterait-elle pas, tout au contraire, à rapprocher du psychisme masculin du féminin, de l'amener vers les normes de celui-ci. Car enfin, en voulant toujours imiter l'homme, les extrémistes femmes ne se conduisent-elles pas comme des admiratrices inconscientes des pires phallocrates ?

En mettant mieux en valeur leur attitude préventive, que l'avenir,

## Prise d'otages allemands à Tel Aviv

Le « terroriste » se rend après deux heures de négociations

Un Israélien, André Koltchinsky, a fait, en compagnie de deux camarades, irruption hier soir au centre culturel de l'ambassade de la RFA à Tel-Aviv et a pris en otages plusieurs personnes. La police et les gardes-frontière ont aussitôt encerclé l'immeuble pour tenter de reprendre en main la situation.

M. Koltchinsky avait déjà dans le passé tenté des actes spectaculaires contre l'ambassade de la République fédérale allemande « en représailles de l'holocauste » et avait été traduit en justice pour ces actes illégaux.

Selon les déclarations qu'il a faites à la radio israélienne, il entendait investir le centre culturel allemand pendant une semaine, dans le but d'en faire un camp de concentration pour citoyens allemands, en représailles de la trop grande influence de la culture allemande en Israël.

Cependant, Koltchinsky a finalement rendu la liberté aux quatre personnes qu'il détenait, et a accepté d'évacuer, avec ses deux camarades, le local de l'ambassade.

C'est le chef de la police de Tel-Aviv, le superintendant Tiomkine, qui au terme d'une patiente « négociation », est parvenu à ramener à la raison Koltchinsky, qui avait déjà

tenté un acte semblable il y a plusieurs mois, le jour de la commémoration de l'holocauste nazi.

Sa prise d'otages d'hier soir a

duré un peu plus de deux heures, et a mobilisé d'importantes forces de police, gardes-frontière et gardes civils. (afp)

Le voyage du roi Hussein de Jordanie en France

## Une dimension particulière

La visite du roi Hussein de Jordanie, arrivé hier à Paris pour un voyage officiel de trois jours en France, prend, à la lumière des derniers événements en Iran et au Proche-Orient, avec les négociations israélo-égyptiennes, une dimension particulière.

Nombreux sont les observateurs qui pensent que le souverain hachémite profitera de son séjour pour tenter de rencontrer le chef spirituel des 32 millions de musulmans chiites — dont il fait d'ailleurs partie — l'ayatollah Khomeiny. Bien que l'idée d'une telle rencontre ait été rejetée par l'ayatollah samedi dernier, il semblait hier qu'à Neauphle-le-Château (Yvelines) où le dirigeant de l'opposition religieuse au chah d'Iran vit depuis deux mois, qu'on n'excluait pas qu'il puisse malgré tout accepter d'entendre le roi Hussein qui pourrait alors lui proposer sa médiation.

Le programme du roi, qui est accompagné de sa nouvelle épouse, la reine Nour, une Américaine d'origine libanaise, prévoit d'ailleurs que les journées de mercredi et jeudi seront consacrées à une visite privée à Paris. (ap)

## Visite irakienne à Moscou

Accueilli hier à Moscou, par M. Kossyguine, président du Conseil soviétique, M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement de la révolution irakienne, doit être reçu par le président Leonid Brejnev et exposer aux dirigeants soviétiques les conclusions du récent sommet arabe de Bagdad.

Il abordera également l'importante question des livraisons d'armes, à l'origine d'un différend entre l'URSS et la Syrie, avec laquelle l'Irak a récemment signé une charte nationale.

Le dirigeant irakien va probablement chercher à obtenir l'assurance que les livraisons soviétiques n'en seront pas affectées.

L'Irak et l'Union soviétique sont liés par un traité d'amitié et de coopération — le seul de ce type avec un pays arabe — signé en 1972. Mais leurs relations se sont refroidies ces dernières années : les dirigeants irakiens ont adopté une atti-

tude très méfiante à l'égard des communistes irakiens, bien que ceux-ci participent au gouvernement : plusieurs officiers pro-soviétiques ont d'ailleurs été passés par les armes au printemps dernier. Les relations se sont encore détériorées à la suite des retards observés dans les livraisons de pièces détachées et de matériel militaire destinés à l'armée irakienne.

Au niveau international, l'Irak reproche à l'URSS le soutien qu'elle accorde à l'Éthiopie dans sa guerre contre les maquisards érythréens que Bagdad, de son côté, arme.

Autre sujet de divergence, le conflit du Proche-Orient : Bagdad rejette les propositions soviétiques en vue d'un règlement négocié, basé sur une relance de la Conférence de Genève.

La dernière visite de M. Saddam Hussein à Moscou remonte à février 1977. (ats, reuter)

A l'aéroport Kennedy à New York

## L'immeuble de la Lufthansa dévalisé

Cinq hommes armés, après avoir attaqué un garde et ligoté dix employés, ont dévalisé dans la nuit de dimanche à lundi l'immeuble de la compagnie aérienne ouest-allemande « Lufthansa » sur l'aéroport « Kennedy », à New York.

Le porte-parole de la compagnie, M. Félix Becker, a déclaré qu'ils s'étaient emparés de chèques et d'argent liquide pour une valeur encore indéterminée. Apparemment, a-t-il ajouté, ils savaient ce qu'ils cherchaient.

D'après les autorités de l'aéroport, les agresseurs ont obligé un des employés à leur révéler la combinaison d'un coffre-fort. Ils ont dérobé ce qui s'y trouvait puis se sont enfuis dans un minibus noir. (ap)

## Le Pape s'adresse à M. Waldheim

► Suite de la 1re page

tuelles et qui, en dépit de tout cela, n'ont jamais cessé de coopérer en tout ce qui sert le vrai progrès civil et social de leur pays ».

**TROP DE FACHEUX EXEMPLES**

Le Saint-Père souligne que les individus ont l'obligation d'exercer leurs droits fondamentaux de manière responsable : « Chaque homme et chaque femme ont le devoir de respecter chez les autres les droits qu'ils réclament pour eux-mêmes. »

« Nous ne pouvons ignorer que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui offre trop d'exemples de situations d'injustices et d'oppressions, dont la discrimination raciale et l'emploi de la torture contre des détenus et des opposants politiques », dit encore le Pape dans son message. (ats, reuter)

Avance des forces éthiopiennes en Erythrée

## 100.000 réfugiés

Environ 100.000 personnes fuient actuellement l'avance des troupes éthiopiennes en Erythrée et cherchent refuge dans les montagnes du nord de la province ou en direction de la frontière soudanaise, a annoncé lundi à Khartoum un porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE).

Les colonnes de réfugiés doivent faire face à des offensives de l'aviation et de l'artillerie éthiopiennes qui ont déjà fait plus de 5000 morts et 8000 blessés, a indiqué le porte-parole.

Ces nouveaux réfugiés viennent s'ajouter aux 250.000 Erythréens qui ont fui vers le Soudan au cours des dix-sept années de guerre. Un demi-million de personnes ont franchi la frontière soudanaise le week-end dernier, près de la ville de Karora. Les réfugiés manquent de vivres, de vêtements et de tentes, a précisé le porte-parole. (reuter)

## En Rhodésie Gigantesque incendie

Un incendie visible dans un rayon de dix kilomètres s'est déclaré hier soir dans des citernes appartenant aux compagnies pétrolières Shell-British Petroleum, dans la zone industrielle de Salisbury.

Un porte-parole de la police rhodésienne a indiqué qu'une « légère explosion » avait précédé l'incendie gigantesque. Il n'a cependant donné aucune autre précision à ce propos. Les citernes, qui sont également partagées avec Mobil et Caltex, constituent le plus grand complexe du pays.

Des habitants de la banlieue voisine de Ridgeview ont déclaré avoir entendu une explosion à 21 h. 20 et avoir aperçu ensuite des étincelles et des flammes provenant du dépôt de Shell-BP. (afp)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

## EN ROUTE POUR L'ABÏME

Dans les rues, des centaines de milliers, des millions même de manifestants, de tous âges, de toutes conditions, qui entre deux professions de foi religieuse, réclament la fin de la tyrannie.

Dans un palais, un homme, apparemment seul, et qui se tait : le chah.

Entre, les militaires : des milliers d'hommes armés jusqu'aux dents, dotés d'un équipement ultra-moderne. Eux aussi se taisent.

Le décor est en place. La tragédie peut commencer. Et pourtant, le rideau hésite à se lever. Comme si après un prologue sanglant et touffu, la suite du scénario faisait défaut. C'est un peu cela, aujourd'hui, l'Iran : des acteurs sans texte dans un drame dont les derniers actes n'ont pas encore été imaginés. Et qui, pour cela, risque de s'achever dans un happening apocalyptique.

A l'issue des manifestations monstres de ces derniers jours, l'Iran demeure en effet plus que jamais dans l'expectative anxieuse de lendemains incertains. Avec d'un côté un empereur dont le peuple ne veut plus mais que par peur du chaos soutient encore l'armée, et de l'autre l'idole de toute une nation, l'ayatollah Khomeiny sans qui rien ne pourra se faire, mais dont les utopies politico-religieuses effraient jusqu'aux membres de la hiérarchie religieuse.

Des rêves fous que manifestement récuse les militaires.

Une situation pour le moins ambiguë et bloquée, mais qui, bien qu'en équilibre sur une poutre, est condamnée à durer.

Depuis des semaines en effet, les émissaires se relaient au domicile français de l'ayatollah, dans l'espoir d'infléchir sa position vers plus de réalisme. Sans résultats notoires jusqu'ici, ce qui ne laisse guère augurer favorablement de l'avenir immédiat.

Or, pendant ce temps, le chaos menace l'économie du pays. Les techniciens étrangers, sans qui l'industrie ne peut tourner, fuient chaque jour en plus grand nombre, chassés par l'hostilité de la foule et la crainte de l'avenir.

Par son despotisme aveugle, le chah est certes responsable de la voie extrêmement dangereuse sur laquelle s'est engagé l'Iran.

Mais en bloquant systématiquement toutes les sorties de secours, l'ayatollah Khomeiny prend aujourd'hui la très lourde responsabilité de laisser, par fanatisme, son pays rouler sans frein en direction de l'abîme.

Roland GRAF

Au nord-ouest de l'Espagne

## Tempêtes

De violentes tempêtes se sont abattues dans la nuit de dimanche à hier sur la Galice, province située dans le nord-ouest de l'Espagne.

Les dégâts matériels sont estimés à un milliard de pesetas (env. 25 millions de francs suisses) mais aucun blessé n'a été signalé.

Le vent qui a atteint la vitesse de 135 kilomètres-heure a arraché toitures, arbres, poteaux télégraphiques et téléphoniques.

Une cinquantaine de bateaux à fond plat, utilisés pour la pêche aux moules, ont coulé et plusieurs caboteurs ont été jetés sur les plages, apprend-on de même source. (reuter)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Belle exposition au Musée de La Chaux-de-Fonds.
- 5 A La Chaux-de-Fonds : ménage l'eau, s. v. pl.
- 7 Prudence sur les lacs des Brenets et des Taillères.
- 16 Hockey sur glace : Gaston Pelletier, entraîneur à Fribourg.
- 19 Crise au CP Fleurier ?
- 25 Programmes radio, TV.

Prévisions météorologiques

Le föhn qui règne dans les Alpes cessera au cours de la nuit et des pluies se produiront à partir de l'ouest. Limite des chutes de neige vers 2000 m. Aujourd'hui quelques éclaircies pourront se produire en plaine. La température sera voisine de 5 degrés en plaine en fin de nuit, de 10 degrés cet après-midi.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30 : 428,78.